



# Assemblée générale

Distr. générale  
11 mai 2011  
Français  
Original : anglais

## Soixante-sixième session

### Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2012-2013\*

#### Titre V Coopération régionale pour le développement

#### Chapitre 21 Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes

Programme 17 du cadre stratégique pour la période 2012-2013\*\*

### Table des matières

	<i>Page</i>
Vue d'ensemble	3
A. Organes directeurs . . . . .	11
B. Direction exécutive et administration . . . . .	13
C. Programme de travail . . . . .	18
Sous-programme 1. Insertion dans l'économie mondiale et intégration et coopération régionales . . . . .	19
Sous-programme 2. Production et innovation . . . . .	25
Sous-programme 3. Politiques macroéconomiques et croissance . . . . .	29
Sous-programme 4. Financement du développement . . . . .	34
Sous-programme 5. Développement social et équité sociale . . . . .	37

\* Une version condensée du budget-programme approuvé paraîtra ultérieurement en tant que *Supplément n° 6 des Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-sixième session*, (A/66/6/Add.1).

\*\* *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-cinquième session, Supplément n° 6* (A/65/6/Rev.1).



---

Sous-programme 6. Institutionnalisation de l'égalité des sexes dans le développement régional .....	41
Sous-programme 7. Population et développement .....	46
Sous-programme 8. Développement durable et établissements humains .....	51
Sous-programme 9. Ressources naturelles et infrastructures .....	55
Sous-programme 10. Planification de l'administration publique .....	59
Sous-programme 11. Statistiques .....	63
Sous-programme 12. Activités sous-régionales au Mexique et en Amérique centrale. ....	67
Sous-programme 13. Activités sous-régionales dans les Caraïbes .....	74
D. Appui au programme. ....	79
Annexe	
Produits de l'exercice 2010-2011 non reconduits en 2012-2013 .....	87

## Vue d'ensemble

Tableau 21.1

### Prévisions de dépenses

Projet du Secrétaire général	107 227 000 dollars <sup>a</sup>
Montant révisé des crédits ouverts pour 2010-2011	110 129 900 dollars
<sup>a</sup> Aux taux de 2010-2011.	

Tableau 21.2

### Tableau d'effectifs proposé

<i>Postes</i>	<i>Nombre</i>	<i>Classe</i>
<i>Budget ordinaire</i>		
Postes proposés pour l'exercice biennal 2012-2013	484	1 SGA, 1 D-2, 14 D-1, 29 P-5, 62 P-4, 59 P-3, 42 P-2/1, 4 G(AC), 2 AN et 270 AL
Suppressions	12	1 P-4, 7 P-2, 4 AL
Postes approuvés pour l'exercice biennal 2010-2011	496	1 SGA, 1 D-2, 14 D-1, 29 P-5, 63 P-4, 59 P-3, 49 P-2/1, 4 G(AC), 2 AN et 274 AL

*Abréviations* : SGA : secrétaire général adjoint; G(AC) : agent des services généraux (Autres classes); AL : agent local; AN : administrateur recruté sur le plan national

- 21.1 L'objectif d'ensemble du programme est de promouvoir un développement économique et social écologiquement rationnel en Amérique latine et dans les Caraïbes grâce à la coopération internationale en entreprenant des recherches et des analyses approfondies des processus de développement et en fournissant les services nécessaires sur les plans normatif et opérationnel ainsi que des services de coopération technique afin d'appuyer les efforts de développement menés au plan régional.
- 21.2 Le programme, qui relève de la compétence de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), a pour fondement la résolution 106 (VI) du Conseil économique et social, par laquelle le Conseil a créé la Commission afin de contribuer au développement économique de la région et de coordonner les mesures adoptées à cette fin ainsi que de resserrer les relations économiques entre les pays de la région ainsi qu'entre ceux-ci et le reste du monde. En 1996, conformément à sa résolution 553 (XXVI), le Conseil économique et social a chargé la Commission, entre autres, de collaborer avec les États membres afin d'analyser le processus consistant à formuler, évaluer et suivre les politiques de développement ainsi que de fournir des services opérationnels, des informations spécialisées, des services consultatifs, des services de formation et un appui à la coopération régionale et internationale.
- 21.3 La Commission continuera de poursuivre les principaux objectifs que partagent toutes les commissions régionales, d'encourager l'intégration économique aux échelons sous-régional et régional, de promouvoir la mise en œuvre des objectifs de développement arrêtés au niveau international, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement, et de promouvoir le développement durable en aidant à rétrécir l'écart qui sépare les pays de la région et les pays industrialisés sur les plans économique, social et environnemental.

- 21.4 Pour atteindre ces objectifs, la CEPALC continuera de s'attacher à répondre aux besoins des pays de la région, pour lesquels elle constituera une instance régionale et un mécanisme visant à faciliter la recherche d'un consensus au plan régional; d'appuyer la formulation de politiques publiques à la mesure des défis auxquels la région est confrontée; d'encourager et de promouvoir le dialogue multilatéral, le partage des connaissances et l'établissement de réseaux aux échelons mondial, régional et sous-régional; d'encourager la coopération intrarégionale et interrégionale entre les commissions régionales; ainsi que de collaborer avec les autres organisations régionales et les organismes des Nations Unies.
- 21.5 Il est proposé un nouveau sous-programme concernant le financement du développement, les États membres se montrant de plus en plus désireux de recevoir des services d'analyse et des services opérationnels dans ce domaine, surtout depuis les crises financières et économiques de 2008-2009, qui ont mis en relief les particularités de cette question et l'importance fondamentale qu'elle revêt pour la réalisation des objectifs de développement de la région. De plus en plus de pays d'Amérique latine et des Caraïbes sont considérés comme appartenant à la catégorie des pays à revenu intermédiaire, de sorte que la part relative occupée par ces pays dans l'aide publique au développement est en baisse et qu'il est difficile pour la plupart d'entre eux d'avoir pleinement accès aux marchés financiers internationaux et d'y participer. Aussi plusieurs instances régionales, dont le Groupe de Rio, ont-elles souligné la nécessité pour la CEPALC de se pencher sur la question. À sa vingt-cinquième session, tenue récemment, le Comité plénier de la Commission a prié le secrétariat d'analyser cette question et de formuler des recommandations concernant les mesures concrètes devant être adoptées. Les résultats de cette analyse sont maintenant reflétés dans le nouveau sous-programme, qui sera exécuté dans les limites des ressources existantes.
- 21.6 La stratégie globale élaborée par la Commission pour réaliser les objectifs du programme est structurée autour de 13 sous-programmes interdépendants et complémentaires qui seront exécutés sur la base d'une approche intégrée et pluridisciplinaire. Cette stratégie nécessitera un accroissement du volume des travaux d'analyse, de normalisation et de communication, ainsi que des activités menées dans le domaine de la coopération technique et de l'appui aux États membres dans tous les domaines thématiques couverts par le programme. L'actuel plan-programme biennal et le cadre stratégique pour l'exercice biennal 2012-2013 sont fondés sur les objectifs de développement adoptés au niveau international définis lors des grandes conférences et réunions au sommet organisées par les Nations Unies dans les domaines économique et social, y compris ceux qui sont reflétés dans la Déclaration du Millénaire et dans le Document final du Sommet mondial de 2005.
- 21.7 Le bilan de l'activité économique et sociale en Amérique latine et dans les Caraïbes pendant la période 2003-2008 a été encourageant. La région a enregistré une croissance économique régulière, les niveaux de pauvreté ont baissé et la gestion macroéconomique s'est considérablement améliorée à bien des égards grâce à la génération d'excédents budgétaires et à la réduction de l'endettement des pays de la région, ce qui a eu pour effet de réduire leur vulnérabilité aux chocs exogènes. L'effondrement du secteur financier survenu dans les pays industrialisés à la fin de 2008 s'est rapidement propagé dans le monde entier, ce qui a engendré une crise économique mondiale et touché sérieusement les pays d'Amérique latine et des Caraïbes. Ainsi, la région a connu un taux de croissance négatif en 2009, les pays les plus touchés étant le Mexique et les pays d'Amérique centrale. L'impact de la crise s'est également fait sentir dans le domaine social : 9 millions de personnes de plus ont basculé dans la pauvreté en 2009, tandis que la situation de l'emploi s'est dégradée et que le secteur non structuré a pris de l'ampleur, ce qui a touché les groupes les plus vulnérables, comme les pauvres, les femmes et les jeunes. Différents signes de reprise dans la région ont nourri l'espoir que la croissance économique revienne en 2010, mais au vu de la vulnérabilité persistante de l'économie mondiale, il faut se garder de tout excès d'optimisme pour l'avenir.

- 21.8 La crise a fait apparaître plus clairement les déficits structurels qui entravent le développement des pays d'Amérique latine et des Caraïbes et a suscité des doutes quant à la capacité de ces pays de résoudre les problèmes et de s'adapter aux réalités d'un objectif de développement durable à long terme. Étant donné le climat qui règne dans le monde depuis la crise, il est probable que les schémas de développement de la région devront être adaptés à des égards importants à une « nouvelle normalité » issue de la crise, marquée par un ralentissement de la croissance partout dans le monde, une contraction des flux commerciaux mondiaux et l'apparition de nouvelles barrières au commerce, un accès plus limité et assorti de conditions plus restrictives aux marchés financiers internationaux et au financement du développement, un marché du travail caractérisé par une nouvelle dynamique qui risque de se caractériser par une « reprise sans emploi » et la nécessité de rendre les pouvoirs publics mieux à même d'atténuer les effets des fléchissements de l'activité économique. Sur le plan de la compétitivité, les retards pris dans les domaines de l'innovation et de la productivité demeurent l'un des principaux obstacles au succès des stratégies d'expansion économique dans l'égalité. D'autres problèmes structurels – comme la pauvreté et sa transmission d'une génération à l'autre, l'inégalité des revenus, des régimes fiscaux régressifs, les effets d'un changement démographique rapide et la sécurité et la sûreté des citoyens – venant s'ajouter aux objectifs que visent les entités de la société civile en matière de réforme sociale et de développement, ne manqueront pas de grever encore plus les ressources disponibles dans le secteur social. Enfin, des problèmes mondiaux comme les changements climatiques et la nécessité de mettre en place des économies à faible consommation de carbone exigent de mettre en œuvre d'urgence de nouvelles stratégies visant à faciliter l'adaptation, l'atténuation et la réduction des risques, ainsi qu'à améliorer les rendements énergétiques et à donner un coup de fouet à l'utilisation généralisée des sources d'énergie renouvelables. Dans ce nouveau contexte créé par la crise, le rôle des institutions et de la réglementation des marchés devra être repensé et celui de l'État redéfini afin de créer les conditions propices à un développement durable et sans laissés pour compte qui mettra la région sur la voie d'un développement durable dans l'égalité. Au vu de la complexité des processus de réforme dans la région et des exigences en évolution rapide des pays bénéficiaires, la Commission continuera de mener opportunément des travaux d'analyse et de formuler des recommandations concernant les problèmes de développement. En outre, elle travaillera en collaboration et en coordination avec les gouvernements des pays de la région et ses interlocuteurs pour veiller à l'établissement d'un lien entre les expériences nationales et la perspective nationale, permettre la comparabilité des données, encourager les échanges de pratiques optimales et fournir des services de coopération technique efficaces.
- 21.9 Pour relever ces défis, la Commission orientera son programme de travail dans le cadre de l'exercice biennal 2012-2013 vers les priorités suivantes, consistant à :
- a) Améliorer la stabilité macroéconomique et les politiques visant à réduire la vulnérabilité et à atténuer les effets de crises économiques et financières;
  - b) Faciliter l'accès de la région au financement du développement et renforcer l'architecture financière aux échelons mondial, régional et national;
  - c) Accroître le potentiel productif de la région et diminuer les écarts de productivité de manière à faciliter la convergence avec les pays plus avancés, l'accent étant mis en particulier sur l'innovation et les nouvelles technologies;
  - d) Améliorer la position de la région au sein de l'économie internationale grâce à la promotion des échanges ainsi que de l'intégration et de la coopération régionales;
  - e) Promouvoir un pacte social afin d'améliorer l'égalité sociale, de réduire les risques sociaux et d'encourager l'intégration d'une démarche antisexiste dans les politiques publiques;

- f) Améliorer les politiques de développement durable, accroître les rendements énergétiques et faciliter l'adaptation aux changements climatiques;
  - g) Renforcer la gestion publique afin d'accentuer le rôle de l'État au XXI<sup>e</sup> siècle;
  - h) Renforcer les institutions chargées de la gestion des questions de portée mondiale et transfrontière et de la fourniture des biens publics au plan régional.
- 21.10 À cette fin, la Commission s'attachera, par ses activités d'analyse, de normalisation, de sensibilisation et de renforcement des capacités, à faciliter la conception de stratégies et de politiques publiques de développement durable et le suivi continu de leur application. Les services opérationnels qu'elle fournira dans des domaines comme l'information spécialisée, la coopération technique et la formation encourageront la coopération, la création de réseaux et l'échange de bonnes pratiques aux échelons sous-régional, régional et international, notamment dans le cadre de la coopération Sud-Sud. La Commission continuera de s'efforcer de donner suite, suivant une démarche intégrée et globale et dans une perspective régionale, aux décisions issues des sommets mondiaux, en particulier s'agissant des progrès de la région dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. À cette fin, elle continuera de jouer dans la coopération régionale un rôle complémentaire à celui du coordonnateur résident sur le plan des activités opérationnelles entreprises au plan national. En outre, la Commission renforcera son rôle d'organisme chef de file dans le cadre des réunions du Mécanisme de coordination régionale, qui regroupe toutes les institutions spécialisées, les fonds et programmes du système des Nations Unies dans la région, et continuera de prendre une part active aux activités du Groupe des Nations Unies pour le développement. Elle s'attachera également à resserrer sa collaboration avec le Fonds monétaire international et la Banque mondiale ainsi qu'avec les institutions interaméricaines et ibéro-américaines et les institutions de Bretton Woods, comme l'Organisation des États américains, le Secrétariat général ibéro-américain et la Banque interaméricaine de développement. Cette coopération sera menée dans le cadre des mécanismes d'intégration des institutions compétentes aux échelons national et sous-régional. Par ailleurs, la Commission resserrera sa collaboration avec les associations du secteur privé, les organisations non gouvernementales, les groupes de réflexion et les milieux universitaires afin de promouvoir la concertation et de les faire participer à la mise en œuvre des objectifs de développement durable.
- 21.11 Enfin, la Commission continuera de collaborer avec le Comité exécutif pour les affaires économiques et sociales, qui est un mécanisme clef pour ce qui est d'assurer au niveau mondial la cohérence dans des domaines thématiques communs aux entités du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies qui travaillent sur les questions économiques sociales.
- 21.12 Dans son rapport sur les travaux de sa cinquantième session, le Comité du programme et de la coordination a recommandé que l'Assemblée générale demande au Secrétaire général de mettre pleinement en œuvre la résolution 64/259 de l'Assemblée générale intitulée « Élaboration d'un système d'application du principe de responsabilité pour le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies » afin d'atteindre les objectifs et d'obtenir des résultats de haute qualité, dans les délais impartis et de manière économique, dans le cadre de la mise en œuvre intégrale de toutes les activités prescrites au Secrétariat par les organes intergouvernementaux de l'ONU ou par des organes subsidiaires (A/65/16, par. 35). Conformément à la recommandation du Comité, la Commission a pris les initiatives suivantes, dans le cadre des ressources existantes financées au moyen du budget ordinaire et de fonds extrabudgétaires, pour s'améliorer ou gagner en efficacité :
- a) Elle a remplacé ses systèmes de téléphonie de bureau traditionnelle par un nouveau système qui permet d'effectuer des appels téléphoniques ou visiophoniques en toute sécurité au moyen d'Internet, réduisant ainsi les coûts des appels internationaux; l'économie ainsi réalisée est toutefois partiellement annulée par les plans multimédia et BlackBerry plus chers

souscrits pour le personnel. Le nouveau système de téléphonie a également réduit le temps passé à essayer d'appeler les autres bureaux de la Commission, renforcé la collaboration entre les membres du personnel et amélioré les communications avec des applications informatiques comme Lotus Notes, facilitant ainsi les échanges d'information. La mise en place du nouveau système se poursuit, certains bureaux nationaux de la Commission devant encore être connectés;

- b) Elle a installé un système automatique qui réduit le temps que les auteurs et les éditeurs passent à créer, réviser et corriger des références bibliographiques, accroît la standardisation et facilite l'accès aux ressources; le système a été mis en place par un groupe de la Commission chargé de l'amélioration continue.

21.13 Dans sa résolution 63/260 intitulée « Activités touchant au développement », l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de lui rendre compte de la mise en œuvre de cette résolution. Les postes supplémentaires approuvés par cette résolution ont permis de renforcer davantage l'appui fourni par la Commission aux pays d'Amérique latine et des Caraïbes en matière d'analyse, d'évaluation et de formulation de politiques et de mesures dans les domaines suivants : commerce et intégration; partenariat pour le développement; technologies de l'information et des communications et innovation; parité des sexes et statistiques relatives à l'égalité hommes-femmes; mortalité infantile; élimination de l'extrême pauvreté et de la faim; questions démographiques et notamment concernant les populations autochtones, les populations d'ascendance africaine et les personnes âgées; et changement climatique et gestion des ressources naturelles. Les postes supplémentaires ont permis de réaliser des études et de fournir des services de coopération technique pour appuyer et éclairer la prise de décisions dans ces domaines.

21.14 La liste des publications à inscrire au programme de travail a été étudiée au niveau de chaque sous-programme. La répartition prévue entre publications en série et publications isolées est résumée dans le tableau 21.3 ci-après et présentée de manière détaillée dans le descriptif des produits de chaque sous-programme.

Tableau 21.3

**Répartition des publications**

<i>Publications</i>	<i>2008-2009 (nombre effectif)</i>	<i>2010-2011 (nombre estimatif)</i>	<i>2012-2013 (nombre estimatif)</i>
Publications en série	95	98	66
Publications isolées	198	162	156
<b>Total</b>	<b>293</b>	<b>260</b>	<b>222</b>

21.15 Le montant des ressources demandées à ce chapitre pour l'exercice biennal 2012-2013 s'élève à 107 227 000 dollars, avant actualisation des coûts, ce qui représente une baisse de 2 902 900 dollars (ou 2,6 %). Les raisons de cette diminution, qui apparaît au tableau 21.5, sont les suivantes :

- a) Une diminution nette de 6 400 dollars à la rubrique Organes directeurs, s'expliquant principalement par des besoins moins importants au titre des objets de dépense autres que les postes, pour diverses réunions devant se tenir en 2012-2013;
- b) Une diminution nette de 326 200 dollars à la rubrique Direction exécutive et administration, s'expliquant par la baisse des ressources nécessaires au titre des postes (198 200 dollars), à la suite de la suppression d'un poste d'économiste adjoint de 1<sup>e</sup> classe (P-2), et des autres objets de dépense (128 000 dollars), due principalement au redéploiement des ressources demandées

au titre des communications du Groupe des services de l'information, de la direction exécutive et de l'administration à l'appui aux programmes, afin qu'elles soient gérées au niveau central par l'Administration, dans un souci d'efficacité accrue;

- c) Une diminution nette de 1 030 000 dollars à la rubrique Programme de travail, s'expliquant principalement par la baisse des ressources demandées au titre des postes (1 062 000 dollars) à la suite de la suppression de six postes (5 postes P-2 et 1 poste d'agent local), économie partiellement annulée par une augmentation nette des crédits demandés au titre des autres objets de dépense (32 000 dollars) pour mener des activités dans le cadre du nouveau sous-programme 4 (Financement du développement);
  - d) Une baisse nette de 1 540 300 dollars à la rubrique Appui aux programmes, s'expliquant essentiellement par une baisse des ressources demandées au titre des postes (869 000 dollars) à la suite de la suppression de cinq postes (1 P-4, 1 P-2 et 3 postes d'agent local) et des objets de dépense autres que les postes (671 300 dollars), principalement en raison : i) des frais de communication, qui devraient tendre à la baisse à la suite de la mise en service du nouveau système de téléphonie mentionné au paragraphe 21.12 ci-dessus; ii) des fournitures et accessoires, sur la base des structures de dépenses; et iii) du mobilier et du matériel, sur la base de l'évaluation de l'état du matériel informatique et du mobilier existants, et de la décision de la Commission d'en différer le remplacement.
- 21.16 Des fonds extrabudgétaires d'un montant estimatif de 30 millions de dollars, qui reflètent une augmentation de 500 000 dollars par rapport à l'exercice biennal 2010-2011, serviront à financer divers travaux d'étude et la coopération technique, notamment la fourniture de services consultatifs, d'une assistance et d'un appui aux pays de la région, un projet sur le terrain sur les questions d'intégration et des cours de formation à l'intention des décideurs pour renforcer les capacités des institutions de lutte contre la pauvreté, les inégalités sociales et l'inégalité des sexes. La Commission a pu signer des accords avec ses principaux partenaires bilatéraux et multilatéraux et peut donc faire une projection stable des fonds extrabudgétaires.
- 21.17 Conformément à la résolution 58/269 de l'Assemblée générale dans laquelle celle-ci a prié le Secrétaire général de veiller à ce que des ressources soient nettement désignées dans tous les chapitres du projet de budget-programme comme devant servir aux activités de suivi et d'évaluation, un montant de 930 900 dollars a été désigné comme devant servir à financer ces activités. Il représente un total de 50,3 mois de travail d'administrateur et 28,5 mois de travail d'agent local, et sera financé à hauteur de 718 400 dollars au moyen du budget ordinaire (répartis entre les différents sous-programmes) et à hauteur de 212 500 dollars par des fonds extrabudgétaires, dont 187 400 dollars seront destinés à des dépenses autres que les postes (répartis entre les rubriques Direction exécutive et administration et Programme de travail).
- 21.18 La répartition en pourcentage des ressources qu'il est proposé de consacrer à la CEPALC au cours de l'exercice biennal 2012-2013 est indiquée au tableau 21.4. La répartition des ressources nécessaires par composante est présentée au tableau 21.5 et le tableau 21.6 présente des données sur les postes nécessaires.

Tableau 21.4

**Répartition des ressources par composante, en pourcentage**

<i>Composante</i>	<i>Budget ordinaire</i>	<i>Fonds extrabudgétaires</i>
A. Organes directeurs	1,2	–
B. Direction exécutive et administration	5,9	2,3
C. Programme de travail		
1. Insertion dans l'économie mondiale et intégration et coopération régionales	5,5	2,5
2. Production et innovation	4,9	16,7
3. Politiques macroéconomiques et croissance	6,3	12,5
4. Financement du développement	1,7	2,3
5. Développement social et égalité sociale	3,7	6,7
6. Transversalisation de la problématique hommes-femmes dans le développement régional	2,2	4,0
7. Population et développement	3,2	6,7
8. Développement durable et établissements humains	4,3	8,3
9. Ressources naturelles et infrastructures	4,0	4,2
10. Planification de l'administration publique	1,9	19,3
11. Statistiques	4,5	3,4
12. Activités sous-régionales au Mexique et en Amérique centrale	7,5	3,0
13. Activités sous-régionales dans les Caraïbes	6,1	3,7
<b>Total partiel</b>	<b>55,8</b>	<b>93,2</b>
D. Appui aux programmes	37,1	4,5
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Tableau 21.5

**Ressources nécessaires, par composante**

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

Composante	2008-2009 (dépenses effectives)	2010-2011 (crédits ouverts)	Augmentation		Total avant actua- lisation des coûts	Actua- lisation des coûts	2012-2013 (montant estimatif)
			Montant	Pour- centage			
A. Organes directeurs	1 128,6	1 295,2	(6,4)	(0,5)	1 288,8	71,4	1 360,2
B. Direction exécutive et administration	8 221,1	6 626,6	(326,2)	(4,9)	6 300,4	582,4	6 882,8
C. Programme de travail	55 599,3	60 878,5	(1 030,0)	(1,7)	59 848,5	3 715,4	63 563,9
D. Appui au programme	39 763,8	41 329,6	(1 540,3)	(3,7)	39 789,3	3 704,4	43 493,7
<b>Total (1)</b>	<b>104 712,8</b>	<b>110 129,9</b>	<b>(2 902,9)</b>	<b>(2,6)</b>	<b>107 227,0</b>	<b>8 073,6</b>	<b>115 300,6</b>

2) *Fonds extrabudgétaires*

	2008-2009 (dépenses effectives)	2010-2011 (dépenses prévues)	2012-2013 (montant prévu)
B. Direction exécutive et administration	937,0	650,0	700,0
C. Programme de travail	26 850,0	28 100,0	27 950,0
D. Appui aux programmes	840,0	750,0	1 350,0
<b>Total (2)</b>	<b>28 627,0</b>	<b>29 500,0</b>	<b>30 000,0</b>
<b>Total [(1) + (2)]</b>	<b>133 339,8</b>	<b>139 629,9</b>	<b>145 300,6</b>

Tableau 21.6

**Postes nécessaires**

Catégorie	Emplois de temporaire											
	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Contributions obligatoires hors budget ordinaire								Total	
	2010- 2011	2012- 2013	Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires		Fonds extrabudgétaires		2010- 2011	2012- 2013		
<b>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</b>												
SGA	1	1	–	–	–	–	–	–	–	1	1	
D-2	1	1	–	–	–	–	–	–	–	1	1	
D-1	14	14	–	–	–	–	1	1	15	15		
P-5	29	29	–	–	–	–	2	2	31	31		
P-4/3	121	121	1	–	–	–	7	7	129	128		
P-2/1	49	42	–	–	–	–	5	4	54	46		
<b>Total partiel</b>	<b>215</b>	<b>208</b>	<b>1</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>15</b>	<b>14</b>	<b>231</b>	<b>222</b>		

Catégorie	Emplois de temporaire											
	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Contributions obligatoires hors budget ordinaire								Total	
	2010-2011	2012-2013	Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires		Total		2010-2011	2012-2013		
<b>Agents des services généraux</b>												
Autres classes	4	4	-	-	-	-	-	-	4	4		
<b>Total partiel</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	-	-	-	-	-	-	<b>4</b>	<b>4</b>		
<b>Catégories diverses</b>												
Agents locaux	273	270	1	-	-	-	25	28	299	298		
Administrateurs recrutés sur le plan national	2	2	-	-	-	-	-	-	2	2		
<b>Total partiel</b>	<b>275</b>	<b>272</b>	<b>1</b>	-	-	-	<b>25</b>	<b>28</b>	<b>301</b>	<b>300</b>		
<b>Total</b>	<b>494</b>	<b>484</b>	<b>2</b>	-	-	-	<b>40</b>	<b>42</b>	<b>536</b>	<b>526</b>		

## A. Organes directeurs

### *Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 1 288 800 dollars*

- 21.19 Le mandat de la CEPALC a été arrêté par le Conseil économique et social dans sa résolution 106 (VI) et dans les textes ultérieurs en portant modification. La Commission se compose de 44 membres et de 8 membres associés et tient, les années paires, une session de cinq jours durant laquelle elle examine les travaux de son secrétariat et approuve son programme de travail biennal. Deux comités spéciaux, l'un chargé de la coopération Sud-Sud et l'autre de la population et du développement, se réunissent au cours de ces sessions. La trente-quatrième session de la Commission se tiendra à Santiago au premier semestre de 2012.

### **Comité plénier**

- 21.20 Créé en 1952, le Comité plénier tient généralement des réunions avec les représentants permanents des États membres de la CEPALC au Siège de l'ONU, si besoin est, les années où la Commission ne siège pas. Il devrait tenir une session de trois jours à New York en 2013 pour examiner les questions qui intéressent la Commission.

### **Bureau directeur de la Conférence régionale sur l'intégration de la femme au développement économique et social de l'Amérique latine et des Caraïbes**

- 21.21 Le Bureau directeur fixe les grandes orientations des travaux du secrétariat relatifs aux questions touchant à l'intégration des femmes dans le développement de la région, conformément au paragraphe 88.2 du Plan d'action régional pour l'intégration de la femme au développement économique et social de l'Amérique latine et des Caraïbes. Il se réunira à trois reprises au cours du prochain exercice biennal : deux fois en 2012, à Montevideo et à Buenos Aires, et une fois en 2013 à Santiago.
- 21.22 La Conférence régionale sur les femmes de l'Amérique latine et des Caraïbes (connue auparavant sous le nom de Conférence régionale sur l'intégration de la femme au développement économique et social de l'Amérique latine et des Caraïbes) a été créée en tant qu'organe subsidiaire permanent de la CEPALC à la onzième session extraordinaire du Comité plénier, tenue le 21 novembre 1977,

durant laquelle la Commission a approuvé le Plan d'action régional en faveur de l'intégration des femmes au développement économique et social de l'Amérique latine et des Caraïbes adopté la même année à La Havane. La Conférence régionale a pour rôle de recenser les besoins des femmes aux niveaux régional et sous-régional, de présenter des recommandations, de procéder à des évaluations périodiques des activités entreprises pour donner effet aux plans et accords régionaux et internationaux sur la question et de faciliter les échanges de vues. Elle tient une session tous les trois ans, la prochaine étant prévue pour 2012 à Brasilia.

#### **Comité d'experts gouvernementaux de haut niveau**

- 21.23 Créé le 7 mai 1971, le Comité d'experts gouvernementaux de haut niveau est un organe subsidiaire de la Commission qui favorise les échanges de vues sur l'analyse de différents aspects de la mise en œuvre et de l'évaluation des stratégies de développement des pays d'Amérique latine et des Caraïbes. Il tient, s'il y a lieu, des réunions annuelles; les prochaines devraient avoir lieu à New York en 2012 et en 2013.

#### **Comité pour le développement et la coopération des Caraïbes**

- 21.24 Créé en 1975, le Comité pour le développement et la coopération des Caraïbes coordonne les activités de coopération en faveur du développement économique et social et s'occupe des questions de développement qui présentent un intérêt pour les pays des Caraïbes membres de la CEPALC. Il remplit également les fonctions d'organe consultatif auprès du Secrétaire exécutif de la CEPALC pour les questions relatives aux Caraïbes. Il se réunira à deux reprises au cours du prochain exercice biennal : une fois en 2012 et une fois en 2013.

#### **Comité de coopération économique de l'Amérique centrale**

- 21.25 Créé en 1952, le Comité de coopération économique de l'Amérique centrale assure la coordination et la direction d'ensemble des activités du secrétariat visant à promouvoir l'intégration des économies nationales en Amérique centrale. Il joue un rôle consultatif auprès du Secrétaire exécutif de la CEPALC pour les questions relatives à l'Amérique centrale et est un organe subsidiaire de la Commission. Il tiendra deux réunions au cours de l'exercice biennal 2012-2013 : une à San José et une à Guatemala.

#### **Conseil régional de planification et Bureau directeur du Conseil régional de planification de l'Institut de planification économique et sociale pour l'Amérique latine et les Caraïbes**

- 21.26 Créé en 1974, le Conseil régional de planification de l'Institut de planification économique et sociale pour l'Amérique latine et les Caraïbes est le principal organe intergouvernemental de l'Institut, qui compte 40 États membres et se réunit tous les quatre ans.
- 21.27 Le Bureau directeur du Conseil régional de planification comprend des représentants de 11 États membres. Il examine le programme de travail de l'Institut et évalue ses activités passées. Il se réunit au moins une fois par an et tiendra ses prochaines réunions en 2012 au Mexique et en 2013 à La Havane.

#### **Comité exécutif de la Conférence statistique des Amériques de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes**

- 21.28 La Conférence statistique des Amériques et son Comité exécutif ont été institués en même temps (voir ci-après). Le Comité exécutif se réunit tous les ans pour apporter un appui à la Conférence. Ses tâches principales consistent à : établir un programme biennal pour la promotion de la

coopération régionale et internationale dans le domaine de la statistique et le présenter à la Conférence; assurer le suivi de la mise en œuvre des accords et s'acquitter des tâches qui lui sont confiées par la Conférence; et décider de la documentation de fond qu'il convient de présenter à cette dernière.

21.29 Le Comité exécutif se réunira à Lima en 2012 et à Montevideo en 2013.

**Conférence statistique des Amériques de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes**

21.30 La Conférence statistique des Amériques a été créée en tant qu'organe subsidiaire de la Commission conformément à la résolution 580 (XXVIII) de celle-ci et à la résolution 2000/7 du Conseil économique et social.

21.31 La Conférence, qui se réunit une fois tous les deux, a pour objectifs de promouvoir le développement et l'amélioration des statistiques nationales et leur comparabilité à l'échelon international, de renforcer la coopération entre les bureaux nationaux de statistique et les organismes internationaux et régionaux, et d'établir un programme biennal de coopération internationale et régionale en vue de répondre aux besoins des pays de la région en matière de statistiques. Elle se réunira à Santiago en 2013.

Tableau 21.7

**Ressources nécessaires : organes directeurs**

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2012-2013 (avant actualisation des coûts)		2010-2011	2012-2013
	2010-2011	2012-2013		
Budget ordinaire				
Objets de dépense autres que les postes	1 295,2	1 288,8	–	–
<b>Total</b>	<b>1 295,2</b>	<b>1 288,8</b>	–	–

21.32 Le montant demandé (1 288 800 dollars), en diminution de 6 400 dollars, permettra de financer le service des réunions des organes intergouvernementaux de la CEPALC. La diminution est due principalement à une réduction des dépenses de fonctionnement et de fournitures.

**B. Direction exécutive et administration**

**Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 6 300 400 dollars**

21.33 Le Bureau du Secrétaire exécutif assure la direction, la supervision et l'administration d'ensemble du secrétariat de la CEPALC, dans le cadre de l'exécution des activités prescrites par les organes délibérants et du programme de travail approuvé. Il demeure chargé de l'établissement du rapport biennal de la CEPALC sur les principales questions qui sont examinées à la session de la Commission, ainsi que de la publication de la *CEPAL Review*.

21.34 Au cours du prochain exercice biennal, le Bureau définira les orientations générales et continuera de fixer les critères voulus pour coordonner la réalisation et le suivi des objectifs de développement convenus au plan international, y compris ceux énoncés dans la Déclaration du Millénaire, et l'intégration dans tous les sous-programmes d'autres questions transversales telles

que l'égalité entre les sexes et le développement durable. Il sera aussi chargé de coordonner le programme de travail avec les fonds, programmes et institutions spécialisées dans un souci de cohérence. Il assurera également la coordination avec le Bureau du secrétariat de la Commission, qui est chargé du suivi des relations politiques avec les gouvernements et les autorités des pays membres de la Commission, des questions diplomatiques et du protocole, ainsi que du service des réunions intergouvernementales.

- 21.35 La Division des opérations et de la planification des programmes continuera, pour le compte du Secrétaire exécutif, d'assurer la coordination générale; elle conseillera les directeurs de sous-programmes et les aidera à formuler le projet de cadre stratégique, ses priorités et ses révisions, à établir le projet de programme de travail et le projet de rapport biennal de la Commission sur ses travaux, en vue de leur examen et de leur adoption à la session de la Commission, qui se tient tous les deux ans, ainsi qu'à élaborer le projet de budget-programme pour l'exercice biennal et les rapports correspondants sur l'exécution dudit budget-programme.
- 21.36 La Division des opérations et de la planification des programmes continuera de procéder au suivi du programme de travail. De plus, elle coordonnera et agencera la mise en œuvre du plan d'évaluation de la CEPALC et en rendra compte. Elle sera chargée d'assurer la coordination, l'orientation et la supervision du programme de coopération technique financé par des fonds extrabudgétaires de la Commission ainsi que les activités de collecte de fonds qui s'y rapportent.
- 21.37 Le Groupe des services d'information fait partie du Bureau du Secrétaire exécutif. Ses activités, menées à Santiago en étroite coordination avec le Département de l'information du Siège des Nations Unies, comprennent : a) l'organisation de conférences de presse et la publication de communiqués de presse; b) l'élaboration et la diffusion de brochures et de pochettes de documentation à propos des travaux de la Commission et de l'ONU; c) la gestion de l'architecture informatique du site Web de la Commission, notamment la formation du réseau de coordonnateurs, le suivi du nombre de connexions et l'établissement de statistiques permettant d'identifier les tendances et centres d'intérêt; d) l'insertion d'articles d'opinion dans les médias régionaux; e) l'organisation de campagnes dans les nouveaux médias sociaux, ainsi que l'élaboration et la publication d'un bulletin bimensuel; et f) la prise en charge des attentes des journalistes et du public.

Tableau 21.8

**Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

**Objectif de l'Organisation** : Assurer l'application intégrale des directives des organes délibérants et le respect des politiques et procédures de l'Organisation des Nations Unies en ce qui concerne la gestion du programme de travail et des ressources humaines et financières

**Réalisations escomptées du Secrétariat**

**Indicateurs de succès**

a) Gestion efficace du programme de travail

a) i) Exécution des produits et fourniture des services dans les délais prévus

*Mesure des résultats*

2008-2009 : délais respectés dans 96 % des cas

2010-2011 (estimation) : délais respectés dans 96,5 % des cas

2012-2013 (objectif) : délais respectés dans 97 % des cas

- ii) Gestion efficiente et efficace des ressources
- Mesure des résultats*  
2008-2009 : emploi à 100 % des ressources disponibles  
2010-2011 (estimation) : emploi à 100 % des ressources disponibles  
2012-2013 (objectif) : emploi à 100 % des ressources disponibles
- b) Amélioration des délais de présentation de la documentation destinée aux réunions intergouvernementales
- b) Augmentation du pourcentage de documents d'avant session présentés dans les délais impartis
- Mesure des résultats*  
2008-2009 : sans objet  
2010-2011 (estimation) : 70 % des documents d'avant session présentés dans les délais impartis  
2012-2013 (objectif) : 75 % des documents d'avant session présentés dans les délais impartis
- c) Mise en évidence des questions nouvelles concernant les priorités de la région en matière de développement
- c) Augmentation du nombre de fois où le secrétariat a porté des questions nouvelles à l'attention des États membres
- Mesure des résultats*  
2008-2009 : 4 fois  
2010-2011 (estimation) : 5 fois  
2012-2013 (objectif) : 6 fois
- d) Plus grande cohérence dans la politique de gestion des activités économiques et sociales de l'ONU
- d) Augmentation du nombre d'activités menées en collaboration avec d'autres organismes
- Mesure des résultats*  
2008-2009 : 3 activités conjointes  
2010-2011 (estimation) : 4 activités conjointes  
2012-2013 (objectif) : 5 activités conjointes
- e) Amélioration de la connaissance qu'a le public du rôle de la CEPALC dans la promotion du développement économique et social de la région Amérique latine et Caraïbes grâce à des activités d'information
- e) i) Élargissement de la couverture médiatique des activités de la CEPALC
- Mesure des résultats*  
2008-2009 : sans objet  
2010-2011 (estimation) : 1 250 coupures de presse issues de médias latino-américains  
2012-2013 (objectif) : 1 300 coupures de presse issues de médias latino-américains

ii) Augmentation de l'utilisation des informations publiées par la CEPALC

*Mesure des résultats*

2008-2009 : sans objet

2010-2011 (estimation) : 3 600 000 visites sur le site Web de la CEPALC

2012-2013 (objectif) : 3 600 500 visites sur le site Web de la CEPALC

---

### Facteurs externes

21.38 Cette composante devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si toutes les parties intéressées coopèrent pleinement.

### Produits

21.39 Les produits finals de l'exercice 2012-2013 seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
  - i) Services fonctionnels à fournir pour la session biennale de la CEPALC et de ses organes subsidiaires (2);
  - ii) Documentation destinée aux organes délibérants : projet de programme de travail de la CEPALC pour l'exercice biennal 2014-2015 (1); projet de budget-programme de la CEPALC pour l'exercice biennal 2014-2015 (1); rapport sur l'exécution du budget-programme de la CEPALC pour l'exercice biennal 2010-2011 (1); rapport sur les principales questions que la Commission examinera à sa trente-quatrième session (1); projet de cadre stratégique de la CEPALC pour l'exercice biennal 2014-2015 (1); rapport sur les travaux de la CEPALC depuis sa trente-troisième session (1); rapport sur les activités de la CEPALC visant à promouvoir et à soutenir la coopération technique Sud-Sud pendant l'exercice biennal 2010-2011 (1); rapport sur les travaux de la Commission à sa trente-quatrième session (1);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :
  - i) Publications en série : *CEPAL Review* (6);
  - ii) Publications isolées : rapport sur l'examen de l'état d'avancement de l'un des objectifs du Millénaire pour le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes (1);
  - iii) Expositions, visites guidées, conférences : visites guidées des locaux de la Commission à Santiago (2); activités d'information liées aux manifestations et célébrations organisées par l'ONU et la Commission (journées internationales) (2);
  - iv) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : élaboration d'un bulletin d'information électronique intitulé *Notas de la CEPAL/ECLAC Notes* en anglais, espagnol et portugais (quatre numéros par an) (2); réponses apportées oralement et par écrit aux demandes d'information du public concernant l'ONU (2);
  - v) Communiqués et conférences de presse : organisation de conférences de presse et de points de presse relatifs au lancement des publications phares de la CEPALC et de l'ONU (2); élaboration et diffusion de communiqués de presse en anglais et en espagnol relatifs aux travaux de la CEPALC et de l'ONU (2);

- vi) Manifestations spéciales : activités de liaison avec les médias d'information nationaux et internationaux pour coordonner les interviews avec les porte-parole de la CEPALC et de l'ONU (2);
- vii) Activités techniques : gestion de l'architecture informatique du site Internet de la CEPALC et coordination, développement et mise à jour du site, y compris la formation du réseau de coordonnateurs, la fourniture de statistiques sur le nombre de visiteurs et de pages consultées (2);
- viii) Audiovisuel : organisation de campagnes virales dans les nouveaux médias sociaux (2); couverture photographique des réunions et activités de la CEPALC (2); production de documents audiovisuels sur les travaux de la CEPALC (2);
- ix) Services fonctionnels pour les réunions du Mécanisme de coordination régionale (2);
- c) Services de conférence, administration, contrôle (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) : évaluations internes discrétionnaires (7).

Tableau 21.9

**Ressources nécessaires : direction exécutive et administration**

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2010-2011	2012-2013 (avant actuali- sation des coûts)	2010-2011	2012-2013
Budget ordinaire	5 929,0	5 730,8	30	29
Postes	697,6	5 730,8	–	–
Autres objets de dépense	6 626,6	6 300,4	30	29
<b>Total partiel</b>	<b>6 626,6</b>	<b>6 300,4</b>	<b>30</b>	<b>29</b>
Fonds extrabudgétaires	650,0	700,0	3	2
<b>Total</b>	<b>7 276,6</b>	<b>7 000,4</b>	<b>33</b>	<b>31</b>

- 21.40 Le montant demandé au titre des postes (5 730 800 dollars) servirait à financer les 29 postes indiqués dans le tableau 21.9 ci-dessus (1 SGA, 1 D-2, 2 D-1, 1 P-5, 3 P-4, 1 P-3 et 20 agents locaux). La diminution des ressources demandées au titre des postes résulte de la suppression d'un poste P-2. Le montant demandé au titre des autres objets de dépense (569 600 dollars), en diminution de 128 000 dollars, permettra de financer notamment les services de personnel temporaire (autre que pour les réunions), de consultants et d'experts, les autres dépenses de personnel, les frais de voyage du personnel, les services contractuels et les frais généraux de fonctionnement. La diminution nette est principalement imputable à une diminution des dépenses en communications, en conséquence de la réaffectation des ressources concernées à l'appui aux programmes, afin qu'elles soient gérées au niveau central, en vue de gagner en efficience.
- 21.41 Au cours de l'exercice biennal 2012-2013, des ressources extrabudgétaires qui devraient s'élever à 700 000 dollars permettront de financer les deux postes figurant dans le tableau 21.9. Ce montant est en augmentation de 50 000 dollars par rapport aux estimations pour 2010-2011, en raison du changement de catégorie des emplois de temporaire pour un conseiller juridique (qui passe au niveau P-4) et un assistant administratif recruté sur le plan local.

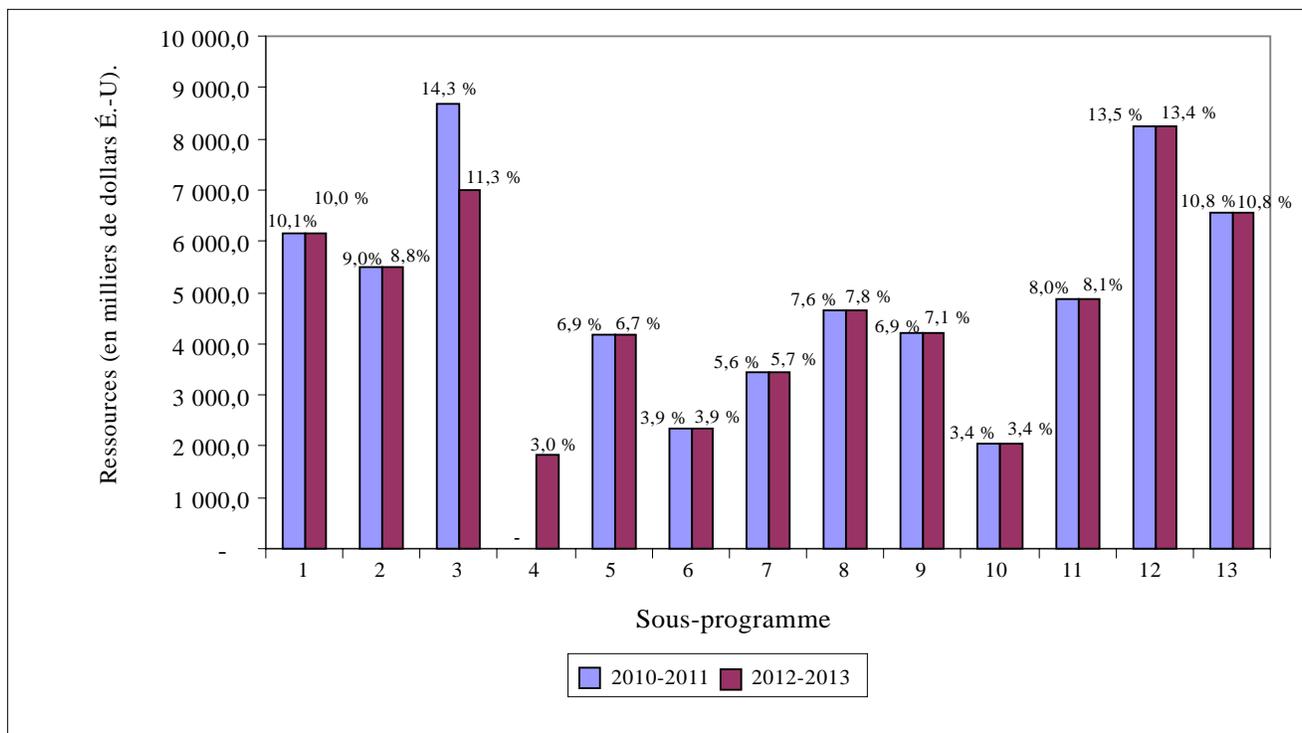
## C. Programme de travail

Tableau 21.10

### Ressources nécessaires, par sous-programme

Sous-programme	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2010-2011	2012-2013 (avant actuali- sation des coûts)	2010-2011	2012-2013
1. Insertion dans l'économie mondiale et intégration et coopération régionales	6 141,1	5 932,9	26	25
2. Production et innovation	5 478,9	5 275,7	21	20
3. Politiques macroéconomiques et croissance	8 699,6	6 777,7	37	29
4. Financement du développement	–	1 811,4	–	7
5. Développement social et égalité sociale	4 191,9	3 990,7	17	16
6. Transversalisation de la problématique hommes-femmes dans le développement régional	2 347,0	2 349,5	9	9
7. Population et développement	3 433,1	3 430,1	16	16
8. Développement durable et établissements humains	4 643,5	4 638,5	18	18
9. Ressources naturelles et infrastructures	4 225,7	4 220,7	18	18
10. Planification de l'administration publique	2 047,8	2 049,8	11	11
11. Statistiques	4 865,2	4 860,2	24	24
12. Activités sous-régionales au Mexique et en Amérique centrale	8 235,5	8 028,4	43	42
13. Activités sous-régionales dans les Caraïbes	6 569,2	6 482,9	36	35
<b>Total partiel</b>	<b>60 878,5</b>	<b>59 848,5</b>	<b>276</b>	<b>270</b>
Fonds extrabudgétaires	28 100,0	27 950,0	27	30
<b>Total</b>	<b>88 978,5</b>	<b>87 798,5</b>	<b>303</b>	<b>300</b>

Tableau 21.11  
Ressources nécessaires, par sous-programme (budget ordinaire)



**Sous-programme 1**  
**Insertion dans l'économie mondiale et intégration**  
**et coopération régionales**

*Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 5 932 900 dollars*

- 21.42 La responsabilité fonctionnelle de ce sous-programme incombe à la Division de l'intégration et du commerce internationaux, qui s'en acquitte en collaboration avec les bureaux de la CEPALC à Washington et à Brasilia. Comme il concerne des questions transversales, le sous-programme sera exécuté en collaboration avec les autres divisions et services de la Commission. La stratégie tiendra compte spécialement des dispositions relatives aux objectifs et cibles fixés par la Déclaration du Millénaire, en particulier ceux concernant la réduction de la pauvreté et le partenariat mondial pour le développement.
- 21.43 Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 1 du programme 17 du cadre stratégique pour la période 2012-2013.

Tableau 21.12

**Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

**Objectif de l'Organisation** : Renforcer la coopération régionale et les mécanismes d'intégration aux niveaux sous-régional, régional et panaméricain en resserrant les liens entre les pays d'Amérique latine et des Caraïbes et l'économie mondiale

**Réalisations escomptées du Secrétariat**

**Indicateurs de succès**

a) Amélioration de la capacité des pays d'Amérique latine et des Caraïbes de participer aux échanges commerciaux et aux chaînes de valorisation aux niveaux mondial et régional en formulant et mettant en œuvre des politiques commerciales et des stratégies de développement des exportations

a) i) Augmentation du nombre de pays de la région qui, afin de mieux participer aux échanges commerciaux et aux chaînes de valorisation aux niveaux mondial et régional, ont adopté des politiques et mesures d'intégration commerciale conformes aux recommandations de la Commission

*Mesure des résultats*

2008-2009 : 5 pays

2010-2011 (estimation) : 6 pays

2012-2013 (objectif) : 6 pays

ii) Pourcentage accru de lecteurs reconnaissant l'utilité de l'analyse et des recommandations concernant les politiques commerciales et les stratégies de développement des exportations figurant dans la publication intitulée *Latin America and the Caribbean in the World Economy (L'Amérique latine et les Caraïbes dans l'économie mondiale)* et d'autres publications choisies

*Mesure des résultats*

2008-2009 : 87 %

2010-2011 (estimation) : 90 %

2012-2013 (objectif) : 90 %

b) Renforcement de la capacité des parties prenantes des pays de la région d'évaluer les conséquences des politiques commerciales et leur contribution aux autres aspects du développement durable, y compris la lutte contre la pauvreté et l'adaptation aux changements climatiques

b) i) Nombre accru des pays de la région ayant adopté des politiques, mécanismes et mesures conformes aux recommandations de la Commission concernant l'évaluation des conséquences des échanges commerciaux sur les autres aspects du développement durable et la contribution qu'ils peuvent apporter dans ce domaine

*Mesure des résultats*

2008-2009 : 5 pays

2010-2011 (estimation) : 6 pays

2012-2013 (objectif) : 6 pays

ii) Nombre accru d'institutions publiques et d'organismes privés reconnaissant que les services de coopération technique de la Commission les ont aidés à renforcer leurs capacités dans les domaines des échanges commerciaux et du développement durable

*Mesure des résultats*

2008-2009 : sans objet

2010-2011 (estimation) : 10 institutions publiques et organismes privés

2012-2013 (objectif) : 12 institutions publiques et organismes privés

---

### Facteurs externes

21.44 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) la communauté internationale apporte son soutien aux États membres de la Commission et répond à leurs besoins et préoccupations spécifiques en matière d'échanges commerciaux internationaux et d'intégration, en tenant compte des directives de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social ainsi que des objectifs de développement convenus au plan international, notamment ceux énoncés dans la Déclaration du Millénaire, et des engagements pris au titre des divers accords commerciaux bilatéraux, sous-régionaux et multilatéraux; b) les États membres approfondissent les processus d'intégration régionale en tenant compte des mutations intervenant sur la scène économique mondiale, et des politiques et mesures sont mises en place afin de maximiser les profits et de réduire les coûts en faveur de la majorité de la population, qui sera le principal bénéficiaire du développement économique et social; c) la communauté internationale et plus particulièrement les pays de la région s'efforcent de tirer parti des avantages qui pourraient découler des négociations menées dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ou au sein d'autres instances, spécialement en ce qui concerne la facilitation des échanges commerciaux et l'initiative Aide pour le commerce.

### Produits

21.45 Les produits finals de l'exercice biennal 2012-2013 seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) : groupes spéciaux d'experts : réunion d'experts chargés d'examiner les faits nouveaux et les perspectives concernant l'initiative Aide pour le commerce et la facilitation des échanges commerciaux en Amérique latine et dans les Caraïbes (1); réunion d'experts chargés d'examiner les relations économiques, commerciales et d'investissement entre les pays de la région, leurs stratégies nationales en matière d'échanges commerciaux et de développement et leurs efforts en vue de parvenir à l'intégration régionale (1); réunion d'experts chargés d'examiner le lien entre l'expansion des échanges commerciaux et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et la promotion des petites et moyennes entreprises tournées vers l'exportation (1); réunion d'experts chargés d'examiner les relations entre politiques macroéconomiques et commerciales des pays de la région, compte tenu de l'évolution de l'économie mondiale, en accordant une attention particulière aux conséquences de ces politiques et aux perspectives pour la région (1); réunion d'experts chargés d'examiner les relations entre le système de règles commerciales multilatérales, l'administration des accords de libre-échange et la participation aux chaînes de valorisation mondiales (1);

- b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :
- i) Publications en série : *Latin America and the Caribbean in the World Economy* (2011-2012) (1); *Latin America and the Caribbean in the World Economy* (2012-2013) (1); études sur l'évolution de la situation et les perspectives en matière d'intégration aux niveaux sous-régional et régional (2); études sur les questions prioritaires concernant les relations commerciales entre les États-Unis d'Amérique et les pays d'Amérique latine et des Caraïbes, comprenant notamment l'analyse des obstacles aux exportations en provenance des pays de la région (2); études portant sur l'application des accords conclus au sein de l'OMC et sur le fonctionnement des négociations multilatérales et analysant les textes issus de ces négociations ainsi que l'interaction entre les politiques des grands pays industrialisés et celles des régions en développement, et notamment l'Amérique latine et les Caraïbes (2);
  - ii) Publications isolées : étude de l'évolution économique des pays de la région Asie-Pacifique, avec une attention particulière portée aux réseaux logistiques birégionaux, en particulier ceux impliquant des petites et moyennes entreprises (1); étude des tendances et perspectives dans les relations économiques entre le Brésil et ses principaux partenaires commerciaux du Groupe des Vingt (1); étude de l'incidence des activités menées au titre de l'initiative Aide pour le commerce sur certains pays de la région (1); étude de l'incidence des activités visant à l'intégration financière et commerciale aux niveaux régional et sous-régional sur certains pays de la région (1); étude comparée des relations économiques du Brésil avec ses principaux partenaires commerciaux au niveau mondial et ses partenaires dans le processus d'intégration régionale et des relations économiques d'autres économies à croissance rapide du groupe BRIC (Brésil, Russie, Inde et Chine) avec leurs principaux partenaires commerciaux au niveau mondial et leurs partenaires dans leurs processus respectifs d'intégration régionale (1); étude des facteurs nouveaux influant sur la compétitivité et sur les politiques publiques de promotion de la compétitivité et de l'innovation (1); étude des tendances récentes de l'économie mondiale et de leurs conséquences sur les économies de certains pays de la région (1); étude des aspects stratégiques des relations économiques et commerciales entre les pays d'Asie et ceux d'Amérique latine et des Caraïbes, en portant une attention particulière aux rôles respectifs de la Chine et de l'Inde (1); étude sur les conséquences des normes de sécurité sur les échanges commerciaux et la compétitivité de certains pays de la région (1); étude sur l'évolution de l'économie mondiale et ses conséquences sur l'Amérique latine et les Caraïbes, avec une attention particulière portée à la mondialisation des entreprises d'Amérique latine et des Caraïbes ainsi qu'aux alliances public-privé (1); étude de l'impact des accords commerciaux bilatéraux sur le processus d'intégration (1); étude de la mise en œuvre des mesures relevant de l'aide pour le commerce et de leurs conséquences sur la compétitivité de certains pays de la région (1); étude des relations entre échanges commerciaux et développement durable, en particulier en ce qui concerne les changements climatiques, dans une perspective régionale, en accordant une attention particulière aux stratégies d'atténuation et à l'apparition de nouvelles perspectives (1); étude visant à évaluer comment un engagement plus actif des entreprises, en particulier petites et moyennes, d'Amérique latine et des Caraïbes dans les chaînes d'approvisionnement et de valorisation mondiales et régionales pourrait combler l'écart de productivité entre ces entreprises et le reste du secteur des entreprises (1); étude de l'impact social des politiques commerciales dans certains pays de la région, en particulier concernant la pauvreté et la répartition des revenus, la création d'emplois, les écarts de productivité entre différents secteurs, et les disparités et asymétries sectorielles et régionales entre pays et au sein de

- chacun d'eux (1); études sur les conséquences des changements climatiques et des mesures politiques prises pour y parer sur les échanges commerciaux et la compétitivité de certains pays de la région (3);
- iii) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : *CEPAL Trade Note*, consacré aux événements nouveaux en matière d'échanges commerciaux et d'intégration concernant les pays de la région (4 numéros) (2); *CEPAL News* (publié par le bureau de la CEPALC à Washington) (24 numéros) (2); rapports d'information sur les flux de capitaux en direction de l'Amérique latine et des Caraïbes (qui fourniront également de la matière aux publications *Preliminary Overview of the Economy of Latin America and the Caribbean* et *Economic Survey of Latin America and The Caribbean* (4 numéros pendant l'exercice biennal) (2); rapports d'information sur l'économie des États-Unis (qui fourniront également de la matière aux publications *Preliminary Overview of the Economy of Latin America and the Caribbean* et *Economic Survey of Latin America and The Caribbean* (en anglais seulement, 6 numéros pendant l'exercice biennal) (2);
- iv) Activités techniques : mise à jour, maintenance et développement de la base de données Integrated Database of Trade Disputes for Latin America and the Caribbean, qui analyse de façon approfondie les différends survenus dans le cadre des règles de l'Organisation mondiale du commerce, des quatre systèmes d'intégration sous-régionaux et de l'Accord de libre-échange nord-américain (2); mise à jour, maintenance et développement de la base de données Interactive Graphic System of International Trade Data, qui contient des données sur les échanges commerciaux aux niveaux national, régional et mondial (2); mise à jour, maintenance et développement de la base de données Observatory of Imports Customs Control, qui contient des données sur les produits d'importation à qui l'entrée sur le territoire des États-Unis a été refusée (2);
- c) Coopération technique (fonds extrabudgétaires) :
- i) Services de conseil : prestation de services de conseil aux pays de la région et aux organisations d'intégration régionale qui en feront la demande, en vue d'accentuer les avantages de l'intégration (1); prestation de services de conseil aux pays de la région ainsi qu'aux groupements professionnels, organismes de promotion des échanges commerciaux et autres grands acteurs qui en feront la demande, dans les domaines relatifs au suivi des sommets mondiaux et d'autres réunions de haut niveau consacrés aux échanges commerciaux (1); prestation de services de coopération technique aux pays de la région et aux autres grands acteurs qui en feront la demande, dans les domaines relatifs à la négociation, la mise en œuvre et la gestion des accords commerciaux et réglementations multilatérales (1); prestation de services de coopération technique aux pays de la région et à d'autres entités importantes des secteurs public et privé qui en feront la demande, dans les domaines relatifs aux échanges commerciaux, aux stratégies de développement des exportations, à la facilitation des transports et à l'initiative Aide pour le commerce (1); prestation de services de coopération technique aux pays de la région ainsi qu'aux groupements professionnels, aux organismes de promotion des échanges commerciaux et aux autres grands acteurs qui en feront la demande, à propos des partenariats public-privé pour le développement et des questions relatives à la responsabilité sociale des entreprises (1); prestation de services de coopération technique aux pays de la région ainsi qu'aux groupements professionnels, aux organismes de promotion des échanges commerciaux et aux autres grands acteurs qui en feront la demande, sur les liens existant entre les échanges commerciaux et des questions sociales telles que la pauvreté, la répartition des

revenus, les écarts de productivité et la création d'emplois (1); prestation de services de coopération technique aux pays de la région ainsi qu'aux groupements professionnels, aux organismes de promotion des échanges commerciaux et aux autres acteurs qui en feront la demande, dans les domaines relatifs aux échanges commerciaux et au développement durable (1); prestation de services de coopération technique aux pays de la région, aux organismes de promotion des échanges commerciaux, aux institutions de promotion des petites et moyennes entreprises et aux autres acteurs qui en feront la demande, afin de renforcer leurs capacités de conception et de mise en œuvre de politiques publiques commerciales ou autres (1);

- ii) Stages, séminaires et ateliers : coopération avec des organismes publics, des établissements d'enseignement supérieur et universités ainsi que des organismes régionaux en vue de la mise au point d'activités de formation visant à renforcer la participation des entités de la région, et particulièrement celle de ses petites et moyennes entreprises, aux réseaux d'approvisionnement mondiaux des secteurs de l'industrie, des services et des produits à base de ressources naturelles; d'autres questions, telles que la prise en compte des questions sociales dans les politiques commerciales et les partenariats public-privé pour le développement, seront traitées sur demande (1);
- iii) Projets opérationnels : projets de coopération technique sur les politiques et stratégies commerciales, et sur les échanges commerciaux et les changements climatiques (1).

Tableau 21.13

**Ressources nécessaires : sous-programme 1**

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2010-2011	2012-2013 (avant actuali- sation des coûts)	2010-2011	2012-2013
Budget ordinaire				
Postes	5 876,3	5 678,1	26	25
Autres objets de dépense	264,8	254,8	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>6 141,1</b>	<b>5 932,9</b>	<b>26</b>	<b>25</b>
Fonds extrabudgétaires	750,0	750,0	1	–
<b>Total</b>	<b>6 891,1</b>	<b>6 682,9</b>	<b>27</b>	<b>25</b>

- 21.46 Le montant prévu au titre des postes (5 678 100 dollars) permettra de financer 25 postes (1 D-1, 2 P-5, 4 P-4, 5 P-3, 4 P-2, 4 d'agent des services généraux et 5 d'agent local), comme indiqué au tableau 21.13. La diminution de 198 200 dollars est imputable à la suppression d'un poste P-2. Le montant prévu au titre des autres objets de dépense (254 800 dollars) doit financer les autres dépenses de personnel, les services de consultants et d'experts et les frais de voyage du personnel. La diminution de 10 000 dollars résulte de la baisse des frais de voyage.
- 21.47 Les fonds extrabudgétaires attendus pour l'exercice biennal 2012-2013 (750 000 dollars) devraient financer des objets de dépense autres que les postes : personnel temporaire (autre que pour les réunions), frais de voyage du personnel, services de consultants, autres dépenses de fonctionnement et aides financières. Les fonds extrabudgétaires devraient en particulier aider à la réalisation de la cible du huitième objectif du Millénaire pour le développement qui consiste à

poursuivre la mise en place d'un système commercial et financier multilatéral ouvert, réglementé, prévisible et non discriminatoire et comprend un engagement en faveur de la bonne gouvernance, du développement et de la lutte contre la pauvreté, au niveau tant national qu'international.

## Sous-programme 2 Production et innovation

*Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 5 275 700 dollars*

- 21.48 L'unité administrative chargée d'exécuter ce sous-programme est la Division de la production, de la productivité et de la gestion, qui se compose de trois services spécialisés restructurés en fonction des domaines d'activités thématiques du sous-programme. Les activités seront réalisées en coordination avec les autres divisions et services de la Commission, en particulier la Division de l'intégration du commerce international et le bureau de la Commission à Buenos Aires. La stratégie suivie tiendra compte spécialement des dispositions pertinentes se rapportant aux buts et cibles énoncés dans la Déclaration du Millénaire, en particulier ceux concernant la réduction de la pauvreté extrême et de la faim grâce à la promotion de l'emploi productif, au partenariat mondial pour le développement, à l'amélioration de la gouvernance, au développement et à la réduction de la pauvreté aux échelons national et international, au partage des avantages des nouvelles technologies, en particulier des technologies de l'information et des communications.
- 21.49 Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 2 du programme 17 du cadre stratégique pour la période 2012-2013.

Tableau 21.14

### Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

**Objectif de l'Organisation :** Encourager la productivité, la convergence et l'innovation en Amérique latine et dans les Caraïbes en tenant dûment compte de leur incidence sur le développement durable et de leurs liens avec l'économie mondiale

#### Réalisations escomptées du Secrétariat

a) Renforcement de la capacité des gouvernements d'Amérique latine et des Caraïbes de formuler des politiques et des stratégies visant à améliorer la compétitivité de leurs structures de production

#### Indicateurs de succès

a) i) Augmentation du nombre de pays ayant adopté des politiques ou des mesures visant à améliorer la compétitivité de leurs structures de production conformément aux recommandations de la Commission

#### *Mesure des résultats*

2008-2009 : sans objet

2010-2011 (estimation) : 5 pays

2012-2013 (objectif) : 6 pays

ii) Augmentation du nombre d'autorités gouvernementales et d'institutions publiques ayant reconnu avoir bénéficié des services de coopération technique fournis par la Commission ou des études sur l'amélioration de la compétitivité qu'elle a soumises à des réunions intergouvernementales

	<i>Mesure des résultats</i> 2008-2009 : sans objet 2010-2011 (estimation) : 8 autorités gouvernementales et institutions publiques 2012-2013 (objectif) : 9 autorités gouvernementales et institutions publiques
b) Renforcement des connaissances et des capacités institutionnelles des pays d'Amérique latine et des Caraïbes de promouvoir la productivité, la convergence et l'innovation	b) i) Augmentation du pourcentage de participants aux séminaires, ateliers et cours de formation organisés dans le cadre du sous-programme ayant reconnu avoir bénéficié des services de coopération technique fournis par la Commission pour les aider à améliorer leurs capacités de promouvoir la productivité, la convergence et l'innovation  <i>Mesure des résultats</i> 2008-2009 : sans objet 2010-2011 (estimation) : 91 % 2012-2013 (objectif) : 92 %  ii) Augmentation du pourcentage de lecteurs reconnaissant avoir bénéficié des analyses et des recommandations de politique générale concernant les schémas d'investissement et la compétitivité figurant dans la publication <i>Foreign Direct Investment in Latin America and the Caribbean</i> et dans d'autres publications éditées dans le cadre du sous-programme  <i>Mesure des résultats</i> 2008-2009 : sans objet 2010-2011 (estimation) : 75 % 2012-2013 (objectif) : 80 %

### Facteurs externes

- 21.50 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les autorités de la région continuent de considérer prioritaires leur appréhension et leur connaissance des questions visées dans le sous-programme ainsi que l'établissement de statistiques pertinentes aux plans régional et international; et b) la communauté internationale continue de se montrer sensible aux besoins et aux préoccupations des pays de la région en matière de politiques de développement de la production, dans le cadre des programmes et priorités de développement arrêtés aux échelons régional et international. L'exécution du sous-programme tiendra dûment compte des directives établies par l'Assemblée générale et par le Conseil économique et social, ainsi que des objectifs de développement convenus à l'échelon international, notamment ceux qui sont énoncés dans la Déclaration du Millénaire.

## Produits

21.51 Les produits finals de l'exercice 2012-2013 seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) : groupes spéciaux d'experts : réunion d'experts destinée à analyser les faits nouveaux intervenus en matière de changement structurel dans la région (1); réunion d'experts destinée à analyser l'évolution des politiques d'appui en faveur des petites et moyennes entreprises de certains sous-secteurs et pays de la région (1); réunion d'experts destinée à analyser les priorités de la région en matière d'innovation au service du développement (1); réunion d'experts destinée à analyser les évolutions technologiques, institutionnelles et politiques récentes opérées aux fins de l'atténuation des changements climatiques et de l'adaptation à leurs effets sur l'agriculture dans la région (1); réunion d'experts destinée à examiner les stratégies d'investissement dans certains types d'entreprises, sous-secteurs et pays de la région (1); réunion d'experts destinée à étudier les tendances en matière de recours aux technologies de l'information et des communications et aux réseaux pertinents aux échelons local, national et régional (1);
- b) Autres activités de fonds (budget ordinaire) :
  - i) Publications en série : étude de l'évolution des structures de production des pays de la région, axée sur les similarités et les différences entre les structures de production et leurs incidences sur l'action des pouvoirs publics (1); étude des politiques de développement de la production de certains sous-secteurs et pays de la région (1); *Foreign Direct Investment in Latin America and the Caribbean* (2012) (1); *Foreign Direct Investment in Latin America and the Caribbean* (2013) (1); *Outlook for Agriculture and Rural Development in the Americas: a Perspective on Latin America and the Caribbean*, dont l'édition de 2012 présentera un bilan de l'évolution des politiques dans le secteur agricole et des faits nouveaux en la matière, des données statistiques actualisées et des rapports spéciaux sur les nouvelles questions qui se posent dans les domaines de l'agriculture et du développement rural (1); *Outlook for Agriculture and Rural Development in the Americas: a Perspective on Latin America and the Caribbean*, dont l'édition de 2013 de présentera un bilan de l'évolution des politiques dans le secteur agricole et des faits nouveaux en la matière des données statistiques actualisées et des rapports spéciaux sur les nouveaux enjeux de l'agriculture et du développement rural (1);
  - ii) Publications isolées : étude du lien entre technologies de l'information et des communications et développement (1); étude sur les capacités et les résultats de certains agents économiques et sur leur insertion sur les marchés locaux, nationaux et internationaux (1); étude du lien entre innovation et développement (1); étude sur les stratégies visant à mettre au point, adopter et harmoniser de nouvelles technologies aux niveaux national et régional, en faveur de certains agents économiques et de certains pays de la région (1); étude sur l'évolution structurelle du secteur agricole dans la région et ses incidences sur les politiques sectorielles et de développement rural (1); étude sur le progrès technologique et sa capacité de susciter l'acquisition de connaissances parmi certains agents économiques, sous-secteurs et pays de la région (1); étude de l'évolution des sociétés transnationales et des grandes entreprises nationales de la région (1); étude des politiques favorisant les petites et moyennes entreprises dans certains pays de la région (1); étude de l'évolution de l'exploitation des technologies de l'information et des communications par les agents économiques et les sous-secteurs des pays de la région (1); études sur les stratégies d'innovation et de mise au point de technologies dans le secteur agro-industriel (2);

- iii) Activités techniques : élaboration, tenue et mise à jour de bases de données sur l'agriculture et l'économie rurale, l'industrie manufacturière et le secteur des services, à partir de données provenant de recensements, d'enquêtes sur les ménages et d'autres sources de microdonnées pour les pays de l'Amérique latine et des Caraïbes (2); élaboration, tenue et mise à jour de données statistiques sur les investissements et l'activité des entreprises et des grands acteurs économiques de la région (2);
- c) Coopération technique (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) :
  - i) Services consultatifs : prestation de services de coopération technique aux pays de la région qui en font la demande pour ce qui concerne les politiques touchant aux technologies de l'information et des communications (1); prestation de services de coopération technique aux pays de la région qui en font la demande pour ce qui concerne les stratégies d'investissement étranger direct aux échelons national et local (1); prestation de services de coopération technique aux pays de la région qui en font la demande pour ce qui concerne les petites et moyennes entreprises et l'agriculture (1); prestation de services de coopération technique aux pays de la région qui en font la demande pour ce qui concerne la mise au point de systèmes favorisant l'innovation aux échelons national, sectoriel et local (1); prestation de services de coopération technique aux pays de la région qui en font la demande pour ce qui concerne la conception et l'application de politiques et de stratégies de développement de la production et de compétitivité, notamment par des formes adéquates de partenariat entre le secteur public et le secteur privé (1);
  - ii) Stages, séminaires et ateliers : coopération avec les organismes publics, les universités et autres établissements d'enseignement supérieur ainsi que les organismes régionaux pour mettre au point des activités de formation touchant à l'innovation au service du développement et aux politiques concernant les technologies de l'information et des communications (1); coopération avec les organismes publics, les universités et autres établissements d'enseignement supérieur, les organisations internationales et les organismes régionaux pour mettre au point des activités de formation dans des domaines touchant la productivité et l'expansion des entreprises aux niveaux régional, national ou local (1); coopération avec les organismes publics, les universités et autres établissements d'enseignement supérieur, les organisations internationales et les organismes régionaux pour mettre au point des activités de formation dans des domaines touchant la productivité et l'expansion des entreprises dans les secteurs de l'économie rurale, de l'industrie et de certaines branches du secteur des services aux niveaux régional, national ou local (1); programme international d'enseignement sur les économies latino-américaines (2012) (1); programme international d'enseignement sur les économies latino-américaines (2013) (1);
  - iii) Projets opérationnels : projet de coopération technique sur l'investissement au service du développement des capacités de production dans les petites et moyennes entreprises (1).

Tableau 21.15

**Ressources nécessaires : sous-programme 2**

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2010-2011	2012-2013 (avant actualisation des coûts)	2010-2011	2012-2013
Budget ordinaire				
Postes	5 213,1	5 014,9	21	20
Autres objets de dépense	265,8	260,8	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>5 478,9</b>	<b>5 275,7</b>	<b>21</b>	<b>20</b>
Fonds extrabudgétaires	5 000,0	5 000,0	5	5
<b>Total</b>	<b>10 478,9</b>	<b>10 275,7</b>	<b>26</b>	<b>25</b>

21.52 Le montant de 5 014 900 dollars demandé au titre des postes doit permettre de financer 20 postes (1 D-1, 3 P-5, 5 P-4, 5 P-3, 1 P-2 et 5 postes d'agent local), comme indiqué dans le tableau 21.15. La diminution de 198 200 dollars s'explique par la suppression d'un poste P-2. Le montant de 260 800 dollars demandé au titre des autres objets de dépense, en diminution de 5 000 dollars, doit servir à couvrir les autres dépenses de personnel, le coût du personnel temporaire (autre que pour les réunions) nécessaire pour absorber la charge de travail pendant les périodes de pointe, les services de consultants et d'experts et les frais de voyage.

21.53 Les fonds extrabudgétaires attendus pour l'exercice biennal 2012-2013 (5 000 000 de dollars) serviront à financer cinq postes, comme indiqué au tableau 21.15, ainsi que d'autres objets de dépense tels que les frais de voyage du personnel, les services de consultants, les autres dépenses de fonctionnement et l'organisation de séminaires. Les fonds disponibles serviront à financer des activités entreprises dans le cadre de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, en particulier l'objectif 8, qui concerne un partenariat mondial pour le développement, ainsi que la cible tendant à faire profiter au plus grand nombre de nouvelles technologies, tout particulièrement celles de l'information et des communications, en vue d'améliorer les capacités de production de la région et d'en réduire les écarts de productivité.

**Sous-programme 3**  
**Politiques macroéconomiques et croissance**

*Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 6 777 700 dollars*

21.54 La responsabilité de l'exécution de ce sous-programme incombe à la Division du développement économique, qui s'en acquitte en collaboration avec les sièges sous-régionaux de la Commission, à Mexico et Port of Spain, et ses bureaux de Buenos Aires, Brasilia, Bogota, Montevideo et Washington, ainsi qu'avec d'autres divisions techniques de la Commission, essentiellement la Division de la statistique et des projections économiques, la Division du financement pour le développement, la Division du développement social et l'Institut de planification économique et sociale pour l'Amérique latine et les Caraïbes.

21.55 Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 3 du programme 17 du cadre stratégique pour la période 2012-2013.

Tableau 21.16

**Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

**Objectif de l'Organisation** : Assurer la croissance à long terme des pays d'Amérique latine et des Caraïbes en améliorant la conception et la mise en œuvre de politiques macroéconomiques adaptées

**Réalisations escomptées du Secrétariat****Indicateurs de succès**

a) Renforcement de la capacité des décideurs et des autres parties prenantes de la région de l'Amérique latine et des Caraïbes d'analyser et d'évaluer les questions macroéconomiques dans la perspective de politiques propres à renforcer la croissance à long terme

a) i) Augmentation du pourcentage de lecteurs affirmant avoir bénéficié des analyses et des recommandations de politique générale concernant les questions économiques et les politiques de nature à promouvoir la croissance à long terme figurant dans la publication intitulée *Economic Survey of Latin America and the Caribbean*, la publication intitulée *Preliminary Overview of the Economies of Latin America and the Caribbean* et certaines autres publications

*Mesure des résultats*

2008-2009 : sans objet

2010-2011 (estimation) : 70 %

2012-2013 (objectif) : 75 %

ii) Augmentation du pourcentage de participants aux réseaux organisés par le sous-programme qui jugent « utiles » ou « très utiles » les forums et leurs recommandations concernant les questions macroéconomiques et les politiques de nature à promouvoir une croissance à long terme

*Mesure des résultats*

2008-2009 : sans objet

2010-2011 (estimation) : 70 %

2012-2013 (objectif) : 75 %

b) Renforcement de la capacité des décideurs des pays d'Amérique latine et des Caraïbes de formuler et de mettre en œuvre des politiques macroéconomiques visant à réduire la vulnérabilité économique et sociale

b) i) Augmentation du nombre d'autorités publiques ayant adopté des mesures allant dans le sens des recommandations formulées par la Commission concernant les politiques macroéconomiques et la participation

*Mesure des résultats*

2008-2009 : sans objet

2010-2011 (estimation) : 10 autorités gouvernementales

2012-2013 (objectif) : 11 autorités gouvernementales

ii) Augmentation du nombre d'institutions qui prennent en considération les analyses et les suggestions de politique générale diffusées par la Commission par le biais de missions de coopération technique dans la formulation des politiques et des mesures macroéconomiques

*Mesure des résultats*

2008-2009 : sans objet

2010-2011 (estimation) : 3 institutions

2012-2013 (objectif) : 4 institutions

---

### Facteurs externes

21.56 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) la conjoncture économique internationale et la gestion des politiques macroéconomiques des pays de la région se caractérisent par la stabilité, de sorte que l'économie de ces pays est mieux à même de supporter les chocs extérieurs et les perturbations; et b) la communauté internationale se montre sensible aux besoins et aux préoccupations des États membres de la Commission en matière de politiques macroéconomiques et de stratégies de croissance à long terme, dans le cadre des programmes et priorités de développement arrêtés aux échelons régional et international. L'exécution du sous-programme tiendra dûment compte des directives établies par l'Assemblée générale et par le Conseil économique et social, ainsi que des objectifs de développement convenus à l'échelon international, notamment ceux qui sont énoncés dans la Déclaration du Millénaire, ainsi que dans les textes issus des conférences et réunions au sommet des Nations Unies concernant les questions économiques et sociales.

### Produits

21.57 Les produits finals de l'exercice 2012-2013 seront les suivants :

- a) Service d'organismes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) : groupes spéciaux d'experts : réunion d'experts sur une question de politique budgétaire intéressant tout particulièrement la région (1); réunion d'experts sur une question concernant les liens existant entre la région de l'Amérique latine et des Caraïbes et l'économie mondiale (1); réunion d'experts destinée à examiner les nouveaux progrès en matière de modélisation des économies ouvertes et leur contribution aux prévisions à court terme (1);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :
  - i) Publications en série : *Economic Survey of Latin America and the Caribbean* (éditions de 2011-2012 et de 2012-2013) (2); *Preliminary Overview of the Economies of Latin America and the Caribbean* (éditions de 2012 et de 2013) (2); étude d'un aspect prioritaire des politiques de la région en matière de finances publiques (1); étude d'un aspect prioritaire de la situation économique en Amérique latine et dans les Caraïbes (1);
  - ii) Publications isolées : étude d'un aspect prioritaire de la croissance économique et du marché du travail (1); étude d'un aspect prioritaire de la situation économique en Amérique latine et dans les Caraïbes (1); étude d'un aspect prioritaire des politiques de la région en matière de finances publiques (1); étude d'un aspect prioritaire des

politiques monétaires des pays d'Amérique latine et des Caraïbes (1); étude d'une question liée au développement macroéconomique de la Colombie dans un cadre propre à renforcer la croissance (1); étude d'une question liée au développement macroéconomique de l'Uruguay dans un cadre propre à renforcer la croissance (1); étude des politiques favorisant la croissance en Amérique latine et dans les Caraïbes (1); étude sur l'investissement et la croissance en Argentine (1); étude des synergies entre investissement public et investissement privé au Brésil dans un cadre propre à renforcer la croissance à long terme (1); étude de l'incidence des politiques publiques sur la répartition des revenus en Amérique latine et dans les Caraïbes (1); étude de l'intégration économique du Brésil, aux côtés d'autres pays d'Amérique latine, aux différents mécanismes d'intégration existants et de ses perspectives en la matière (1); étude économétrique des politiques favorisant la croissance (PIB potentiel) en Amérique latine et dans les Caraïbes (1); modélisation des perspectives de croissance à moyen et long terme à partir de divers scénarios de politiques économiques et sociales (2);

- iii) Activités techniques : mise en place et tenue d'un observatoire destiné à contrôler et à évaluer les politiques publiques mises en œuvre en Amérique latine et dans les Caraïbes (2); publication mensuelle du bulletin statistique sur les résultats économiques du Brésil (en anglais, espagnol et portugais) (2); publication trimestrielle des indicateurs macroéconomiques de l'Argentine (2); mise à jour et amélioration régulières des bases de données sur les résultats économiques de l'Amérique latine et des Caraïbes, en particulier celles qui contiennent les informations nécessaires à l'élaboration des publications en série mentionnées plus haut (2);
- c) Coopération technique (fonds extrabudgétaires) :
  - i) Services consultatifs : prestation aux pays qui en font la demande de services de coopération technique portant sur la conception et la mise en œuvre de politiques macroéconomiques axées sur la croissance; la coopération pourra notamment porter sur la coordination des politiques macroéconomiques, l'élaboration et la mise en œuvre de politiques budgétaires, et les réformes structurelles (1); prestation aux États membres et aux organes régionaux qui en font la demande de services de coopération technique portant sur la mise au point de systèmes de supervision et de modélisation du développement économique et l'élaboration d'indicateurs (1);
  - ii) Stages, séminaires et ateliers : coopération avec les organismes publics, les universités, les organisations non gouvernementales et les organismes régionaux et sous-régionaux, en vue d'appuyer les activités de formation portant sur des questions touchant la politique budgétaire et les autorités du marché du travail (1);
  - iii) Projets opérationnels : projets de coopération technique sur les politiques budgétaires anticycliques; politiques de stimulation du marché du travail (2).

Tableau 21.17

**Ressources nécessaires : sous-programme 3**

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2010-2011	2012-2013 (avant actuali- sation des coûts)	2010-2011	2012-2013
Budget ordinaire				
Postes	8 409,3	6 514,7	37	29
Autres objets de dépense	290,3	263,0	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>8 699,6</b>	<b>6 777,7</b>	<b>37</b>	<b>29</b>
Fonds extrabudgétaires	4 100,0	3 750,0	4	7
<b>Total</b>	<b>12 799,6</b>	<b>10 527,7</b>	<b>41</b>	<b>36</b>

- 21.58 Le montant de 6 514 700 dollars demandé au titre des postes doit permettre de financer 29 postes (1 D-1, 4 P-5, 6 P-4, 3 P-3, 4 P-2 et 11 d'agent local), comme indiqué dans le tableau 21.17. La diminution de 1 894 600 dollars s'explique par : a) la suppression d'un poste P-2; et b) la cession envisagée de sept postes (1 P-5, 2 P-4, 2 P-3 et 2 d'agent local) en vue de la mise en place du nouveau sous-programme 4 (Financement du développement), conformément au paragraphe 17.5 du cadre stratégique, qui prévoit que le nouveau sous-programme sera exécuté au moyen des ressources existantes.
- 21.59 Le montant demandé au titre des autres objets de dépense (263 000 dollars) doit servir à financer les autres dépenses de personnel, les services de consultants et d'experts et les frais de voyage du personnel. Ce montant représente une diminution nette de 27 300 dollars, qui tient à une baisse des crédits demandés au titre du personnel temporaire, compte tenu de la baisse tendancielle des dépenses à ce poste, au titre des consultants, du fait des services d'experts disponibles en interne, et au titre des voyage du personnel, au vu de la réduction proposée du nombre de postes. Cette diminution est partiellement compensée par l'augmentation des crédits demandés au titre des services d'experts nécessaires à la tenue de trois réunions de groupes d'experts.
- 21.60 Les fonds extrabudgétaires attendus pour l'exercice biennal 2012-2013 (3 750 000 dollars) serviront à financer sept postes, comme indiqué au tableau 21.17, ainsi que d'autres objets de dépense tels que les frais de voyage du personnel, les services de consultants, les autres dépenses de fonctionnement et l'organisation de séminaires. Ce montant représente une diminution nette de 350 000 dollars par rapport à l'exercice biennal 2010-2011, qui s'explique par un rééquilibrage du personnel temporaire recruté sur le plan international et sur le plan local dans les bureaux nationaux. Les fonds extrabudgétaires utilisés dans le cadre du sous-programme serviront à financer des activités opérationnelles tendant à contribuer à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, en particulier l'objectif 8, qui concerne un partenariat mondial pour le développement, à consolider les progrès réalisés en matière de stabilité macroéconomique et à renforcer encore les politiques visant à réduire la vulnérabilité.

## Sous-programme 4 Financement du développement

*Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 1 811 400 dollars*

- 21.61 L'unité administrative chargée d'exécuter ce sous-programme sera la Division du financement pour le développement que la Commission propose de créer en redéployant les ressources existantes. Cette division collaborera avec les autres divisions techniques de la Commission, en particulier avec la Division du développement économique et la Division du développement social, ainsi qu'avec les sièges sous-régionaux et les bureaux nationaux de la Commission.
- 21.62 Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite dans le sous-programme 4 du programme 17 du cadre stratégique pour la période 2012-2013.

Tableau 21.18

### Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

**Objectif de l'Organisation** : Promouvoir la génération de ressources financières et leur allocation efficace afin d'appuyer le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes

#### Réalisations escomptées du Secrétariat

#### Indicateurs de succès

a) Renforcement de la capacité des décideurs d'Amérique latine et des Caraïbes de mettre au point au plan national des instruments financiers anticycliques et des systèmes d'alerte avancée afin de prévenir des crises financières et d'en atténuer les effets

a) i) Nombre accru de pays qui adoptent des politiques visant à mettre au point des instruments financiers anticycliques et des systèmes d'alerte avancée conformément aux recommandations de la Commission

*Mesure des résultats*

2008-2009 : sans objet

2010-2011 (estimation) : 2 pays

2012-2013 (objectif) : 3 pays

ii) Nombre accru d'utilisateurs des bases de données et de publications sélectionnées de la Commission reconnaissant avoir bénéficié des analyses et recommandations de politique générale de la Commission concernant les divers aspects du financement du développement

*Mesure des résultats*

2008-2009 : sans objet

2010-2011 (estimation) : 30 000 utilisateurs des bases de données et publications sélectionnées

2012-2013 (objectif) : 40 000 utilisateurs des bases de données et publications sélectionnées

b) Renforcement de la capacité des décideurs des pays d'Amérique latine et des Caraïbes de mobiliser des ressources extérieures, de générer des ressources nationales et de les allouer de manière à promouvoir le financement du développement dans les secteurs productif, social et environnemental

c) Renforcement de la capacité des décideurs des pays d'Amérique latine et des Caraïbes et des autres parties prenantes de contribuer aux débats concernant la réforme de l'architecture financière mondiale et régionale

b) Nombre accru de pays qui adoptent des mesures pour accroître la mobilisation de ressources extérieures, générer des ressources internes et les allouer conformément aux recommandations de la Commission

*Mesure des résultats*

2008-2009 : sans objet

2010-2011 (estimation) : 2 pays

2012-2013 (objectif) : 3 pays

c) Nombre accru de pays et d'institutions de la région qui contribuent et formulent des propositions aux instances mondiales, régionales et nationales qui débattent de l'amélioration de l'architecture financière aux échelons mondial et régional conformément aux recommandations formulées par la Commission

*Mesure des résultats*

2008-2009 : sans objet

2010-2011 (estimation) : 2 pays

2012-2013 (objectif) : 3 pays

---

### Facteurs externes

- 21.63 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si la communauté internationale accorde un degré suffisamment élevé de priorité, ainsi que le soutien voulu, aux préoccupations et aux besoins des États membres de la Commission concernant la mobilisation interne et externe de ressources financières.

### Produits

21.64 Les produits finals de l'exercice 2012-2013 seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) :
- i) Groupes spéciaux d'experts : réunions d'experts chargés d'analyser un aspect donné de l'architecture financière mondiale, régionale et nationale (2); réunions d'experts chargés d'analyser un aspect donné du financement du développement (2);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :
- i) Publications en série : *Overview of Financial Development in Latin America and the Caribbean*, éditions de 2011 et 2012 (2); rapport sur le financement du développement en Amérique latine et dans les Caraïbes, éditions de 2011-2012 et 2012-2013 (2);
- ii) Publications isolées : études d'un aspect prioritaire du financement du développement (2); études d'un aspect prioritaire de l'intégration financière mondiale et régionale en Amérique latine et dans les Caraïbes (2); études d'un aspect prioritaire du financement de la protection sociale en Amérique latine et dans les Caraïbes (2); études d'aspects prioritaires concernant le financement des secteurs productifs et du développement durable (2);

- iii) Supports techniques : conception et mise à jour régulière d'une base de données sur les variables et les indicateurs financiers en Amérique latine et dans les Caraïbes, en particulier des informations nécessaires à l'élaboration des publications en série mentionnées plus haut (2);
- c) Coopération technique (fonds extrabudgétaires) :
  - i) Services consultatifs : fourniture aux pays et aux institutions de la région qui en font la demande de services de coopération technique portant sur la conception et l'application de systèmes et de politiques de financement du développement centrés sur le développement financier et productif (1); fourniture aux pays et aux institutions de la région qui en font la demande de services de coopération technique portant sur la conception et l'application de systèmes et de politiques de financement du développement en faveur de la protection sociale (1);
  - ii) Projets opérationnels : projets de coopération technique sur des sujets liés au financement du développement (1).

Tableau 21.19

**Ressources nécessaires : sous-programme 4**

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2010-2011	2012-2013 (avant actuali- sation des coûts)	2010-2011	2012-2013
Budget ordinaire				
Postes	–	1 696,4	–	7
Autres objets de dépense	–	115,0	–	–
<b>Total partiel</b>	–	<b>1 811,4</b>	–	<b>7</b>
Fonds extrabudgétaires	–	700,0	–	–
<b>Total</b>	–	<b>2 511,4</b>	–	<b>7</b>

- 21.65 Le montant de 1 696 400 dollars prévu au titre des postes permettra de financer la création proposée de sept postes (1 P-5, 2 P-4, 2 P-3 et 2 d'agent local), comme indiqué dans le tableau 21.19, pour ce nouveau sous-programme, grâce au transfert de postes du sous-programme 3 (Politiques macroéconomiques et croissance), conformément au paragraphe 17.5 du cadre stratégique et comme indiqué plus haut au paragraphe 21.58. Les fonctions seront ainsi réparties : le Chef du Bureau (P-5) supervisera l'ensemble des activités de la Division; deux économistes (P-4) assureront la coordination et procéderont à l'analyse et au suivi des tendances du financement du développement; deux économistes (P-3) aideront les hauts responsables à analyser les questions de développement économique relatives au financement du développement; un assistant de recherche (agent local) participera à l'analyse quantitative et au travail de traitement des données des systèmes financiers; et un assistant administratif (agent local) exercera des fonctions de gestion et d'appui administratif.
- 21.66 Le montant demandé au titre des autres objets de dépense (115 000 dollars) permettra de financer notamment les services de consultants et d'experts et les frais de voyage du personnel.

- 21.67 Au cours de l'exercice 2012-2013, le sous-programme devrait disposer de fonds extrabudgétaires d'un montant de 700 000 dollars, qui serviront à financer d'autres objets de dépense tels que les frais de voyage du personnel, les services de consultants, d'autres dépenses de fonctionnement et des séminaires. Les fonds extrabudgétaires seront utilisés pour des activités portant essentiellement sur les domaines suivants : i) consolidation de l'architecture financière nationale, y compris promotion de la microfinance, du financement des petites et moyennes entreprises et des systèmes financiers de protection sociale; ii) questions concernant l'intégration et la coopération au plan régional; et iii) système financier mondial et architecture financière internationale, y compris questions liées aux institutions financières multilatérales.

### Sous-programme 5 Développement social et équité sociale

*Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 3 990 700 dollars*

- 21.68 La responsabilité de l'exécution du sous-programme 5 incombe à la Division du développement social. Celle-ci travaillera de concert avec les autres divisions, ainsi qu'avec les sièges sous-régionaux et les bureaux nationaux de la Commission. La stratégie à suivre tiendra compte des objectifs de développement arrêtés au plan international lors des grandes conférences des Nations Unies concernant les domaines économique et social, y compris ceux énoncés dans la Déclaration du Millénaire. Des services de coopération technique, en particulier, seront fournis aux pays de la région de façon qu'ils puissent donner suite aux plans d'action adoptés lors des conférences et réunions au sommet des Nations Unies concernant le domaine social.
- 21.69 Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite dans le sous-programme 5 du programme 17 du cadre stratégique pour la période 2012-2013.

Tableau 21.20

#### Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

**Objectif de l'Organisation** : Accélérer la réduction de la pauvreté et promouvoir l'égalité et la cohésion sociales dans la région

#### Réalisations escomptées du Secrétariat

a) Renforcement de la capacité des gouvernements des pays d'Amérique latine et des Caraïbes de formuler des politiques et des programmes visant à résoudre les problèmes structurels et à faire face aux nouveaux risques sociaux qui affectent divers groupes socioéconomiques, l'attention devant porter en particulier sur les pauvres, les femmes, les jeunes et les enfants

#### Indicateurs de succès

a) i) Nombre accru de pays ayant adopté des programmes et des politiques de protection sociale fondés sur les droits de l'homme et tenant dûment compte de la nécessité d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, conformément aux conseils et aux recommandations de la Commission

#### *Mesure des résultats*

2008-2009 : sans objet

2010-2011 (estimation) : 6 pays

2012-2013 (objectif) : 8 pays

ii) Pourcentage accru de lecteurs reconnaissant avoir bénéficié des analyses et recommandations concernant les politiques et

programmes sociaux figurant dans la publication intitulée *Social Panorama of Latin America* et dans d'autres publications sélectionnées

*Mesure des résultats*

2008-2009 : sans objet

2010-2011 (estimation) : 70 %

2012-2013 (objectif) : 75 %

b) Renforcement des capacités techniques des institutions chargées de la mise en œuvre des politiques sociales d'améliorer l'impact social de l'intervention des pouvoirs publics et de resserrer le dialogue avec les autres entités gouvernementales et parties prenantes concernant la réduction de la pauvreté et des inégalités

b) i) Nombre accru d'institutions chargées de la mise en œuvre des politiques sociales ayant adopté des programmes allant dans le sens des recommandations de la Commission concernant l'innovation institutionnelle dans le secteur social et de nouvelles formes d'interfaces dans l'analyse sociale entre les décideurs et les communautés, les entités du secteur privé et/ou les familles

*Mesure des résultats*

2008-2009 : sans objet

2010-2011 (estimation) : 6 institutions chargées de la mise en œuvre des politiques sociales

2012-2013 (objectif) : 8 institutions chargées de la mise en œuvre des politiques sociales

ii) Nombre accru de parties prenantes reconnaissant avoir bénéficié des services de coopération technique fournis et des réseaux thématiques mis en place par la Commission pour promouvoir la concertation et renforcer leur capacité d'améliorer l'impact social de l'intervention des pouvoirs publics

*Mesure des résultats*

2008-2009 : sans objet

2010-2011 (estimation) : 10 parties prenantes

2012-2013 (objectif) : 11 parties prenantes

### Facteurs externes

21.70 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) la communauté internationale fait droit et donne la priorité aux besoins et aux préoccupations des États membres de la Commission concernant le développement social et l'égalité sociale conformément aux directives définies par l'Assemblée générale et le Conseil économique et social, et aux objectifs de développement arrêtés au niveau international, y compris ceux énoncés dans la Déclaration du Millénaire; b) la région continue de progresser sur la voie de l'intégration, ce qui lui permet d'adopter des politiques et d'exécuter des programmes complémentaires dans les domaines économique et social et d'aborder sous un angle multidimensionnel l'atténuation de la pauvreté et la réduction des inégalités; et c) les

pays de la région et la communauté internationale encouragent la concertation entre les différents organismes intéressés par l'articulation des questions sociales avec les questions économiques (en particulier le commerce, l'intégration et les aspects internationaux du financement), afin d'ouvrir des perspectives de développement dans le contexte de la mondialisation.

## Produits

21.71 Les produits finals de l'exercice 2012-2013 seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) : groupes spéciaux d'experts : réunion d'experts pour la systématisation de réformes du secteur social, notamment de l'éducation, de la santé et des pensions, dans une perspective d'égalité sociale (1); réunion d'experts sur les réformes proposées afin de faciliter la coordination entre les représentants des institutions sociales publiques (1); réunion d'experts chargés d'examiner les ajustements politiques rendus nécessaires par la récente évolution des risques sociaux et de la vulnérabilité, en ayant à l'esprit que ces changements touchent certains groupes particuliers, et les effets de ces ajustements sur la conception des institutions sociales (1); réunion d'experts chargés d'évaluer les progrès réalisés dans l'articulation des informations relatives aux dépenses sociales, des comptes nationaux et des enquêtes menées auprès des ménages dans les pays d'Amérique latine et des Caraïbes (1); réunion d'experts chargés d'évaluer l'exercice effectif des droits économiques, sociaux et culturels de certains groupes de la population et les implications de la redistribution (1); réunion d'experts chargés d'examiner les nouvelles tendances en matière de régimes de protection sociale prévoyant des cotisations et d'autres modalités, et leurs effets sur l'égalité sociale (1); réunion d'experts chargés d'examiner les progrès réalisés et les difficultés existantes concernant la gouvernance, la cohésion sociale et le sentiment d'appartenance (1); réunion d'experts chargés d'examiner les dispositifs de solidarité intégrale et les réformes de l'architecture financière qui permettent d'élargir la couverture sociale et d'améliorer l'égalité dans les systèmes de protection sociale (1);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :
  - i) Publications en série : *Social Panorama of Latin America*, éditions de 2012 et 2013 (2);
  - ii) Publications isolées : étude d'un aspect prioritaire du développement social en Uruguay (1); étude des bonnes pratiques et des enseignements tirés des projets d'innovation sociale visant à faire reculer la pauvreté et à générer des revenus, et incorporation dans la politique des pouvoirs publics (1); étude des réformes en cours en matière de conception institutionnelle visant à mieux intégrer les politiques sociales ayant des effets progressifs sur l'égalité sociale (1); étude des politiques familiales, en tenant compte des changements actuels concernant la taille et la structure de la famille, et de leurs effets sur la réduction de la vulnérabilité, l'amélioration des capacités et la promotion de l'égalité (1); étude des méthodes de mesures novatrices et intégrales de la pauvreté infantile et des politiques visant à la faire reculer, en vue de réaliser l'objectif 1 du Millénaire pour le développement (réduire l'extrême pauvreté et la faim) (1); étude des progrès accomplis par certains groupes de la population concernant l'exercice des droits sociaux, une large place étant faite à la lutte contre la vulnérabilité, la discrimination et l'exclusion (1); étude des rapports entre intégration du marché du travail, pauvreté et égalité sociale (1); étude des moyens de réduire la pauvreté et d'améliorer la répartition des revenus en développant la redistribution des transferts publics (1); étude d'un aspect prioritaire du développement social en Colombie (1); étude des innovations concernant les réseaux de protection sociale et les systèmes de

santé dans les pays d'Amérique latine et des Caraïbes, et prise en compte de l'évolution des besoins concernant les soins à donner aux enfants et aux personnes âgées (1);

- iii) Supports techniques : élaboration, sur demande et en collaboration avec d'autres organismes, de documents de fond pour les réunions intergouvernementales sur la protection et l'égalité sociales, telles que la Réunion des présidents du Groupe de Rio, le Sommet Amérique latine et Caraïbes-Union européenne et le Sommet ibéro-américain des chefs d'État et de gouvernement (1); renforcement du réseau des institutions sociales d'Amérique latine et des Caraïbes de la Commission et d'autres réseaux en ligne (2);
- c) Coopération technique (fonds extrabudgétaires) :
- i) Services consultatifs : fourniture aux pays et aux institutions de la région qui en font la demande de services de coopération technique portant sur le suivi et l'évaluation des dépenses sociales (1); fourniture aux pays et aux institutions de la région qui en font la demande de services de coopération technique portant sur la conception de la politique sociale, l'application de programmes sociaux et la gestion d'institutions et de programmes sociaux (1); fourniture aux pays et aux institutions de la région qui en font la demande de services de coopération technique dans les domaines de la protection sociale et de l'économie domestique (1);
  - ii) Stages, séminaires et ateliers : coopération avec les organismes publics, les établissements d'enseignement supérieur, les organisations non gouvernementales et les organismes régionaux et sous-régionaux en vue de la mise sur pied d'une formation à la diffusion d'un mode de conception des politiques qui tienne compte de l'évolution des risques sociaux(1); coopération avec les organismes publics, les établissements d'enseignement supérieur, les organisations non gouvernementales et les organismes régionaux et sous-régionaux en vue de la mise sur pied d'une formation à l'élaboration de politiques destinées à faire reculer la pauvreté et l'exclusion et à redistribuer les revenus, compte tenu de l'évolution des risques sociaux et de « l'économie domestique » (1);
  - iii) Projets opérationnels : projets de coopération technique sur la cohésion et la protection sociales, l'accent étant mis sur les revenus de base et les droits sociaux; suivi de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans certains domaines tels que la réduction de la pauvreté extrême et de la malnutrition, et l'amélioration des niveaux d'étude (1); et adaptation des systèmes de protection sociale à l'évolution constante des schémas de risques sociaux; dépenses sociales; cohésion sociale; optimisation de l'utilisation des technologies de l'information et des communications pour les secteurs sociaux tels que la médecine en ligne et l'éducation en ligne; et amélioration de la distribution des revenus dans le cadre des dépenses publiques (sociales) et des transferts publics (1).

Tableau 21.21

**Ressources nécessaires : sous-programme 5**

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2010-2011	2012-2013 (avant actuali- sation des coûts)	2010-2011	2012-2013
Budget ordinaire				
Postes	4 016,5	3 818,3	17	16
Autres objets de dépense	175,4	172,4	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>4 191,9</b>	<b>3 990,7</b>	<b>17</b>	<b>16</b>
Contributions obligatoires hors budget ordinaire			–	–
Fonds extrabudgétaire	3 050,0	2 000,0	2	2
<b>Total</b>	<b>7 241,9</b>	<b>5 990,7</b>	<b>19</b>	<b>18</b>

21.72 Le montant demandé (3 818 300 dollars) permettra de financer 16 postes (1 D-1, 1 P-5, 5 P-4, 3 P-3, 1 P-2 et 5 d'agent local), comme indiqué dans le tableau 21.21. La diminution de 198 200 dollars résulte de la suppression d'un poste P-2. Le montant demandé au titre des autres objets de dépense (172 400 dollars) permettra de financer notamment les services de consultants et d'experts et les frais de voyage du personnel.

21.73 Au cours de l'exercice 2012-2013, le sous-programme devrait disposer de fonds extrabudgétaires d'un montant de 2 millions de dollars, qui serviront à financer deux postes, comme il ressort du tableau 21.21, ainsi que d'autres objets de dépense tels que les frais de voyage du personnel, les services de consultants, d'autres dépenses de fonctionnement et des séminaires. Ce montant fait apparaître une baisse de 1 050 000 dollars par rapport à l'exercice 2010-2011, qui s'explique par l'achèvement, comme prévu, de deux importants projets de longue durée d'une valeur de plusieurs millions de dollars au cours de l'exercice biennal 2010-2011. Les fonds extrabudgétaires serviront à financer des activités axées sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, en particulier l'objectif 1 (réduire l'extrême pauvreté et la faim), l'objectif 2 (assurer l'éducation primaire pour tous) et l'objectif 4 (réduire la mortalité infantile), dans le cadre de la stratégie adoptée face aux principaux défis que la région doit relever à moyen et à long terme en matière de développement, en accélérant la réduction de la pauvreté, en encourageant un pacte social, en améliorant la cohésion sociale et en réduisant les risques sociaux.

## Sous-programme 6

### Institutionnalisation de l'égalité des sexes dans le développement régional

*Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 2 349 500 dollars*

21.74 La responsabilité de l'exécution du sous-programme 6 incombe à la Division des affaires féminines. Étant donné le caractère pluridisciplinaire de l'institutionnalisation de l'égalité des sexes dans le développement régional, la Division collaborera avec toutes les autres divisions ainsi qu'avec les sièges sous-régionaux et bureaux nationaux de la Commission, en tenant compte du point de vue des mécanismes nationaux de promotion de la femme. La stratégie suivie s'intégrera au cadre constitué par les instruments et mandats internationalement acceptés.

21.75 Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite dans le sous-programme 6 du programme 17 du cadre stratégique pour la période 2012-2013.

Tableau 21.22

**Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

**Objectif de l'Organisation :** Institutionnaliser l'égalité des sexes dans les stratégies de développement durable des pays d'Amérique latine et des Caraïbes afin d'améliorer les conditions de vie des femmes et de promouvoir leurs droits fondamentaux

**Réalisations escomptées du Secrétariat**

**Indicateurs de succès**

a) Progrès accomplis par les pays de la région pour ce qui est de faire une place à l'impératif d'égalité des sexes pour atteindre les objectifs de développement arrêtés à l'échelle internationale concernant les domaines économique et social, y compris ceux énoncés dans la Déclaration du Millénaire et le Document final du Sommet mondial de 2005, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, le document issu de l'Examen de la mise en œuvre du Programme d'action de Beijing dans la région de la Commission et la campagne du Secrétaire général « Tous unis pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes »

a) i) Nombre accru de pays ayant intégré les indicateurs supplémentaires proposés par la Commission et convenus avec les États membres dans leurs bases de données et leurs documents officiels pour donner suite aux objectifs du Millénaire pour le développement, à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, à l'Examen de la mise en œuvre du Programme d'action de Beijing et aux engagements pris à la Conférence régionale sur les femmes de l'Amérique latine et des Caraïbes

*Mesure des résultats*

2008-2009 : sans objet

2010-2011 (estimation) : 12 pays

2012-2013 (objectif) : 16 pays

ii) Nombre accru de mesures visant à faire une place au souci de l'égalité des sexes qui utilisent les indicateurs que la Commission a proposés pour donner suite au troisième objectif du Millénaire pour le développement, en particulier ceux relatifs à la promotion de l'indépendance économique des femmes et au suivi de la violence à l'égard des femmes, ou qui découlent de leur utilisation

*Mesure des résultats*

2008-2009 : sans objet

2010-2011 (estimation) : 4 mesures

2012-2013 (objectif) : 8 mesures

b) Progrès accomplis par les pays de la région dans la mise en œuvre des accords conclus à la onzième session de la Conférence régionale sur les femmes de l'Amérique latine et des

b) i) Nombre accru de pays auxquels la Commission dispense des services de coopération technique pour les aider à appliquer les accords conclus à la onzième

Caraïbes pour ce qui est en particulier de la participation à la prise de décisions, de la reconnaissance du travail non rémunéré des femmes et de l'élimination de la pauvreté et de la violence sexiste

session de la Conférence régionale sur les femmes de l'Amérique latine et des Caraïbes et à atteindre les objectifs de développement adoptés à l'échelle internationale

*Mesure des résultats*

2008-2009 : sans objet

2010-2011 (estimation) : 12 pays

2012-2013 (objectif) : 16 pays

ii) Nombre accru de programmes ou de politiques adoptés par les pays de la région conformément aux accords conclus à la onzième session de la Conférence régionale sur les femmes de l'Amérique latine et des Caraïbes

*Mesure des résultats*

2008-2009 : sans objet

2010-2011 (estimation) : 12 programmes et politiques

2012-2013 (objectif) : 16 programmes et politiques

---

### Facteurs externes

- 21.76 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les mécanismes institutionnels nationaux de promotion de la femme actuellement en place sont maintenus ou améliorés du point de vue de leur mission, de la position qu'ils occupent et des objectifs qu'ils se sont fixés dans un climat politique se caractérisant par la stabilité aux niveaux national, régional et international ou peu marqué par les conséquences des changements politiques intervenus dans les pays de la région; et b) la communauté internationale continue de prêter son appui et de donner la priorité à l'intégration des questions relatives à l'égalité des sexes dans les politiques publiques des États membres de la CEPALC, en tant qu'élément fondamental du développement régional et international, compte tenu des directives énoncées par l'Assemblée générale et le Conseil économique et social et des objectifs de développement convenus à l'échelle internationale, y compris ceux énoncés dans la Déclaration du Millénaire.

### Produits

21.77 Les produits finals de l'exercice 2012-2013 seront les suivants :

- a) Service d'organismes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
- i) Services fonctionnels à fournir pour les réunions des présidents de la Conférence régionale sur les femmes de l'Amérique latine et des Caraïbes, y compris élaboration de rapports sur les activités du secrétariat de la CEPALC et de documents de fond (pour le premier et le second semestres de 2012 et le premier et le second semestres de 2013) (4);
  - ii) Services fonctionnels à fournir pour les réunions : réunions interinstitutions avec les programmes, les fonds et les institutions spécialisées des Nations Unies, y compris élaboration de documents de fond et de rapports pertinents (2); réunions sous-régionales

préparatoires dans les Caraïbes, en Amérique du Sud et en Amérique centrale pour la douzième session de la Conférence régionale sur les femmes de l'Amérique latine et des Caraïbes (3); douzième session de la Conférence régionale sur les femmes de l'Amérique latine et des Caraïbes, y compris élaboration de rapports sur les activités du secrétariat de la CEPALC et de documents de fond qui seront présentés à la Conférence (1);

- iii) Groupes spéciaux d'experts : réunions d'experts sur les questions d'importance prioritaire recensées lors de la onzième Conférence régionale sur les femmes de l'Amérique latine et des Caraïbes : évaluation des pratiques optimales et des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des politiques en faveur de l'égalité des sexes sur la base des rapports de l'Observatoire de la parité des sexes pour l'Amérique latine et les Caraïbes; promotion d'un programme économique en faveur de l'égalité des sexes; recensement des questions qui se font jour; et état de la situation en matière de parité des sexes dans la région (4);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) :
- i) Publications en série : numéros de la revue *Mujer y desarrollo* au cours de l'exercice biennal, qui porteront notamment sur les thèmes suivants : pauvreté des femmes et contrôle des progrès accomplis vers la réalisation des premier et troisième objectifs du Millénaire pour le développement; progrès réalisés dans l'application du Consensus de Brasilia adopté à la onzième session de la Conférence régionale sur les femmes de l'Amérique latine et des Caraïbes; parité des sexes sur le marché de l'emploi; protection et égalité sociales dans les relations et les responsabilités familiales; politiques de partage des responsabilités au sein du ménage et sur le marché de l'emploi; droits en matière de sexualité et de procréation, condition essentielle de la parité des sexes; progrès dans l'institutionnalisation de la parité des sexes dans la structure de l'État; et valeur du travail non rémunéré des femmes (4);
  - ii) Publications isolées : étude sur les statistiques et les indicateurs relatifs à l'égalité des sexes (1); étude sur les progrès réalisés en ce qui concerne la situation des femmes dans la région, en tenant compte d'ONU-Femmes, du Consensus de Brasilia, de la Convention pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et du troisième objectif du Millénaire pour le développement, en vue de sa présentation à la douzième session de la Conférence régionale sur les femmes de l'Amérique latine et des Caraïbes (1); publications isolées sur la parité, les statistiques et les indicateurs relatifs à l'égalité des sexes et les nouvelles questions découlant des dernières missions confiées à la Commission en matière d'égalité entre les sexes (3); études sur l'intégration d'une démarche soucieuse de l'égalité des sexes dans le développement des pays de la région, dans le prolongement de la trente-troisième session de la CEPALC et de la onzième session de la Conférence régionale sur les femmes de l'Amérique latine et des Caraïbes (5);
  - iii) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : dépliant et notes d'information établis en collaboration avec le Groupe des services de l'information, qui seront distribués avant la douzième session de la Conférence régionale sur les femmes de l'Amérique latine et des Caraïbes (1);
  - iv) Manifestations spéciales : conférences par voie électronique au niveau ministériel pour réviser le projet d'Observatoire de la parité des sexes pour l'Amérique latine et les Caraïbes et élaborer son contenu, l'accent étant mis sur les progrès réalisés dans les enquêtes sur l'emploi du temps (2);

- v) Supports techniques : mise à jour et amélioration de la page Web de la CEPALC présentant des statistiques sur la condition de la femme en y ajoutant des données collectées lors des enquêtes sur les ménages menées en 2010 et à partir d'autres sources (2); mise à jour technique et amélioration du site Web de la CEPALC présentant l'Observatoire de la parité des sexes pour l'Amérique latine et les Caraïbes, avec la communication périodique de données par les autorités publiques (2);
- c) Coopération technique (budget ordinaire) :
  - i) Services consultatifs : fourniture, aux pays de la région qui en font la demande, de conseils techniques sur l'application du Programme d'action de Beijing, des objectifs du Millénaire pour le développement et du Consensus de Brasilia (1); fourniture aux pays et aux institutions de la région qui en font la demande de services de coopération technique portant sur l'élaboration et l'utilisation des indicateurs relatifs à l'égalité des sexes (1); prestation de service de coopération technique aux pays et aux institutions de la région qui en font la demande, en ce qui concerne l'élaboration de politiques pour la prise en compte systématique de l'égalité des sexes et le renforcement des capacités institutionnelles des organismes et entités chargés des politiques et programmes en faveur des femmes ainsi que d'autres organismes sectoriels compétents (1);
  - ii) Stages, séminaires et ateliers : élaboration d'un programme de formation sur les politiques relatives à l'égalité des sexes qui répondent aux besoins des organismes gouvernementaux quant aux méthodes nécessaires pour formuler des indicateurs de l'égalité des sexes et procéder à des mesures, et intégration de l'égalité des sexes dans les politiques de développement (1);
  - iii) Projets de terrain : projet de coopération technique sur le travail non rémunéré et la protection sociale des femmes et sur une meilleure quantification du travail non rémunéré des femmes à l'appui des politiques d'élimination de la pauvreté (1).

Tableau 21.23

**Ressources nécessaires : sous-programme 6**

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2010-2011	2012-2013 (avant actualisation des coûts)	2010-2011	2012-2013
Budget ordinaire				
Postes	2 184,8	2 184,8	9	9
Autres objets de dépense	162,2	164,7	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>2 347,0</b>	<b>2 349,5</b>	<b>9</b>	<b>9</b>
Fonds extrabudgétaires	950,0	1 200,0	1	1
<b>Total</b>	<b>3 297,0</b>	<b>3 549,5</b>	<b>10</b>	<b>10</b>

21.78 Le montant demandé (2 184 800 dollars) permettra de financer neuf postes (1 D-1, 1 P-5, 1 P-4, 2 P-3, 2 P-2 et 2 d'agent local), comme indiqué dans le tableau 21.23. Le montant prévu au titre des objets de dépense autres que les postes (164 700 dollars) couvrira les autres dépenses de personnel, les services de consultants et d'experts et les déplacements du personnel. Le montant,

en augmentation de 2 500 dollars, doit permettre de financer les frais des voyage prévus pour fournir des services consultatifs.

- 21.79 Les fonds extrabudgétaires attendus pour l'exercice biennal 2012-2013 (1,2 million de dollars) permettront de financer un poste, comme indiqué dans le tableau 21.23, ainsi que d'autres objets de dépense : frais de voyage du personnel, services de consultants, autres dépenses de fonctionnement et séminaires. L'augmentation de 250 000 dollars par rapport à l'exercice 2010-2011 s'explique par la signature en 2010 de programmes pluriannuels sur l'égalité des sexes. Les fonds extrabudgétaires serviront à financer des projets de coopération technique portant essentiellement sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, en particulier l'objectif 3 (promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes), l'application du Document final du Sommet mondial de 2005 et de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et son protocole facultatif, l'examen, après 15 ans, de la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing, ainsi que la campagne du Secrétaire général « Tous unis pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes ».

### Sous-programme 7 Population et développement

*Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 3 430 100 dollars*

- 21.80 Le Centre de démographie d'Amérique latine et des Caraïbes de la Division de la population de la Commission est responsable de l'exécution de ce sous-programme. Travaillant en collaboration avec les autres divisions et bureaux de la Commission, en particulier la Division du développement social, la Division de la promotion de l'égalité des sexes et la Division de la statistique et des projections économiques, il continuera d'assurer le secrétariat technique du Comité spécial sur la population et le développement et de fournir un appui aux pays de la région dans le cadre du suivi du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement, de la mise en œuvre de la Stratégie régionale d'application, en Amérique latine et dans les Caraïbes, du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement et du suivi de la réalisation des buts et objectifs arrêtés dans la Déclaration du Millénaire ainsi que des résultats des autres conférences internationales pertinentes.
- 21.81 Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 7 du programme 17 du cadre stratégique pour la période 2012-2013.

Tableau 21.24

#### Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

**Objectif de l'Organisation** : Faciliter une meilleure prise en compte des questions de population dans les politiques et programmes de développement des pays d'Amérique latine et des Caraïbes

#### Réalisations escomptées du Secrétariat

#### Indicateurs de succès

a) Renforcement de la capacité des parties prenantes des pays d'Amérique latine et des Caraïbes de suivre les tendances démographiques et d'étudier les questions de population et de développement à des fins de programmation sociodémographique

a) i) Nombre accru d'institutions gouvernementales des pays d'Amérique latine et des Caraïbes qui utilisent les données démographiques et les informations sur la population et le développement générées par la Commission dans le cadre de

la série de recensements de 2010 et d'autres sources de données démographiques

*Mesure des résultats*

2008-2009 : sans objet

2010-2011 (estimation) : 35 institutions gouvernementales

2012-2013 (objectif) : 40 institutions gouvernementales

ii) Augmentation du nombre de téléchargements de publications du Centre de démographie d'Amérique latine et des Caraïbes (CELADE) contenant des analyses et des recommandations concrètes pertinentes, ainsi que de données du CELADE sur les questions de population

*Mesure des résultats*

2008-2009 : 1 825 000 téléchargements

2010-2011 (estimation) : 1 850 000 téléchargements

2012-2013 (objectif) : 2 000 000 téléchargements

b) Renforcement de la capacité technique des États membres de la Commission de suivre les progrès accomplis dans la mise en œuvre des recommandations et des objectifs énoncés dans le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et dans d'autres accords internationaux portant sur ces questions

b) Augmentation du nombre de mesures nouvelles ou supplémentaires prises par les pays d'Amérique latine et des Caraïbes pour mettre en œuvre les recommandations et les objectifs énoncés dans le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement, le Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement (2002) et les objectifs et buts pertinents énoncés dans la Déclaration du Millénaire et d'autres recommandations et accords internationaux concernant la population et le développement

*Mesure des résultats*

2008-2009 : 30 mesures

2010-2011 (estimation) : 35 mesures

2012-2013 (objectif) : 40 mesures

---

### Facteurs externes

- 21.82 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) la stabilité sur le plan socioéconomique et au niveau des institutions règne dans la région ou s'améliore, en l'absence de chocs externes graves ayant une incidence préjudiciable sur les priorités établies; b) la communauté internationale fait droit et donne la priorité aux préoccupations et aux besoins des États membres de la CEPALC pour ce qui est de la mise en œuvre des recommandations énoncées dans le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et dans la Stratégie régionale d'application, en Amérique latine et dans les Caraïbes, du Plan d'action international de Madrid

sur le vieillissement, conformément aux directives de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et aux objectifs de développement arrêtés à l'échelle internationale, y compris ceux énoncés dans la Déclaration du Millénaire; c) la communauté régionale accorde la priorité à l'intégration des facteurs sociodémographiques dans la conception et l'application des politiques et programmes sociaux, afin d'en améliorer l'efficacité.

## Produits

21.83 Les produits finals prévus pour l'exercice 2012-2013 seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
  - i) Comité spécial de session sur la population et le développement : services fonctionnels pour les réunions du Comité, y compris pour l'établissement des documents techniques et rapports en vue de l'examen biennal du Plan d'action régional de l'Amérique latine et des Caraïbes sur la population et le développement, du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et de la Déclaration de Brasilia, adoptée à la Deuxième Conférence régionale intergouvernementale sur le vieillissement en Amérique latine et dans les Caraïbes (1);
  - ii) Groupes spéciaux d'experts : réunion d'experts chargés d'analyser les priorités de la région concernant les populations autochtones et les groupes de souche africaine, le vieillissement ou les migrants (1); réunion d'experts chargés d'examiner la série de recensements de la population de 2010 (1); réunion d'experts chargés d'examiner les progrès accomplis dans la mise en œuvre des recommandations du Plan d'action régional sur la population et le développement, du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et de la Déclaration de Brasilia (1); réunions sur les changements démographiques et leur incidence sur le développement (2);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :
  - i) Publications en série : *Demographic Observatory* (2); revue *Notas de Población*, publication qui a pour but de diffuser les résultats des travaux de recherche et des études sur la population et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes (4);
  - ii) Publications isolées : document sur la dynamique démographique établie à partir des données tirées de la série de recensements de 2010 (1); étude sur des questions liées à la population et au développement, que le Comité spécial sur la population et le développement devra définir pour sa session de 2012 (1); publications isolées sur les questions prioritaires liées aux migrations, aux tendances démographiques et au vieillissement en Amérique latine et dans les Caraïbes (3); études sur des questions prioritaires concernant les tendances démographiques parmi les populations autochtones et les groupes de souche africaine en Amérique latine et dans les Caraïbes (2); études sur la situation démographique dans la région (3); études sur les effets socioéconomiques de la dynamique démographique dans la région (2);
  - iii) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : bulletins d'information sur le vieillissement, qui renseignent sur les progrès accomplis par les pays de la région dans l'élaboration et l'application de politiques en faveur des personnes âgées (2); publication de *Redatam Informa* et diffusion de son contenu grâce à la page Web du sous-programme (2);
  - iv) Supports techniques : étude technique sur la méthodologie des projections démographiques en Amérique latine et dans les Caraïbes (1); étude technique sur les résultats de la série de recensements de 2010 (1); conception et mise à jour de logiciels en

vue de faciliter l'exploitation des statistiques démographiques, en particulier des données de recensement et des statistiques de l'état civil, grâce à l'utilisation combinée du système de recherche par micro-ordinateur des données de recensement pour des zones de faible étendue (Redatam) et des systèmes d'information géographique (2); mise au point de logiciels de projections démographiques aux niveaux national et infranational (2); tenue et mise à jour de la banque de données sur les politiques et les programmes relatifs à la population et au développement, à mettre à jour annuellement (2); tenue et mise à jour de la base de données sur la répartition géographique et l'urbanisation en Amérique latine et dans les Caraïbes (2); tenue et mise à jour de la banque de données sur les populations autochtones et les groupes de souche africaine en Amérique latine et dans les Caraïbes (2); tenue et mise à jour de la banque de données sur le vieillissement dans le cadre du suivi de la Stratégie régionale d'application, en Amérique latine et dans les Caraïbes, du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement (2); tenue et mise à jour de la base de données sur les migrations internes en Amérique latine et dans les Caraïbes (2); tenue et mise à jour de la base de données sur les tendances et projections démographiques par sexe et par âge (2); tenue et mise à jour de la banque de données sur les migrations internationales pour le programme d'étude des migrations internationales en Amérique latine (2); tenue et mise à jour de la banque régionale de données sur les recensements de la population, les logements et les statistiques de l'état civil (2); tenue et mise à jour du système régional d'indicateurs de suivi du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (2); mise à jour régulière du contenu du site Web du sous-programme (2);

- c) Coopération technique (fonds extrabudgétaires) :
- i) Services consultatifs : prestation de services de coopération technique aux pays de la région qui en font la demande dans les domaines suivants : collecte de données, analyse démographique et méthodologies permettant d'établir des projections et estimations démographiques (1); prestation de services de coopération technique aux pays de la région sur les tendances démographiques chez les peuples autochtones et les populations d'ascendance africaine (1); prestation de services de coopération technique aux pays de la région qui en font la demande sur la conception et l'utilisation d'applications informatiques liées à Redatam (1); prestation de services de coopération technique aux pays de la région qui en font la demande dans l'application du Plan d'action régional sur la population et le développement et de la Stratégie régionale d'application, en Amérique latine et dans les Caraïbes, du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement (1); prestation de services de coopération technique aux pays de la région qui en font la demande sur l'intégration des variables sociodémographiques dans les politiques, programmes et projets de développement (1); prestation de services d'appui technique aux instances intergouvernementales régionales sur les migrations internationales et le vieillissement (1);
  - ii) Stages, séminaires et ateliers : atelier sur les questions liées à l'intégration des variables sociodémographiques dans les politiques, programmes et projets de développement (1); coopération avec les services gouvernementaux, les universités, les organisations non gouvernementales et les organismes régionaux et sous-régionaux en vue de la mise au point d'activités de formation sur les nouveaux problèmes se rapportant à la population et au développement (1); stage régional sur l'analyse démographique, la population et le développement destiné aux fonctionnaires gouvernementaux de la région, d'une durée minimale prévue de trois semaines (1); ateliers sur l'utilisation d'applications informatiques liées à Redatam et à la création de base de données correspondantes (4);

ateliers sur l'utilisation de nouvelles méthodologies et de nouveaux outils pour l'établissement d'analyses et de projections démographiques (2);

- iii) Projets opérationnels sur les migrations internationales, les migrations internes et les populations autochtones (1) et sur le renforcement des capacités nationales en vue de faire face aux questions concernant les migrations internationales ainsi que les populations autochtones et le vieillissement (1).

Tableau 21.25

**Ressources nécessaires : sous-programme 7**

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2010-2011	2012-2013 (avant actuali- sation des coûts)	2010-2011	2012-2013
Budget ordinaire				
Postes	3 265,1	3 265,1	16	16
Autres objets de dépense	168,0	165,0	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>3 433,1</b>	<b>3 430,1</b>	<b>16</b>	<b>16</b>
Fonds extrabudgétaires	1 850,0	2 000,0	1	1
<b>Total</b>	<b>5 283,1</b>	<b>5 430,1</b>	<b>17</b>	<b>17</b>

- 21.84 Le montant prévu au titre des postes (3 265 100 dollars) permettrait de financer 16 postes (1 D-1, 1 P-5, 2 P-4, 3 P-3, 1 P-2 et 8 d'agent local), comme indiqué au tableau 21.25. Le montant prévu au titre des autres objets de dépense (165 000 dollars) permettrait de financer les services de personnel temporaire (autre que pour les réunions), les services de consultants et d'experts et les frais de voyage du personnel.
- 21.85 Les fonds extrabudgétaires attendus pour l'exercice 2012-2013 (2 000 000 dollars) devraient permettre de financer un poste, comme indiqué au tableau 21.25, ainsi que d'autres objets de dépense (frais de voyage du personnel, services de consultants, d'autres dépenses de fonctionnement et des séminaires). Ce montant fait apparaître une augmentation de 150 000 dollars par rapport à l'exercice 2010-2011, qui s'explique principalement par l'appréciation de la monnaie locale vis-à-vis du dollar des États-Unis. Des fonds extrabudgétaires seront utilisés pour faciliter des activités visant en particulier les pays effectuant leur recensement en 2010 ou tenant particulièrement compte du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement, du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement ainsi que des objectifs du Millénaire pour le développement pertinents, notamment le quatrième objectif, visant à réduire la mortalité infantile et postinfantile, pour ce qui touche en particulier à l'intégration des variables démographiques dans les programmes sociaux et économiques, et le cinquième objectif, visant à améliorer la santé maternelle, en particulier la cible visant à rendre l'accès à la médecine procréative universel d'ici à 2015 et ses indicateurs correspondants.

## Sous-programme 8 Développement durable et établissements humains

*Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 4 638 500 dollars*

- 21.86 La responsabilité de l'exécution de ce sous-programme sera confiée à la Division du développement durable et des établissements humains de la Commission, qui travaillera en étroite coordination avec ses autres bureaux et divisions en vue de faire en sorte que tous les programmes de travail des départements tiennent compte de tous les aspects du développement durable, en particulier des changements climatiques et du septième objectif du Millénaire pour le développement. Les principales étapes politiques et institutionnelles de son action seront le quatrième Forum régional sur l'application des objectifs du développement durable qui doit être organisé conjointement par la Commission et la Commission du développement durable, les réunions des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, et le suivi des engagements pris à la Réunion régionale des ministres et des hauts responsables chargés du secteur du logement et de l'urbanisme en Amérique latine et dans les Caraïbes et par le Forum des ministres de l'environnement des pays d'Amérique latine et des Caraïbes.
- 21.87 Ce sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 8 du programme 17 du cadre stratégique pour la période 2012-2013.

Tableau 21.26

### Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

**Objectif de l'Organisation :** Mieux intégrer les questions relatives à la gestion de l'environnement et des zones urbaines aux politiques économiques et sociales et aux politiques d'aménagement du territoire dans le cadre du développement durable et des changements climatiques

#### Réalisations escomptées du Secrétariat

a) Renforcement de la capacité des pays d'Amérique latine et des Caraïbes d'appliquer des politiques et des mesures propices au développement durable, concernant en particulier les établissements humains ainsi que l'adaptation au changement climatique et la réduction des risques connexes

#### Indicateurs de succès

a) i) Nombre accru de pays suivant les recommandations de la Commission lorsqu'ils adoptent des politiques, mesures ou instruments concernant les établissements humains, l'adaptation au changement climatique et la réduction des risques connexes

#### *Mesure des résultats*

2008-2009 : 4 pays

2010-2011 (estimation) : 8 pays

2012-2013 (objectif) : 10 pays

ii) Pourcentage de lecteurs reconnaissant avoir bénéficié des analyses et recommandations concernant les établissements humains, l'adaptation au changement climatique et la réduction des risques connexes ainsi que le développement durable figurant dans des publications sélectionnées du sous-programme

	<i>Mesure des résultats</i> 2008-2009 : sans objet 2010-2011 (estimation) : 75 % 2012-2013 (objectif) : 80 %
b) Renforcement de la capacité des gouvernements de la région et d'autres acteurs de suivre et de faire progresser l'application des accords internationaux relatifs au développement durable et à l'urbanisation, dont la Déclaration du Millénaire et la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, ainsi que différents accords conclus dans le cadre de la Réunion régionale des ministres et des hauts responsables chargés du secteur du logement et de l'urbanisme en Amérique latine et dans les Caraïbes, de la Réunion d'application régionale et de la Commission du développement durable, et renforcement de la capacité des pays de mettre en œuvre la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement	b) i) Davantage de pays suivent les recommandations de la CEPALC lorsqu'ils prennent des mesures pour donner suite aux engagements souscrits dans le cadre des accords internationaux liés au développement durable et à l'urbanisation  <i>Mesure des résultats</i> 2008-2009 : 5 pays 2010-2011 (estimation) : 10 pays 2012-2013 (objectif) : 11 pays  ii) Un plus grand nombre de pays adoptent des politiques et des mesures visant à mettre en œuvre la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement  <i>Mesure des résultats</i> 2008-2009 : sans objet 2010-2011 (estimation) : 2 pays 2012-2013 (objectif) : 4 pays

### Facteurs externes

- 21.88 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) il y a une volonté politique et une stabilité au niveau des institutions qui permettent de mener les activités relevant du sous-programme; b) la communauté internationale continue de s'engager à obtenir des résultats dans le cadre des négociations internationales sur l'environnement, en particulier de celles qui portent sur le changement climatique, et les États membres continuent de montrer leur intérêt pour des questions telles que les établissements humains, l'adaptation au changement climatique et la réduction des risques connexes ainsi que le développement durable.

### Produits

- 21.89 Les produits finals de l'exercice 2012-2013 seront les suivants :
- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
- i) Commission du développement durable : services fonctionnels à fournir pour le quatrième Forum régional sur l'application des objectifs du développement durable (1);
  - ii) Réunion régionale des ministres et des hauts responsables chargés du logement et de l'urbanisme en Amérique latine et dans les Caraïbes : établissement, sur demande, de contributions techniques à la documentation à l'intention des organes délibérants en vue de la Réunion régionale (1);
  - iii) Groupes spéciaux d'experts : réunion d'experts représentant les différentes parties prenantes (pouvoirs publics, organisations non gouvernementales, institutions internationales, organismes d'aide sociale, bailleurs de fonds, entités du secteur privé et

universités) et chargés de concevoir des mesures quantifiables de coopération technique à l'intention des gouvernements de la région concernant l'accès à l'information et la participation aux délibérations relatives à l'environnement dans la perspective de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement (1); réunion d'experts chargés d'analyser les priorités de la région en ce qui concerne l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ce phénomène (1); réunion d'experts chargés d'examiner les enseignements tirés de la mise en œuvre de politiques et d'instruments qui tiennent compte des aspects économiques, sociaux, urbains et environnementaux du développement durable (1); réunion d'experts chargés d'examiner les tendances et les faits nouveaux qui influent sur le développement durable de l'Amérique latine et des Caraïbes et les effets qu'ils ont sur l'intégration de critères de durabilité dans les politiques et institutions publiques (1); réunion d'experts chargés d'examiner la dynamique de la croissance des établissements humains par rapport à l'évolution des marchés fonciers urbains et ruraux (1);

b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :

- i) Publications en série : étude sur le financement du développement durable (1); étude sur les progrès accomplis en vue d'un développement durable (1); étude sur l'intégration des politiques des pouvoirs publics en faveur du développement durable et du renforcement des institutions (1);
- ii) Publications isolées : recueil des pratiques optimales concernant l'accès à l'information et la participation aux délibérations relatives à l'environnement, compte tenu de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement (1); étude sur l'expérience acquise dans la transition vers une économie « verte », fondée sur les principes de la sensibilisation écologique et de l'inclusion sociale (1); étude sur la gouvernance urbaine en métropole dans le domaine de l'aménagement du territoire dans les pays d'Amérique latine et des Caraïbes (1); étude sur les politiques publiques favorables à des villes à faibles émissions de carbone (1); étude sur les besoins de coopération technique et de renforcement des capacités au niveau national, destinée à permettre d'assurer l'accès à l'information et la participation à des délibérations touchant à l'environnement, compte tenu de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement (1); évaluation des coûts et avantages des projets d'infrastructure pour l'environnement et pour les villes dans le contexte du développement durable (1); étude sur les questions d'environnement du point de vue de leurs incidences en termes d'équité (1); étude sur les stratégies commerciales favorables au développement durable (1); études sur les questions prioritaires liées à l'économie du changement climatique, y compris les marchés du carbone, les estimations des besoins de la région en termes d'adaptation, le financement de l'adaptation au changement climatique et de la réduction des risques connexes, et les incidences des questions liées au changement climatique sur les flux des échanges et de l'investissement dans la région (4); études sur les stratégies d'adaptation au changement climatique et de réduction des risques connexes (2);
- iii) Supports techniques : application de méthodes quantitatives pour évaluer le développement durable (1); mise à jour et perfectionnement permanent d'une base de données sur les catastrophes naturelles, l'adaptation au changement climatique et la réduction des risques connexes en Amérique latine et dans les Caraïbes (2); mise à jour et perfectionnement permanent d'une base de données sur la prise en compte du développement durable dans les politiques publiques des pays d'Amérique latine et des Caraïbes (2); mise à jour et entretien d'une base de données sur les variables et les

indicateurs économiques, sociaux, urbains et environnementaux permettant d'évaluer les progrès du développement durable en Amérique latine et dans les Caraïbes (2);

- c) Coopération technique (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) :
- i) Services consultatifs : prestation de services de coopération technique aux pays de la région qui en font la demande dans les domaines suivants : information et participation aux délibérations touchant à l'environnement, compte tenu de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement (1); adaptation au changement climatique et réduction des risques connexes (1); politiques publiques et leurs liens avec le développement durable et l'aménagement urbain durable (1); méthodologies permettant de mesurer les progrès accomplis sur la voie du développement durable (1); changement climatique (1);
  - ii) Stages, séminaires et ateliers : coopération avec les organismes gouvernementaux et intergouvernementaux, les universités, les organisations non gouvernementales et les organisations régionales et sous-régionales qui en font la demande, en vue de soutenir des activités de formation portant sur l'aménagement urbain et l'élaboration de politiques favorables au développement durable (1); en vue de soutenir des activités de formation portant sur l'évaluation du développement durable, l'atténuation du changement climatique, l'adaptation au changement climatique et la réduction des risques connexes (1); stage régional sur l'économie de l'environnement (1); stage régional sur les indicateurs du développement durable (1);
  - iii) Projets opérationnels : projets de coopération technique sur l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets, y compris en ce qui concerne la réduction des émissions causées par le déboisement et la dégradation des forêts et l'aménagement urbain durable (1).

Tableau 21.27

**Ressources nécessaires : sous-programme 8**

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2012-2013 (avant actuali- sation des coûts)		2010-2011	2012-2013
	2010-2011	2012-2013		
Budget ordinaire				
Postes	4 398,9	4 398,9	18	18
Autres objets de dépense	244,6	239,6	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>4 643,5</b>	<b>4 638,5</b>	<b>18</b>	<b>18</b>
Fonds extrabudgétaires	2 600,0	2 500,0	1	–
<b>Total</b>	<b>7 243,5</b>	<b>7 138,5</b>	<b>19</b>	<b>18</b>

- 21.90 Le montant prévu au titre des postes (4 398 900 dollars) permettrait de financer 18 postes (1 D-1, 2 P-5, 3 P-4, 5 P-3, 4 P-2 et 3 d'agent local), comme indiqué au tableau 21.27. Le montant de 239 600 dollars prévu au titre des autres objets de dépense, qui représente une diminution de 5 000 dollars, permettrait de financer d'autres dépenses de personnel, des services de consultants et d'experts et les voyages du personnel.

21.91 Au cours de l'exercice 2012-2013, le sous-programme devrait disposer de fonds extrabudgétaires d'un montant de 2,5 millions de dollars, qui serviraient à financer des objets de dépense autres que les postes, tels que les frais de voyage du personnel, les services de consultants, les autres dépenses de fonctionnement et les séminaires. Le montant prévu, en diminution de 100 000 dollars par rapport à l'exercice 2010-2011, s'explique principalement par le fait que les services du personnel affecté aux projets ont cessé d'être requis à plein temps, comme on l'indique au tableau 21.27. Le sous-programme tiendra compte des objectifs du Millénaire pour le développement pertinents, notamment le septième objectif, visant à préserver l'environnement et, en particulier la cible visant à intégrer les principes du développement durable dans les politiques et programmes nationaux et celle qui vise à améliorer sensiblement les conditions de vie des habitants des taudis. Le sous-programme se centrera également sur le suivi de l'application des accords internationaux pertinents, en particulier ceux qui découlent du Programme pour l'habitat, de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et du processus préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, qui se tiendra à Rio de Janeiro (Brésil) du 4 au 6 juin 2012.

### Sous-programme 9 Ressources naturelles et infrastructures

*Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 4 220 700 dollars*

- 21.92 La Division de l'infrastructure et des ressources naturelles sera chargée de l'exécution du sous-programme, en étroite coordination avec les autres divisions et bureaux de la Commission, en particulier la Division du développement durable et des établissements humains, la Division de la production, de la productivité et de la gestion et le siège sous-régional de Mexico. La stratégie suivie consistera notamment à fournir aux parties prenantes de la région des études analytiques et des informations et données rigoureuses sur les moyens de réglementer et de gérer l'utilisation des ressources naturelles et la prestation des services publics de distribution et d'infrastructure dans le contexte des objectifs de développement issus des grandes conférences et réunions au sommet des Nations Unies organisées dans les domaines économique et social, notamment la Déclaration du Millénaire.
- 21.93 Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie exposée en détail dans le sous-programme 9 du programme 17 du cadre stratégique pour la période 2012-2013.

Tableau 21.28

#### Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

**Objectif de l'Organisation :** Favoriser la compétitivité et le développement socioéconomique dans les pays d'Amérique latine et des Caraïbes au moyen d'une gestion durable des ressources naturelles et des services publics d'infrastructure

#### Réalisations escomptées du Secrétariat

#### Indicateurs de succès

a) Renforcement des capacités institutionnelles des pays de la région de formuler et d'appliquer des politiques et des cadres réglementaires propres à accroître l'efficacité de la gestion durable des ressources naturelles et des services publics de distribution et d'infrastructure

a) i) Davantage de pays suivent les recommandations de la CEPALC lorsqu'ils adoptent des politiques et mesures relatives à la gestion durable des ressources naturelles et aux services publics de distribution et d'infrastructure.

*Mesure des résultats*

2008-2009 : 4 pays

2010-2011 (estimation) : 8 pays

2012-2013 (objectif) : 8 pays de plus

ii) Nombre accru d'autorités nationales qui reconnaissent avoir bénéficié des services de coopération technique de la Commission dans leurs travaux concernant la gestion durable des ressources naturelles et les services publics et infrastructures

*Mesure des résultats*

2008-2009 : sans objet

2010-2011 (estimation) : 4 autorités nationales

2012-2013 (objectif) : 6 autorités nationales

b) Amélioration de l'harmonisation et de la coordination des politiques et amélioration, aux niveaux sous-régional et régional, des échanges de bonnes pratiques en matière de gestion durable des ressources naturelles et de prestation de services publics de distribution et d'infrastructure

b) Davantage d'entités publiques, régionales, universitaires et commerciales suivent les recommandations de la CEPALC lorsqu'elles prennent des mesures pour harmoniser les politiques relatives à la gestion des ressources naturelles et/ou à la prestation de services publics de distribution et d'infrastructure

*Mesure des résultats*

(Nombre d'entités publiques, régionales, universitaires et commerciales)

2008-2009 : 22 entités

2010-2011 (estimation) : 24 entités

2012-2013 (objectif) : 26 entités

**Facteurs externes**

- 21.94 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre ses objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) la stabilité sur le plan socioéconomique et au niveau des institutions règne dans la région et il ne se produit pas de chocs externes ou de perturbations graves qui viendraient modifier les priorités du programme de travail; et b) la communauté internationale accorde un degré suffisamment élevé de priorité, ainsi que le soutien voulu, aux préoccupations et besoins des États membres de la Commission en matière de gestion durable des ressources naturelles et de prestation de services publics de distribution et d'infrastructure, dans le contexte des priorités de développement régionales et internationales. À cette fin, les directives établies par l'Assemblée générale et par le Conseil économique et social sont prises en compte, ainsi que les objectifs de développement arrêtés à l'échelon international, notamment ceux qui sont énoncés dans la Déclaration du Millénaire.

**Produits**

- 21.95 Les produits finals de l'exercice 2012-2013 seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) : groupes spéciaux d'experts : réunion d'experts de haut niveau ayant pour objet d'analyser les

nouveaux obstacles rencontrés dans la région pour la stratégie relative aux transports et à l'infrastructure écologiquement viables, en prêtant une attention particulière à l'Amérique latine et aux Caraïbes (1); réunion d'experts consacrée à la formulation de politiques répondant à un souci de rationalité économique, d'équité sociale et de protection de l'environnement pour la gestion de l'eau et des services connexes, à la lumière des objectifs du Millénaire pour le développement (1); réunion d'experts chargés d'examiner les progrès accomplis s'agissant de la sécurité énergétique et du marché des énergies durables (1); réunion régionale d'experts sur les politiques publiques relatives à l'utilisation des taxes minières et d'autres recettes fiscales (1);

b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :

i) Publications isolées : étude contenant le projet final de la stratégie régionale en matière d'infrastructures et de transports écologiquement viables (1); étude sur un aspect particulier de la réglementation des services de distribution publics dans la région (1); étude des progrès réalisés en matière de gestion intégrée des ressources en eau dans les pays de la région dans la perspective des objectifs du Millénaire pour le développement (1); étude de la législation relative à l'extraction minière au regard des cadres de gestion de l'environnement instaurés par les pays membres du Marché commun du Sud (1); étude des politiques publiques relative aux obstacles rencontrés par les politiques publiques en matière de transport multimodal ou combiné et aux carences de l'application de ces politiques dans la région (1); étude de la conception et de la mise en œuvre des initiatives relatives aux infrastructures à faible émission de carbone dans le domaine des services liés aux infrastructures économiques (1); études sur les progrès réalisés dans les pays de la région s'agissant de la fourniture d'eau potable et de services d'assainissement dans la perspective des objectifs du Millénaire pour le développement (2); études sur l'économie minière, en particulier la contribution de l'investissement à la croissance économique dans les pays d'Amérique latine et des Caraïbes (2); études sur les politiques publiques de gestion durable des ressources naturelles (2); études sur les marchés de l'énergie durable : réglementation, économie et technologies dans la région (2); études sur les effets, dans la région, des politiques favorisant l'investissement dans la sécurité énergétique (2);

ii) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : *FAL Bulletin*, publication mensuelle consacrée à la facilitation du commerce et des transports dans les pays d'Amérique latine et des Caraïbes (24 numéros pour l'exercice biennal) (2); bulletin du Réseau de coopération pour la gestion intégrée des ressources en eau dans la perspective du développement durable en Amérique latine et dans les Caraïbes (quatre numéros dans chaque langue pour l'exercice biennal) (4);

iii) Activités techniques : mise à jour, gestion et développement de la publication intitulée *Maritime Profile of Latin America and the Caribbean* (2);

c) Coopération technique (fonds extrabudgétaires) :

i) Services consultatifs : fourniture sur demande aux administrations nationales et locales des pays de la région et aux mécanismes régionaux de coopération, notamment la Commission de l'énergie et des mines du Parlement latino-américain et la Organización Latinoamericana de Energía (OLADE), de services de coopération technique portant notamment sur la gestion de l'eau (1), l'énergie, les énergies renouvelables et l'utilisation rationnelle de l'énergie (1) et l'extraction minière (1) ou en rapport avec la prestation de services publics de distribution et d'infrastructure (Initiative pour l'intégration des équipements régionaux en Amérique du Sud et Proyecto Mesoamérica) (1);

- ii) Stages, séminaires et ateliers : organisation à l'échelon régional d'un cours d'une semaine à l'intention de représentants des secteurs public et privé participant à la prestation et à la gestion des services d'infrastructure (1); en coordination avec l'Institut latino-américain de planification économique et sociale (ILPES), organisation à l'échelon régional d'un cours sur la gestion des ressources naturelles destiné à des représentants des secteurs public et privé (1);
- iii) Projets opérationnels : projets de coopération technique sur l'énergie renouvelable, la sécurité énergétique et l'utilisation rationnelle de l'énergie (en coordination avec l'Initiative pour l'intégration des équipements régionaux en Amérique du Sud et le Proyecto Mesoamérica) (1); prestation de services publics de distribution favorisant l'efficacité économique, l'équité sociale et la durabilité écologique (1).

Tableau 21.29

**Ressources nécessaires : sous-programme 9**

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2010-2011	2012-2013 (avant actuali- sation des coûts)	2010-2011	2012-2013
Budget ordinaire				
Postes	3 967,2	3 967,2	18	18
Autres objets de dépense	258,5	253,5	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>4 225,7</b>	<b>4 220,7</b>	<b>18</b>	<b>18</b>
Fonds extrabudgétaires	1 250,0	1 250,0	1	–
<b>Total</b>	<b>5 475,7</b>	<b>5 470,7</b>	<b>19</b>	<b>18</b>

- 21.96 Le montant prévu au titre des postes (3 967 200 dollars) permettra de financer 18 postes (1 D-1, 1 P-5, 3 P-4, 4 P-3, 3 P-2 et 6 d'agent local) comme indiqué au tableau 21.29. Le montant prévu au titre des autres objets de dépense (253 500 dollars) doit permettre de financer la rémunération du personnel temporaire (autre que pour les réunions), des consultants et des experts et les frais de voyage du personnel.
- 21.97 Les fonds extrabudgétaires attendus pour l'exercice biennal 2012-2013 (1 250 000 dollars) devraient permettre de financer des objets de dépense autres que les postes (voyages, services de consultants, autres dépenses opérationnelles et séminaires). Le sous-programme tiendra dûment compte des objectifs de développement adoptés au niveau international, et notamment de l'objectif du Millénaire pour le développement n° 7 (Préserver l'environnement), en mettant l'accent sur les cibles préconisant l'intégration des principes du développement durable dans les politiques et programmes nationaux et la réduction du pourcentage de la population qui n'a pas accès durablement à l'eau potable.

## Sous-programme 10 Planification de l'administration publique

*Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 2 049 800 dollars*

- 21.98 La responsabilité opérationnelle de ce sous-programme incombe à l'Institut de planification économique et sociale pour l'Amérique latine et les Caraïbes, qui fait office de centre de formation de la Commission. L'Institut travaillera en étroite coordination avec les autres divisions et les sièges sous-régionaux et bureaux nationaux de la Commission. Il axera sa stratégie sur les dispositions pertinentes des objectifs de développement définis au niveau international, y compris ceux énoncés dans les textes issus des grandes conférences et réunions au sommet des Nations Unies portant sur les domaines économique et social, notamment la Déclaration du Millénaire et le Document final du Sommet mondial de 2005.
- 21.99 Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie exposée en détail dans le sous-programme 10 du programme 17 du cadre stratégique pour la période 2012-2013.

Tableau 21.30

### Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

**Objectif de l'Organisation :** Améliorer la gestion du secteur public dans les pays de la région pour ce qui est de la planification économique et sociale, de l'établissement des budgets et du développement local

#### Réalisations escomptées du Secrétariat

a) Renforcement de la capacité des pays membres de la Commission d'adopter de nouvelles approches et d'aborder les questions nouvelles concernant la planification du développement aux échelons national et infranational, la budgétisation axée sur les résultats et l'administration publique

#### Indicateurs de succès

a) i) Nombre accru d'organismes publics et autres entités publiques de la région (aux échelons national ou infranational) recevant des services de coopération technique et suivant les recommandations de la Commission lorsqu'ils adoptent les politiques et mesures concernant la planification du développement, la budgétisation et l'administration publique

#### *Mesure des résultats*

2008-2009 : sans objet

2010-2011 (estimation) : 10 organismes publics et autres entités publiques de la région

2012-2013 (objectif) : 12 organismes publics et autres entités publiques de la région

ii) Nombre accru de participants qui reconnaissent avoir bénéficié des activités de formation organisées dans le cadre du sous-programme et avoir ainsi amélioré leur travail concernant la planification du développement, l'administration publique et la budgétisation

*Mesure des résultats*

2008-2009 : sans objet

2010-2011 (estimation) : 200 participants

2012-2013 (objectif) : 250 participants

iii) Pourcentage d'usagers qui reconnaissent avoir bénéficié des analyses et des recommandations de politique générale figurant dans la publication intitulée *Public Management and Development in Latin American and the Caribbean* et certaines autres publications de l'Institut de planification économique et sociale pour l'Amérique latine et les Caraïbes

*Mesure des résultats*

2008-2009 : sans objet

2010-2011 (estimation) : 75 %

2012-2013 (objectif) : 78 %

b) Renforcement, aux échelons national et infranational, de la coordination et des échanges entre les parties prenantes et les gouvernements de la région sur les pratiques optimales et les analyses comparatives concernant la gestion publique des stratégies de développement, l'accent étant mis sur la planification, la budgétisation et l'évaluation

b) i) Nombre accru d'organismes publics et de parties prenantes importantes de la région (aux échelons national ou infranational) qui participent aux réseaux et séminaires organisés dans le cadre du sous-programme pour diffuser les recommandations de la Commission concernant la planification du développement, la budgétisation et l'administration publique

*Mesure des résultats*

2008-2009 : sans objet

2010-2011 (estimation) : 8 organismes publics et autres parties prenantes importantes

2012-2013 (objectif) : 10 organismes publics et autres parties prenantes importantes

ii) Pourcentage accru de participants aux réunions organisées dans le cadre du sous-programme considérant que les activités et recommandations de la Commission les ont aidés à améliorer leur travail dans les domaines de la planification du développement, de la gestion budgétaire et de l'administration publique aux échelons national et infranational

*Mesure des résultats*

2008-2009 : 70 %

2010-2011 (estimation) : 75 %

2012-2013 (objectif) : 78 %

### Facteurs externes

21.100 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) la communauté internationale et en particulier les pays membres du Conseil régional de planification de l'Institut de planification économique et sociale pour l'Amérique latine et les Caraïbes continuent d'accorder un degré élevé de priorité à la planification du développement, à la gestion budgétaire et à l'administration publique aux échelons national et infranational, en tenant compte des directives données par l'Assemblée générale et le Conseil économique et social, ainsi que des objectifs de développement arrêtés au niveau international, dont ceux qui figurent dans la Déclaration du Millénaire et dans d'autres instruments adoptés lors des grandes conférences et réunions au sommet tenues dans les domaines économique et social; et b) l'environnement socioéconomique et institutionnel de la région demeure stable ou s'améliore et il ne se produit pas de choc externe ou de perturbation graves susceptibles de modifier les priorités du programme de travail.

### Produits

21.101 Les produits finals de l'exercice 2012-2013 seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
  - i) Prestation de services fonctionnels à deux réunions des présidents du Conseil régional de planification (2);
  - ii) Groupes spéciaux d'experts : réunions de spécialistes de la politique budgétaire chargés d'examiner les pratiques des pays de la région en matière de planification, de budgétisation et d'évaluation (2); réunions d'experts chargés d'examiner l'expérience et les politiques des pays de la région en matière de planification des politiques publiques et de développement régional et local (2);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :
  - i) Publications en série : *Public Management and Development in Latin America and the Caribbean*, éditions de 2012 et 2013 (2); études sur la politique budgétaire, les méthodes de budgétisation et d'évaluation, la planification des politiques publiques et le développement local et régional en Amérique latine et dans les Caraïbes (6);
  - ii) Publications isolées : études sur la planification des politiques publiques, l'administration en ligne et les processus de développement locaux et régionaux en Amérique latine et dans les Caraïbes (3);
  - iii) Activités techniques : mise à jour et perfectionnement régulier des programmes informatiques au service des activités de formation, des bases de données sur la budgétisation, des stratégies de développement local et des instruments de politique générale connexes en Amérique latine et dans les Caraïbes (2);
- c) Coopération technique (fonds extrabudgétaires) :
  - i) Services consultatifs : fourniture aux pays de la région qui en font la demande de services de coopération technique portant sur les politiques de développement locales et régionales (1) et sur la planification, la programmation budgétaire et la budgétisation, ainsi que sur l'évaluation des politiques, des programmes et des projets (1);
  - ii) Stages, séminaires et ateliers : cours nationaux et internationaux sur les finances publiques; la budgétisation; la préparation, la gestion et l'évaluation de projets et les matrices de cadre logique de projet; le développement économique local, la concurrence

territoriale et la décentralisation fiscale; et les politiques économiques, sociales et de développement durable (15); ateliers internationaux sur la planification du développement, la budgétisation et les finances publiques et sur les politiques économiques, sociales et de développement durable à l'intention des responsables de l'action gouvernementale (2); conclusion avec au moins un établissement d'enseignement ou une entité éducative d'un partenariat visant la mise en place d'un programme de troisième cycle dans le domaine de la planification et de l'administration publique au service du développement (1);

- iii) Projets opérationnels : projets de coopération technique sur la planification et l'évaluation publiques et les stratégies de développement locales (1).

Tableau 21.31

**Ressources nécessaires : sous-programme 10**

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2010-2011	2012-2013 (avant actuali- sation des coûts)	2010-2011	2012-2013
Budget ordinaire				
Postes	1 940,2	1 940,2	11	11
Autres objets de dépense	107,6	109,6	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>2 047,8</b>	<b>2 049,8</b>	<b>11</b>	<b>11</b>
Fonds extrabudgétaires	5 650,0	5 780,0	9	10
<b>Total</b>	<b>7 697,8</b>	<b>7 829,8</b>	<b>20</b>	<b>21</b>

- 21.102 Le montant prévu au titre des postes (1 940 200 dollars) servira à financer 11 postes existants (1 P-5, 2 P-4 et 8 d'agent local) comme indiqué au tableau 21.31. Le montant prévu au titre des autres objets de dépense (109 600 dollars) permettra de financer d'autres dépenses de personnel, les services de consultants et d'experts et les frais de voyage. L'augmentation de 2 000 dollars est due à l'accroissement prévu du nombre de pays participant aux réunions d'experts.
- 21.103 Les fonds extrabudgétaires attendus pour l'exercice biennal 2012-2013 (5 780 000 dollars) devraient financer 10 postes, comme indiqué au tableau 21.31, ainsi que d'autres objets de dépense (frais de voyage, services de consultants, autres dépenses opérationnelles et séminaires). L'augmentation de 130 000 dollars par rapport à l'exercice biennal 2010-2011 découle principalement de l'appréciation, vis-à-vis du dollar des États-Unis, des monnaies locales dans lesquelles sont libellées certaines des contributions. Les fonds extrabudgétaires serviraient à financer les activités qui sont décrites à la rubrique Produits, l'objectif étant notamment d'examiner les questions nouvelles, comme l'ont demandé les États membres, et de faire face aux besoins créés par l'instabilité économique et sociale. On accordera une attention particulière aux dispositions pertinentes des objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire, en particulier au niveau local et en ce qui concerne l'objectif 8, qui prévoit un engagement en faveur de la bonne gouvernance.

## Sous-programme 11 Statistiques

*Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 4 860 200 dollars*

- 21.104 La Division de statistique sera chargée de l'exécution du sous-programme. Elle travaillera en étroite collaboration avec les autres divisions et bureaux de la Commission et leur fournira un appui sous forme de données et d'analyses statistiques.
- 21.105 Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie exposée en détail dans le sous-programme 11 du programme 17 du cadre stratégique pour la période 2012-2013.

Tableau 21.32

### Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

**Objectif de l'Organisation :** Favoriser la génération, l'emploi et l'incorporation de données statistiques exactes, à jour et pertinentes dans l'élaboration des politiques économiques et sociales et des politiques environnementales des pays de la région

#### Réalisations escomptées du Secrétariat

#### Indicateurs de succès

a) Progrès dans la mise en œuvre du plan stratégique de la Conférence statistique des Amériques pour 2005-2015

a) i) Pourcentage accru de pays de la région utilisant le Système de comptabilité nationale et ses comptes satellites, conformément aux recommandations internationales et à leurs propres besoins, après avoir obtenu l'appui technique nécessaire de la part de la Commission

*Mesure des résultats*

2008-2009 : sans objet

2010-2011 (estimation) : 70 %

2012-2013 (objectif) : 75 %

ii) Nombre accru des pays de la région ayant établi des indicateurs de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement après avoir obtenu l'appui technique nécessaire de la part de la Commission

*Mesure des résultats*

2008-2009 : sans objet

2010-2011 (estimation) : 7 pays

2012-2013 (objectif) : 8 pays

b) Renforcement de la capacité technique des pays d'Amérique latine et des Caraïbes de suivre l'évolution de la situation socioéconomique et de l'état de l'environnement et de formuler des politiques pragmatiques

b) i) Nombre accru de pays qui prennent des mesures pour donner suite aux recommandations de la Commission sur ces questions

*Mesure des résultats*

2008-2009 : 5 pays

2010-2011 (estimation) : 7 pays

2012-2013 (objectif) : 8 pays

ii) Nombre accru de téléchargements à partir de l'*Annuaire statistique de l'Amérique latine et des Caraïbes* et de CEPALSTAT, système en ligne de la Commission qui regroupe les bases de données économiques, sociales et environnementales de la région

*Mesure des résultats*

2008-2009 : 800 000 téléchargements

2010-2011 (estimation) : 1 million de téléchargements

2012-2013 (objectif) : 1 100 000 téléchargements

iii) Nombre accru d'utilisateurs qui déclarent avoir bénéficié des informations pouvant être consultées par l'intermédiaire du système CEPALSTAT

*Mesure des résultats*

(Pourcentage d'utilisateurs indiquant que les informations qui peuvent être consultées par l'intermédiaire du système CEPALSTAT leur ont été utiles)

2008-2009 : sans objet

2010-2011 (estimation) : 70 %

2012-2013 (objectif) : 75 %

---

**Facteurs externes**

- 21.106 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) la stabilité règne sur les plans socioéconomique et institutionnel dans la région, permettant ainsi le fonctionnement normal des bureaux de statistique nationaux et le bon déroulement de leurs travaux; et b) la communauté internationale continue d'appuyer les travaux de la Conférence statistique des Amériques de la CEPALC et les priorités fixées par celle-ci aux fins du développement des statistiques dans la région, en réponse aux besoins et aux préoccupations spécifiques des États membres de la Commission dans ce domaine. À cette fin, les directives définies par l'Assemblée générale et le Conseil économique et social, ainsi que les objectifs de développement adoptés au niveau international, y compris ceux énoncés dans la Déclaration du Millénaire, sont pris en compte; et c) les organisations et organismes internationaux travaillant dans la région appuient les efforts de coordination destinés à accroître l'efficacité et l'utilité des activités de coopération dans le domaine des statistiques.

## Produits

21.107 Les produits finals de l'exercice 2012-2013 seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
  - i) Conférence statistique des Amériques : services à fournir pour les réunions du Comité directeur de la Conférence, y compris l'élaboration de rapports sur les progrès réalisés et les résultats obtenus dans le cadre du programme de travail défini par la Conférence (2); et pour la septième réunion de la Conférence statistique des Amériques, y compris la coordination et le suivi des accords de coopération technique ayant trait au développement des statistiques dans la région, l'établissement de rapports sur les activités du secrétariat de la CEPALC et sur les résultats et progrès enregistrés dans les domaines du développement des statistiques et de la coopération internationale et la préparation des documents de fond devant être soumis à la Conférence (1);
  - ii) Groupes spéciaux d'experts : réunions d'experts chargés : d'analyser les progrès réalisés dans les domaines des statistiques et de la comptabilité environnementales (1); d'étudier les questions relatives à l'amélioration de l'organisation des bureaux nationaux de statistique et/ou des systèmes nationaux de statistique (1); d'analyser les progrès réalisés en matière de comptes satellites au regard des priorités de développement de la région (1); de formuler des recommandations pour améliorer l'harmonisation et l'homogénéisation des statistiques concernant les indicateurs sociaux, en mettant l'accent sur le suivi des progrès accomplis en vue de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et de la cohésion sociale (1); d'évaluer l'intérêt de l'inclusion de nouvelles recommandations internationales sur la manière d'appliquer le Système de comptabilité nationale et de l'adapter aux caractéristiques des économies de la région, dans le cadre constitué par le Réseau d'experts de la comptabilité nationale des pays d'Amérique latine (2); de formuler des recommandations en faveur d'améliorations techniques et méthodologiques à apporter aux systèmes d'information sociale et aux enquêtes auprès des ménages (2); de promouvoir et d'étudier l'intégration des nouvelles recommandations internationales relatives aux statistiques du commerce international des biens et des services (1);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :
  - i) Publications en série : *Cuadernos Estadísticos de la CEPAL*, deux numéros pour l'exercice biennal, consacrés aux statistiques économiques (2); *Statistical Yearbook for Latin America and the Caribbean*, éditions de 2012 et 2013 (2);
  - ii) Publications isolées : étude des progrès réalisés dans la région pour ce qui est de l'application des nouvelles recommandations internationales concernant le Système de comptabilité nationale (1993 ou 2008) ou les statistiques du secteur extérieur (1); étude de l'adoption au niveau régional des comptes satellites et d'autres comptes (1); étude de l'application au niveau régional des recommandations relatives à la classification des produits et des services dans le commerce national et international (1); travaux méthodologiques et analytiques sur la pauvreté, les inégalités de revenu et la cohésion sociale dans la région (3); études des pratiques optimales en matière d'organisation de systèmes nationaux de statistique ayant un intérêt pour les pays d'Amérique latine et des Caraïbes (2); études des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et d'autres objectifs de développement adoptés au niveau international (2); études de la situation dans la région en matière de statistiques de l'environnement et des données d'expérience relatives à la comptabilité environnementale (2);

- iii) Activités techniques : enrichissement, gestion et mise à jour du système CEPALSTAT et des bases de données relevant directement de la Division de statistique et coordination avec les autres divisions des activités liées à la gestion de leurs bases de données (2);
  - iv) Apports à des produits communs : établissement de l'état récapitulatif statistique pour les éditions de 2011-2012 et de 2012-2013 de l'*Étude sur la situation économique dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes* (2); établissement de l'état récapitulatif statistique des éditions de 2012 et de 2013 de l'*Étude générale préliminaire des économies d'Amérique latine et des Caraïbes* (2); élaboration d'un ou de plusieurs chapitres sur la pauvreté, les inégalités et des sujets apparentés et établissement, de concert avec la Division du développement social, d'indicateurs statistiques pour les éditions de 2012 et de 2013 du *Panorama social de l'Amérique latine* (2);
- c) Coopération technique (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) :
- i) Services consultatifs : fourniture aux États membres et aux organismes régionaux qui le demandent de services de coopération technique pour : l'harmonisation des statistiques économiques de base et l'adoption de la dernière version révisée de la nomenclature internationale ainsi que du Système de comptabilité nationale et de ses comptes satellites (1); la réalisation d'enquêtes sur les ménages, les indicateurs et statistiques sociaux ainsi que la quantification et l'analyse de la pauvreté dans le cadre du suivi des progrès accomplis en vue de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (1); la mise au point de systèmes de suivi et de modélisation de l'évolution de la situation économique et la conception d'indicateurs analytiques (1); la mise en place de l'organisation institutionnelle du système national de statistiques et des bureaux nationaux de statistique (1); l'appui à l'élaboration de statistiques environnementales (1);
  - ii) Stages, séminaires et ateliers : coopération avec les pouvoirs publics, les universités, les organisations non gouvernementales et les organismes régionaux et sous-régionaux en vue d'appuyer l'organisation de formations portant sur des sujets liés aux objectifs du Millénaire pour le développement, à la pauvreté, à la répartition du revenu et à la cohésion et à la vulnérabilité sociales (1); l'élaboration de statistiques environnementales (1); et l'organisation des systèmes nationaux de statistiques (1);
  - iii) Projets opérationnels : projets de coopération technique sur les statistiques environnementales (1); organisation des systèmes nationaux de statistique (1); suivi des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et des autres objectifs de développement définis au niveau international ainsi que des statistiques et indicateurs de cohésion sociale et de pauvreté (1); Programme de comparaison internationale, le programme d'aide aux pays de la région pour l'application de la version de 2008 du Système de comptabilité nationale et l'amélioration des statistiques économiques de base grâce à l'application des Recommandations de Luxembourg sur la mise en œuvre et la divulgation globale du Système des comptes nationaux et à l'adoption de comptes satellites pour certains secteurs tels que le tourisme et la santé (1).

Tableau 21.33

**Ressources nécessaires : sous-programme 11**

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2010-2011	2012-2013 (avant actualisation des coûts)	2010-2011	2012-2013
Budget ordinaire				
Postes	4 579,5	4 579,5	24	24
Autres objets de dépense	285,7	280,7	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>4 865,2</b>	<b>4 860,2</b>	<b>24</b>	<b>24</b>
Fonds extrabudgétaires	900,0	1 020,0	–	2
<b>Total</b>	<b>5 765,2</b>	<b>5 880,2</b>	<b>24</b>	<b>26</b>

21.108 Le montant demandé au titre des postes (4 579 500 dollars) permettra de maintenir 24 postes (1 D-1, 2 P-5, 3 P-4, 3 P-3 et 15 d'agent local) comme indiqué au tableau 21.33. Le montant demandé pour les autres objets de dépense (280 700 dollars) servira à couvrir d'autres dépenses de personnel, les services de consultants et d'experts et les frais de voyage.

21.109 Au cours de l'exercice biennal 2012-2013, le sous-programme devrait disposer de fonds extrabudgétaires d'un montant de 1 020 000 dollars, qui permettra de financer deux postes, comme indiqué au tableau 21.33, et de couvrir d'autres objets de dépense (frais de voyage, services de consultants, autres dépenses liées aux projets et séminaires sur des projets de coopération technique). L'augmentation de 120 000 dollars par rapport à l'exercice biennal 2010-2011 est due en grande partie à la création de deux postes d'agent local requis pour assurer un appui aux projets. Les fonds extrabudgétaires seront utilisés pour financer les activités décrites à la rubrique Produits, en accordant une attention particulière à la Conférence statistique des Amériques et aux priorités établies par celle-ci dans la région en matière de développement des statistiques. L'utilisation des fonds extrabudgétaires continue d'être régie par les mandats que définissent l'Assemblée générale et le Conseil économique et social et les objectifs de développement établis au niveau international, dont ceux qui sont énoncés dans la Déclaration du Millénaire et les accords adoptés lors de grandes conférences et réunions au sommet organisées dans les domaines économique et social.

**Sous-programme 12**
**Activités sous-régionales au Mexique et en Amérique centrale**
**Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 8 028 400 dollars**

21.110 Le bureau sous-régional de la CEPALC à Mexico sera chargé de l'exécution de ce sous-programme, qui concerne les pays de l'isthme d'Amérique centrale, Cuba, Haïti, le Mexique et la République dominicaine, en étroite coordination avec les autres divisions et bureaux de la Commission. La stratégie suivie tiendra spécialement compte des éléments pertinents des objectifs de développement arrêtés au niveau international, dont ceux énoncés dans les textes issus des grandes conférences et réunions au sommet des Nations Unies organisées dans les domaines économique et social, notamment la Déclaration du Millénaire.

21.111 Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 12 du programme 17 du cadre stratégique pour la période 2012-2013.

Tableau 21.34

**Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesures des résultats**

**Objectif de l'Organisation** : Favoriser une croissance dynamique et un développement durable, profitable à tous et équitable, dans un cadre institutionnel et démocratique solide, et atteindre les objectifs de développement arrêtés au niveau international, notamment ceux énoncés dans la Déclaration du Millénaire

**Réalisations escomptées du Secrétariat**

**Indicateurs de succès**

a) Renforcement de la capacité des pays de la sous-région de venir à bout des problèmes économiques et sociaux, en particulier en ce qui concerne l'égalité et l'éradication de la pauvreté

a) i) Nombre accru d'institutions gouvernementales, d'institutions du secteur privé et d'institutions universitaires qui tiennent compte des analyses et recommandations de la Commission lorsqu'ils adoptent des politiques et des mesures dans le domaine du développement économique et social, en particulier en ce qui concerne l'égalité et l'éradication de la pauvreté

*Mesure des résultats*

2008-2009 : sans objet

2010-2011 (estimation) : 6 institutions

2012-2013 (objectif) : 8 institutions

ii) Nombre accru de parties prenantes clefs qui disent avoir bénéficié des produits et des services de la Commission en matière de formulation des politiques économiques et sociales, particulièrement en ce qui concerne l'égalité et l'éradication de la pauvreté

*Mesure des résultats*

2008-2009 : sans objet

2010-2011 (estimation) : 8 parties prenantes clefs

2012-2013 (objectif) : 10 parties prenantes clefs

b) Renforcement des capacités techniques des pays de la sous-région de concevoir ou d'évaluer des politiques et des mesures dans les domaines du développement productif, du commerce et de l'intégration

b) i) Nombre accru d'institutions de la sous-région qui tiennent compte des analyses et suivent les recommandations de la Commission lorsqu'elles formulent des politiques et des mesures concernant le développement productif, le commerce et l'intégration

- Mesure des résultats*  
2008-2009 : sans objet  
2010-2011 (estimation) : 6 institutions  
2012-2013 (objectif) : 8 institutions
- ii) Nombre accru de parties prenantes clefs qui disent avoir bénéficié des produits et des services de la Commission dans les domaines du développement productif, du commerce et de l'intégration
- Mesure des résultats*  
2008-2009 : sans objet  
2010-2011 (estimation) : 8 parties prenantes clefs  
2012-2013 (objectif) : 10 parties prenantes clefs
- c) Renforcement des capacités techniques des pays de la sous-région de concevoir ou d'évaluer des politiques et des mesures en matière de développement durable, y compris en ce qui concerne l'énergie, l'agriculture et le changement climatique
- c) i) Nombre accru d'institutions de la sous-région qui tiennent compte des analyses et suivent les recommandations de la Commission lorsqu'elles formulent des politiques et des mesures dans le domaine du développement durable, y compris en ce qui concerne l'agriculture, l'énergie et le changement climatique
- Mesure des résultats*  
2008-2009 : sans objet  
2010-2011 (estimation) : 6 institutions  
2012-2013 (objectif) : 8 institutions supplémentaires
- ii) Nombre accru de parties prenantes clefs qui disent avoir bénéficié des produits et des services de la Commission dans le domaine du développement durable, y compris en ce qui concerne l'énergie, l'agriculture et le changement climatique
- Mesure des résultats*  
2008-2009: sans objet  
2010-2011 (estimation) : 8 parties prenantes clefs  
2012-2013 (objectif) : 10 parties prenantes clefs
- 

### Facteurs externes

- 21.112 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) la communauté internationale répond aux besoins et aux préoccupations des États membres de la CEPALC suivant les directives définies par l'Assemblée générale et le Conseil économique et social, et conformément aux objectifs de développement arrêtés au niveau international, dont ceux du Millénaire; et b) la situation

socioéconomique et institutionnelle de la région est stable et il n'y a pas de perturbations ou de chocs exogènes majeurs.

### Produits

21.113 Les produits finals de l'exercice 2012-2013 seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
  - i) Comité de développement et de coopération de l'Amérique centrale : services fonctionnels pour la réunion du Comité de coopération économique de l'Amérique centrale, y compris l'élaboration des documents et rapports de fond (1);
  - ii) Groupes spéciaux d'experts : réunion d'experts sur les perspectives et les difficultés que les règles relatives à la protection de l'environnement et à l'adaptation au changement climatique appliquées sur les marchés internationaux présentent pour les pays de la sous-région (1); réunion d'experts sur les ressources énergétiques renouvelables, la diversification des ressources énergétiques non renouvelables et les moyens d'atténuer le changement climatique (1); réunion d'experts sur les tendances en matière d'intégration régionale et les accords commerciaux dans la sous-région (1); réunion d'experts chargés d'examiner les programmes et politiques d'adaptation au changement climatique et les effets du changement climatique sur la pauvreté, l'emploi et la productivité du travail dans les zones rurales de la sous-région (1); réunion d'experts chargés d'envisager la politique sociale comme moyen de réduire la pauvreté et les inégalités et d'augmenter l'emploi et la croissance économique dans la sous-région (1); réunion d'experts chargés d'effectuer une analyse comparative des conséquences économiques, sociales et environnementales et des problèmes institutionnels qui découlent de phénomènes naturels extrêmes survenant dans les pays de la sous-région et des coûts liés à l'atténuation des dommages causés par ces phénomènes (1); réunion d'experts chargés d'examiner le rôle des initiatives d'intégration en matière de politique dans la promotion de certains secteurs à une plus forte valeur ajoutée de la sous-région (1); réunion d'experts chargés d'examiner les perspectives de la sous-région en ce qui concerne le développement des échanges avec de nouveaux partenaires, en particulier les pays d'Asie et d'Amérique du Sud (1); réunion d'experts chargés d'examiner les moyens d'atténuer de manière équitable et durable les effets négatifs du changement climatique sur certains secteurs et pays dans la sous-région et de permettre à ceux-ci de s'adapter à ce phénomène et d'y être moins vulnérables (1); réunion d'experts chargés d'examiner les tendances économiques récentes et les perspectives pour l'Amérique centrale ainsi que les politiques proposées à cet égard (1); réunion d'experts chargés d'examiner et de faire avancer la question de l'intégration des marchés énergétiques dans la sous-région (1);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :
  - i) Publications en série : étude sur les tendances et les problèmes dans la recherche agricole de certains pays de la sous-région en matière de productivité, de revenus ruraux et de compétitivité (1); étude sur les tendances en matière d'intégration régionale et les accords commerciaux dans la sous-région (1); études sur l'évolution récente de la situation économique et les perspectives pour la sous-région de l'Amérique centrale en 2011-2012 et 2012-2013 (la première étude devrait être achevée en 2012, la deuxième en 2013) (2);
  - ii) Publications isolées : étude sur l'adaptation au changement climatique, la sécurité alimentaire, la pauvreté et les inégalités dans les zones rurales de certains pays de la

sous-région (1); étude sur la concurrence et la compétitivité dans la sous-région (1); étude sur les perspectives de la sous-région en ce qui concerne le développement des échanges avec de nouveaux partenaires, en particulier les pays d'Asie et d'Amérique du Sud (1); étude sur les nouvelles questions et perspectives en matière de développement économique et les politiques macroprudentielles dans la sous-région (1); étude sur l'emploi, la sécurité sociale et l'égalité (1); étude sur les grandes questions de développement socioéconomique et les moyens d'action en Haïti (1); étude sur les perspectives que les règles relatives à la protection de l'environnement et à l'adaptation au changement climatique appliquées sur les marchés internationaux présentent pour les pays de la sous-région, y compris l'empreinte carbone du commerce dans certains pays de la sous-région (1); étude sur les politiques relatives aux revenus, aux transferts et à la sécurité sociale dans la sous-région (1); étude sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la stratégie sous-régionale d'intégration énergétique à l'horizon 2020 (1); étude de certains secteurs des services de la sous-région dans les chaînes de valeur internationales et sous-régionales (1); étude sur le renforcement des moyens dont disposent les gouvernements et la société civile pour faire en sorte que la politique macroéconomique de certains pays de la sous-région tienne compte des droits économiques et sociaux (1); analyse comparative des conséquences économiques, sociales et environnementales et des problèmes institutionnels qui découlent de phénomènes naturels extrêmes survenant dans les pays de la sous-région et des coûts liés à l'atténuation des dommages causés par ces phénomènes (1); étude sur la qualité de l'éducation et de l'emploi (1); étude sur les ressources énergétiques renouvelables, la diversification des ressources énergétiques non renouvelables et les moyens d'atténuer les effets du changement climatique dans la sous-région (1); étude sur l'emploi des femmes et la productivité dans les zones rurales de certains pays de la sous-région (1); étude visant à évaluer les moyens d'atténuer de manière équitable et durable les effets du changement climatique sur certains secteurs et pays dans la sous-région et de permettre à ceux-ci de s'adapter à ce phénomène et d'y être moins vulnérables (1); étude sur le rôle des initiatives d'intégration en matière de politique dans la promotion de certains secteurs à plus forte valeur ajoutée dans la sous-région (1);

- iii) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : rapport annuel du bureau sous-régional à Mexico (2); « ECLAC Mexico: a subregional glance » (1); notes sur l'évolution de la situation économique des pays de la sous-région en 2011 et les perspectives pour 2012 (10); notes sur l'évolution de la situation économique des pays de la sous-région en 2012 et les perspectives pour 2013 (10);
- iv) Activités techniques : poursuite de la mise en œuvre à grande échelle de la stratégie de gestion des connaissances et du suivi annuel des résultats, l'objectif étant d'actualiser et d'étoffer ladite stratégie (1); création et gestion d'une base de données sur les coûts économique, social et environnemental des catastrophes naturelles très graves qui surviennent dans les pays de la sous-région (2); élaboration d'une formation en ligne sur l'utilisation de la méthode d'évaluation des conséquences économiques, sociales et environnementales des catastrophes naturelles très graves qui surviennent dans les pays de la sous-région (1); création, gestion et mise à jour régulière d'une base de données sur le changement climatique dans la sous-région (2); gestion et mise à jour régulière de la base de données sur le secteur électrique dans les pays de la sous-région (2); gestion et mise à jour régulière de la base de données sur le secteur des hydrocarbures dans les pays de la sous-région (2); gestion, mise à jour et développement du logiciel d'analyse de la croissance du commerce international (« Module to Analyse the Growth of International Commerce ») en vue d'analyser la compétitivité (2); gestion, mise à jour

et développement de la base de données sur les indicateurs sociaux des pays de la sous-région (2); gestion, mise à jour et développement de la base de données sur les statistiques économiques et la comptabilité nationale des pays de la sous-région (2); gestion, mise à jour et développement de la base de données sur le commerce et l'intégration des pays de la sous-région (2); gestion, mise à jour et amélioration de la base de données sur l'agriculture des pays de la sous-région. On prêtera une attention particulière aux indicateurs de sécurité alimentaire (2); à l'actualisation de la formation en ligne sur la politique macroéconomique et la prise en considération des droits économiques et sociaux, en particulier en ce qui concerne l'égalité des sexes (1); à l'actualisation de la méthode d'évaluation des conséquences économiques, sociales et environnementales des catastrophes naturelles très graves qui surviennent dans les pays de la sous-région (1);

c) Coopération technique (fonds extrabudgétaires) :

- i) Services consultatifs : fourniture, aux pays de la région et à d'autres parties concernées qui en font la demande, de services de coopération technique portant sur le renforcement des capacités en matière de conception et de mise en œuvre de politiques macroéconomiques et prudentielles, en matière d'intégration économique et en matière de reconstruction et de développement (1); les politiques de renforcement des capacités institutionnelles et techniques en matière d'emploi, de sécurité sociale, de revenus, de transferts et d'éducation (1); la politique sectorielle, en particulier les stratégies et programmes visant à renforcer les petites et moyennes entreprises, la compétitivité des biens et services et la productivité, et à améliorer les instruments de mesure pertinents (1); le secteur de l'énergie, en s'attachant particulièrement aux efforts d'intégration, aux stratégies nationales et sous-régionale et à l'atténuation des effets du changement climatique (1); les processus d'intégration aux niveaux de l'hémisphère, de la région et de la sous-région, les négociations et accords commerciaux (tels que les accords de libre-échange, notamment le Traité de libre-échange entre les États-Unis, les pays d'Amérique centrale et la République dominicaine) et les questions liées à la compétitivité et aux règles relatives à la protection de l'environnement qui s'appliquent dans les échanges commerciaux (1); la sécurité alimentaire, la durabilité, le changement climatique et d'autres questions qui touchent à l'agriculture et aux zones rurales (1); la prévention, l'atténuation et l'évaluation des conséquences économiques, sociales et environnementales des phénomènes naturels extrêmes (1); les conséquences et le coût du changement climatique et les moyens pouvant être mis en œuvre aux niveaux des pays et de la sous-région pour s'y adapter de manière équitable et durable et y être moins vulnérable, et la transition vers une économie à faible émission de carbone (1);
- ii) Stages, séminaires, et ateliers : renforcement des institutions et développement des capacités grâce à des stages et ateliers organisés à l'intention des pays de la sous-région et d'autres parties prenantes sur les thèmes suivants : les conséquences et le coût du changement climatique et les moyens pouvant être mis en œuvre aux niveaux national et sous-régional pour s'y adapter de manière équitable et durable et y être moins vulnérable, et la transition vers une économie à faible émission de carbone (1); la prévention, l'atténuation et l'évaluation des conséquences environnementales des phénomènes naturels extrêmes (1);
- iii) Projets opérationnels : projets de coopération technique sur la participation des petites et moyennes entreprises aux échanges commerciaux intrarégionaux en Amérique centrale (1); la promotion du développement durable en Amérique latine et dans les Caraïbes (1); la prise en considération des droits économiques et sociaux dans la

politique macroéconomique de certains pays de la sous-région (1); la levée des obstacles à l'intégration énergétique en Amérique centrale et en Amérique du Sud (mise en œuvre de la composante Amérique centrale) (1); la prévention de la violence sexiste chez les peuples autochtones du Mexique, d'un point de vue interculturel (1); les systèmes d'innovation pour l'Amérique centrale (1).

Tableau 21.35

**Ressources nécessaires : sous-programme 12**

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2010-2011	2012-2013 (avant actualisation des coûts)	2010-2011	2012-2013
Budget ordinaire				
Postes	7 742,8	7 548,8	43	42
Autres objets de dépense	492,7	479,6	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>8 235,5</b>	<b>8 028,4</b>	<b>43</b>	<b>42</b>
Fonds extrabudgétaires	900,0	900,0	1	1
<b>Total</b>	<b>9 135,5</b>	<b>8 928,4</b>	<b>44</b>	<b>43</b>

- 21.114 Le montant prévu au titre des postes (7 548 800 dollars) permettrait de financer 42 postes (1 D-1, 2 P-5, 7 P-4, 8 P-3, 4 P-2 et 20 d'agent local), ainsi qu'il est indiqué au tableau 21.35. La diminution de 194 000 dollars s'explique par l'abolition d'un poste P-2. Le montant demandé au titre des autres objets de dépense (479 600 dollars) permettrait de couvrir les autres dépenses de personnel, les services de consultants et d'experts et les frais de voyage du personnel. La diminution de 13 100 dollars s'explique par le fait que le personnel a effectué moins de voyages dans la mesure où, pour certains produits, les analyses et les consultations avec les représentants des États ont pu être effectuées par visioconférence.
- 21.115 Au cours de l'exercice 2012-2013, des fonds extrabudgétaires (900 000 dollars) serviront à financer 1 poste, comme il est indiqué au tableau 21.35, ainsi que d'autres objets de dépense tels que les frais de voyage du personnel et les services de consultants, d'autres dépenses liées aux projets et des séminaires sur les projets de coopération technique. Ces fonds permettront au sous-programme de répondre aux nouveaux besoins des États Membres, notamment ceux formulés dans les résolutions ci-après de la CEPALC : la résolution 647 (XXXIII), par laquelle la Commission a demandé au secrétariat de continuer de chercher de nouveaux moyens de fournir le volume de ressources nécessaires au financement du développement des pays de l'Amérique latine et des Caraïbes; la résolution 649 (XXXIII), consacrée à la Conférence statistique des Amériques de la Commission, dans laquelle celle-ci a souligné la nécessité de mettre en place des systèmes statistiques nationaux qui soient techniquement autonomes, impartiaux et objectifs; la résolution 650 (XXXIII), par laquelle la Commission a prié le Secrétaire exécutif de réaliser des études et de formuler des projets de politiques publiques, en étroite collaboration avec les responsables politiques, en vue de renforcer les capacités de développement économique et social des pays.

### Sous-programme 13

#### Activités sous-régionales dans les Caraïbes

*Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 6 482 900 dollars*

- 21.116 Ce sous-programme sera exécuté sous la responsabilité du bureau sous-régional de la Commission pour les Caraïbes, en étroite collaboration avec le reste du système de la Commission. La stratégie suivie consistera à continuer de fournir des services de secrétariat et d'appui technique au Comité pour le développement et la coopération des Caraïbes, organe subsidiaire de la Commission qui guide les activités entreprises par le bureau sous-régional pour aider les pays de la sous-région à donner suite à la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement. On s'emploiera également à faciliter la participation active des pays de la sous-région au suivi des décisions et recommandations adoptées à l'issue des grandes conférences mondiales et à mettre en place des cadres détaillés pour le suivi et l'évaluation des progrès accomplis et restant à accomplir sur la voie des objectifs du Millénaire pour le développement et des autres objectifs de développement arrêtés au plan international.
- 21.117 Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 13 du programme 17 du cadre stratégique pour la période 2012-2013.

Tableau 21.36

#### Objectifs pour l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

**Objectif de l'Organisation :** Promouvoir la transformation économique, la résilience sociale et la viabilité de l'environnement dans la sous-région des Caraïbes et resserrer la coopération entre la sous-région et l'Amérique

#### Réalisations escomptées du Secrétariat

a) Renforcement des capacités des décideurs des pays de la sous-région de formuler, de mettre en œuvre et de suivre des mesures visant à surmonter les problèmes de développement ainsi qu'à promouvoir la diversification de l'économie et la transformation de la société

#### Indicateurs de succès

a) i) Nombre accru d'institutions gouvernementales, de décideurs et de parties prenantes du secteur privé et des milieux universitaires qui disent avoir bénéficié de produits et des services de la Commission dans leurs efforts de promotion du développement économique et de la transformation de la société

#### Mesure des résultats

2008-2009: sans objet

2010-2011 (estimation) : 6 institutions gouvernementales, décideurs et parties prenantes

2012-2013 (objectif) : 8 institutions gouvernementales, décideurs et parties prenantes

ii) Nombre accru de pays qui suivent les recommandations de la Commission lorsqu'ils adoptent des politiques dans les

- domaines du développement économique et social, du commerce et de l'environnement
- Mesure des résultats*  
2008-2009 : 5 pays  
2010-2011 (estimation) : 9 pays  
2012-2013 (objectif) : 10 pays
- b) Renforcement de la capacité et des compétences techniques dont les pays de la sous-région ont besoin pour donner suite aux grands programmes d'action internationaux concernant les domaines économique, social et environnemental, en particulier à la Stratégie de Maurice
- b) i) Nombre accru de politiques, programmes et mesures adoptés suivant les recommandations de la Commission pour donner suite aux programmes d'action internationaux concernant les domaines économique, social et environnemental, en particulier à la Stratégie de Maurice
- Mesure des résultats*  
2008-2009: 4 politiques, programmes et mesures  
2010-2011 (estimation) : 7 politiques, programmes et mesures  
2012-2013 (objectif) : 9 politiques, programmes et mesures
- ii) Nombre accru d'institutions gouvernementales et d'autres parties prenantes qui disent avoir bénéficié des activités de coopération technique de la Commission dans les efforts qu'elles déploient pour donner suite aux programmes d'action internationaux concernant les domaines économique, social et environnemental, y compris en ce qui concerne la gestion des risques de catastrophe et le suivi de la Stratégie de Maurice
- Mesure des résultats*  
2008-2009 : sans objet  
2010-2011 (estimation) : 6 institutions gouvernementales et autres parties prenantes  
2012-2013 (objectif) : 8 institutions gouvernementales et autres parties prenantes
- c) Renforcement de la capacité des gouvernements et des institutions des pays des Caraïbes de promouvoir la coopération et l'intégration aux niveaux intrarégional et interrégional
- c) i) Nombre accru d'institutions et de gouvernements des pays des Caraïbes qui suivent les recommandations de la Commission dans les mesures qu'ils adoptent pour promouvoir la coopération et l'intégration aux niveaux intrarégional et interrégional

*Mesure des résultats*

2008-2009 : sans objet

2010-2011 (estimation) : 6 institutions

2012-2013 (objectif) : 8 institutions

ii) Nombre accru d'initiatives régionales reflétant les avis techniques de la Commission adoptées pour promouvoir la coopération et l'intégration aux niveaux intrarégional et interrégional

*Mesure des résultats*

2008-2009 : sans objet

2010-2011 (estimation) : 6 initiatives

2012-2013 (objectif) : 8 initiatives

---

**Facteurs externes**

- 21.118 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les excellentes relations qu'entretiennent le Comité de développement et de coopération des Caraïbes et les principales autorités nationales et la confiance qu'ils se témoignent sont maintenues et renforcées; et b) la collaboration et la coopération entre les organisations régionales et les organisations internationales intervenant dans la sous-région, qui sont essentielles au succès du sous-programme, sont encore renforcées.

**Produits**

21.119 Les produits finals de l'exercice 2012-2013 seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
- i) Comité pour le développement et la coopération des Caraïbes :
    - a. Services fonctionnels pour les réunions : réunion du Comité de suivi (1); session du Comité pour le développement et la coopération des Caraïbes (1);
    - b. Documentation destinée aux organes délibérants : rapport sur des questions devant être examinées par le Comité pour le développement et la coopération des Caraïbes et le Comité de suivi (1);
  - ii) Groupes spéciaux d'experts : table ronde sur le développement des Caraïbes (1); réunion d'experts sur les obstacles au développement social et le suivi de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans les Caraïbes, y compris l'établissement de rapports y relatifs (1); réunion d'experts sur les méthodes et pratiques de modélisation qui permettent de guider les politiques macroéconomiques de manière à ce qu'elles stimulent la croissance et l'efficacité et réduisent la vulnérabilité économique (1); réunion d'experts consacrée au suivi des progrès accomplis dans la mise en œuvre des accords commerciaux et financiers et des accords de coopération pour le développement dans les Caraïbes (1); réunion d'experts sur les nouvelles technologies, notamment les technologies à haut rendement énergétique et les technologies des énergies renouvelables, aux fins du développement et de la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans les Caraïbes (1); réunion d'experts sur la structure des projections démographiques et leurs incidences sur les régimes de protection sociale (1); réunion d'experts sur la société de l'information et l'économie du

savoir (1); réunion d'experts sur la diversification du secteur des services dans les Caraïbes (1); réunion du Comité consultatif technique du mécanisme de coordination régionale pour faciliter l'examen périodique de la mise en œuvre de la Stratégie de Maurice (1); réunion d'experts sur le travail non rémunéré et l'égalité des sexes dans les Caraïbes (1); réunion d'experts sur les résultats des enquêtes statistiques réalisées dans les Caraïbes (1); réunion d'experts consacrée à l'examen des résultats des recensements et des enquêtes sur le logement effectués dans les Caraïbes en 2011 (1);

- b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :
- i) Publications en série : publication annuelle du *Economic Survey of the Caribbean* (2); publication du *Caribbean Development Report* (1);
  - ii) Publications isolées sur les sujets suivants : l'élaboration de méthodes et pratiques de modélisation permettant de guider les politiques macroéconomiques de manière à ce qu'elles stimulent la croissance et l'efficacité et réduisent la vulnérabilité économique (1); le suivi des progrès accomplis dans la mise en œuvre des accords commerciaux et financiers et des accords de coopération pour le développement dans les Caraïbes (1); les nouvelles technologies, notamment les technologies à haut rendement énergétique et les technologies des énergies renouvelables, aux fins du développement et de la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans les Caraïbes (1); la société de l'information et l'économie du savoir (1); l'analyse et la diffusion des principaux résultats des enquêtes statistiques, recensements et autres campagnes de collecte de données réalisés dans les Caraïbes (1); les obstacles au développement social et le suivi de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans les Caraïbes, y compris l'établissement de rapports y relatifs (1); les projections démographiques actuelles et leurs implications pour les régimes de sécurité sociale (1); la diversification du secteur des services dans les pays des Caraïbes (1); l'application de la Stratégie de Maurice (1); le travail non rémunéré et l'égalité des sexes dans les Caraïbes (1);
  - iii) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : élaboration de documents d'information sur des questions abordées dans la Stratégie de Maurice, notamment le tourisme, l'énergie et le changement climatique (1); publication du bulletin trimestriel *UN Focus on the Caribbean* (huit numéros publiés durant l'exercice biennal, en anglais seulement) (2); notes d'information semestrielles sur les questions de développement dans les Caraïbes (4);
  - iv) Activités techniques : mise à jour et gestion des bases de données contenant les informations recueillies au moyen d'enquêtes sur les ménages ainsi que du Caribbean Knowledge Management Centre (Centre de maîtrise du savoir des Caraïbes) (2); mise à jour et gestion des bases de données sur le développement durable (2); mise à jour et gestion des bases de données sur certains indicateurs statistiques (2); mise à jour et gestion des bases de données sur le rôle respectif des femmes et des hommes dans la prise de décisions et sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans les Caraïbes (2);
- c) Coopération technique (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) :
- i) Services consultatifs : fourniture aux pays qui en font la demande d'une coopération et d'une assistance techniques, notamment sur les politiques macroéconomiques et l'intégration régionale (1); les politiques visant à promouvoir les technologies environnementales, la préparation aux catastrophes et l'atténuation des risques (1); les politiques sociales et démographiques et les politiques en faveur de l'égalité des sexes

dans la région (1); les statistiques et les stratégies nationales en matière d'économie du savoir (1);

- ii) Stages, séminaires et ateliers : stage sur l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de gestion des connaissances pour la société d'information et l'économie du savoir (1); stage sur la définition d'indicateurs de l'égalité des sexes et la collecte de données dans ce domaine (1); stage de renforcement des capacités d'analyse nécessaires à la mise en œuvre des accords commerciaux et financiers et des accords de coopération pour le développement dans les Caraïbes (1);
- iii) Projets opérationnels : projets de coopération technique relatifs à l'examen des conséquences économiques du changement climatique dans les Caraïbes (1); au suivi de la société de l'information dans les Caraïbes (1); et au Programme de comparaison internationale (1).

Tableau 21.37

**Ressources nécessaires : sous-programme 13**

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2010-2011	2012-2013 (avant actualisation des coûts)	2010-2011	2012-2013
Budget ordinaire				
Postes	6 098,7	6 023,5	36	35
Autres objets de dépense	470,5	459,4	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>6 569,2</b>	<b>6 482,9</b>	<b>36</b>	<b>35</b>
Fonds extrabudgétaires	1 100,0	1 100,0	1	1
<b>Total</b>	<b>7 669,2</b>	<b>7 582,9</b>	<b>37</b>	<b>36</b>

21.120 Le montant demandé au titre des postes (6 023 500 dollars) permettrait de continuer de financer 35 postes (1 D-1, 1 P-5, 6 P-4, 5 P-3, 4 P-2 et 18 d'agent local), ainsi qu'il est indiqué au tableau 21.37. La diminution de 75 200 dollars s'explique par l'abolition d'un poste d'agent local. Le montant demandé au titre des autres objets de dépense (459 400 dollars) servirait à financer les autres dépenses de personnel, les services de consultants et d'experts et les frais de voyage du personnel. La réduction de 11 100 dollars est due à la diminution des frais de voyage du personnel, attribuable à l'organisation de tournées de missions, et est en partie contrebalancée par l'augmentation des ressources nécessaires à l'organisation de réunions de groupes spéciaux d'experts rassemblant un nombre accru de participants.

21.121 Au cours de l'exercice 2012-2013, des fonds extrabudgétaires (1 100 000 dollars) permettront de financer 1 poste, les voyages du personnel et les services de consultants, ainsi que d'autres dépenses liées à des projets et l'organisation de séminaires consacrés à des projets de coopération technique. Ces fonds serviront en particulier à mettre en œuvre les recommandations relatives à l'accroissement du rôle joué par la CEPALC dans les Caraïbes et à fournir l'assistance technique dont les États membres de la Commission ont besoin pour appuyer la mise en œuvre de la Stratégie de Maurice dans les Caraïbes. On accordera une attention particulière aux objectifs du Millénaire pour le développement pertinents, notamment l'objectif 1 (réduire l'extrême pauvreté et la faim), l'objectif 3 (promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes), l'objectif 7 (préserver l'environnement) et l'objectif 8 (mettre en place un partenariat mondial pour le

développement), en particulier sa cible 14 (répondre aux besoins particuliers des pays en développement sans littoral et des petits États insulaires en développement).

## D. Appui au programme

*Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 39 789 300 dollars*

- 21.122 Les activités d'appui au programme comprennent les services de conférence, les services de bibliothèque, la gestion des activités de coopération technique, l'administration et les services communs.
- 21.123 Les services de conférence comprennent la fourniture de services fonctionnels aux réunions des organes intergouvernementaux de la CEPALC, la fourniture de services de conférence à la Commission, le programme de publication et la diffusion des publications de la Commission et des services du Siège de l'Organisation. Les services de bibliothèque comportent la fourniture de services d'information au personnel de la Commission et aux autres utilisateurs de la bibliothèque, la publication périodique de bulletins et de bibliographies et la fourniture de services en ligne. La bibliothèque de la Commission fait également office de bibliothèque dépositaire de toute la documentation officielle de l'Organisation au Chili. Les activités de coopération technique sont conçues pour compléter les activités financées au moyen du budget ordinaire. Cette composante vise à renforcer et élargir le programme de recherche économique et sociale, et à intégrer le résultat des recherches dans les services consultatifs et les formations offerts aux États membres de la Commission. La composante administration et services communs comprend la gestion et la coordination d'ensemble des services administratifs, la formulation de politiques et l'édiction de directives en matière de gestion et d'administration, la gestion des ressources humaines, la gestion financière, les services généraux d'appui, les fonctions d'administration et d'appui liées au Système intégré de gestion, les cours de langue et les activités d'information électronique.

### Produits

- 21.124 Les produits de l'exercice biennal 2012-2013 seront les suivants :
- a) Services de conférence : ces activités relèvent de la Division des documents et publications, à Santiago, et des services de conférence, de documentation et d'édition. Elles comprennent la fourniture de services techniques aux réunions des organes directeurs de la CEPALC et à d'autres réunions intergouvernementales organisées sous son égide; la fourniture de services de conférence aux réunions des organes directeurs de la Commission et à d'autres réunions intergouvernementales organisées sous son égide (traduction, interprétation, édition et établissement des procès-verbaux de séance); le programme de publication et la diffusion des publications de la Commission; et la collaboration avec la Section des ventes de l'Organisation en vue de la commercialisation des publications des Nations Unies;
  - b) Services de bibliothèque : les services de bibliothèque sont fournis aux fonctionnaires de la Commission et aux autres utilisateurs des bibliothèques à Santiago et à Mexico. Les activités comprennent la publication de bulletins et de bibliographies; la fourniture de services en ligne; l'exercice du rôle de bibliothèque dépositaire de l'Organisation; la conclusion d'accords de coopération avec d'autres bibliothèques de la sous-région; la diffusion de la documentation de fond de la Commission; le traitement des ressources bibliographiques extérieures et des informations à l'appui des activités de fond de la Commission dans la sous-région; le traitement des demandes de références; la publication de bulletins et de bibliographies, sur support papier et électronique; et la mise à jour quotidienne de la page du site Web de la Commission consacrée à la bibliothèque;

- c) Gestion des activités de coopération technique : ces activités sont exécutées par le Groupe de la gestion des projets, qui relève de la Division des opérations et de la planification des programmes. Les activités de coopération technique de la CEPALC sont conçues pour compléter les activités financées au moyen du budget ordinaire. Le programme ordinaire de coopération technique (chap. 23 du budget) est également géré par la Division des opérations et de la planification des programmes de la Commission afin d'assurer la cohérence programmatique et technique des deux composantes du programme de coopération technique, à savoir celles financées au moyen du budget ordinaire et celles financées par des fonds extrabudgétaires. Ces deux composantes s'inscrivent dans une vision intégrée reposant sur le même ensemble de priorités (techniques et programmatiques) au niveau départemental. Elles se complètent mutuellement et relèvent des mêmes modèles logiques au niveau du sous-programme. Le programme de coopération technique vise à renforcer et élargir le programme de recherche économique et sociale, et à se servir du résultat des recherches dans les services consultatifs et les formations offerts aux États membres de la Commission. Il contribue activement à l'intégration des activités de fond financées par des fonds extrabudgétaires et de celles financées au moyen du budget ordinaire. Il vise également à maintenir un équilibre entre la recherche et les activités opérationnelles. Le programme devrait permettre d'exécuter les produits suivants au cours de l'exercice biennal :
- i) Publication de rapports sur les activités de la Commission pour faciliter et promouvoir la coopération technique entre pays en développement aux niveaux régional, sous-régional et national, arrangements institutionnels relatifs aux activités de coopération technique en place dans les pays en développement membres de la Commission et activités opérationnelles menées dans la région pour promouvoir la coopération interrégionale;
  - ii) Coordination avec les centres de liaison chargés de la coopération technique dans d'autres commissions régionales en vue de la promotion des activités de coopération interrégionale;
  - iii) Consultations avec d'autres organisations régionales ayant des activités de coopération technique en Amérique latine et dans les Caraïbes afin de fixer les priorités à retenir pour le programme régional;
  - iv) Coopération avec les services organiques du système de la Commission et les bureaux sous-régionaux en vue de la mise au point et de l'exécution de projets d'appui aux éléments du programme de travail de la Commission ayant trait à la coopération technique entre pays en développement;
  - v) Aide aux gouvernements en vue de recenser les besoins en matière de coopération technique et les possibilités dans ce domaine et d'établir des propositions de projet;
  - vi) Élaboration d'accords et de propositions de projet compte tenu des règles et procédures opérationnelles et financières fixées par l'organisation, l'institution ou le gouvernement versant une contribution et par l'Organisation des Nations Unies;
  - vii) Établissement des budgets pour les activités extrabudgétaires;
  - viii) Suivi de l'exécution des projets;
  - ix) Administration des fonds extrabudgétaires en collaboration étroite avec les services organiques chargés de l'exécution des projets;
- d) Services administratifs et services communs : les principales activités de la Division de l'administration de la CEPALC, à Santiago, sont les suivantes : a) gestion et coordination

d'ensemble des services administratifs, élaboration de politiques, édicition de directives en matière d'administration et de gestion et supervision des activités administratives des deux sièges sous-régionaux de la Commission (Mexico et Port of Spain) et de ses cinq bureaux nationaux; b) gestion des ressources humaines : recrutement et affectation du personnel, organisation des carrières, administration du personnel, classement des postes, gestion du système de classement des postes d'agent des services généraux établi en vertu de l'instruction administrative pertinente (voir ST/AI/1998/9; voir également ST/AI/410 et Corr.1), gestion du programme de stages, fourniture d'une assistance médicale et de services sociaux à l'intention du personnel, et fourniture de services consultatifs généraux et individuels; c) gestion des comptes et contrôle financier (établissement de procédures de contrôle et de gestion des crédits inscrits au budget ordinaire et des fonds extrabudgétaires, application du Règlement financier et des règles de gestion financière, présentation de rapports financiers, tenue de la comptabilité, services de trésorerie); d) services généraux d'appui : communications, transports, achats, gestion et entretien des infrastructures, gestion des archives et des dossiers; e) cours de langues dans tous les lieux d'affectation de la Commission (à l'exclusion des activités de formation financées centralement et organisées par le Bureau de la gestion des ressources humaines); f) gestion et maintenance du Système intégré de gestion (SIG); et g) activités relatives à l'information électronique menées par la Section de l'information électronique, en consultation avec le Comité de gestion de l'information de la Commission, qui est principalement chargé de dispenser des conseils au Secrétaire exécutif sur la politique d'automatisation de l'ensemble de la Commission, notamment sur l'affectation des ressources en matériel et des ressources financières, de fournir des conseils techniques et des services d'appui aux services organiques en vue d'assurer le bon fonctionnement des moyens informatiques de la CEPALC, y compris le site Web, les services Internet, les communications et le SIG et de superviser les services de maintenance du matériel informatique et d'assurer la sécurité des systèmes informatiques.

Tableau 21.38

**Ressources nécessaires : appui au programme**

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2010-2011	2012-2013 (avant actuali- sation des coûts)	2010-2011	2012-2013
Budget ordinaire				
Postes	28 270,5	27 401,5	190	185
Autres objets de dépense	13 059,1	12 387,8	-	-
<b>Total partiel</b>	<b>41 329,6</b>	<b>39 789,3</b>	<b>190</b>	<b>185</b>
Fonds extrabudgétaires	750,0	1 350,0	10	10
<b>Total</b>	<b>42 079,6</b>	<b>41 139,3</b>	<b>200</b>	<b>195</b>

21.125 Le montant de 27 401 500 dollars au titre des postes permettrait de financer 185 postes (1 D-1, 6 P-5, 10 P-4, 10 P-3, 14 P-2, 2 postes d'administrateur recruté sur le plan national et 142 postes d'agent local) comme indiqué au tableau 21.38 ci-dessus. La baisse de 869 000 dollars s'explique par la suppression de 1 P-4 (temporaire), 1 P-2 et 3 postes d'agent local, dans le cadre des mesures d'efficacité de la CEPALC.

- 21.126 Le montant de 12 387 800 dollars inscrit à la rubrique Autres objets de dépense correspond aux ressources nécessaires pour financer les autres dépenses de personnel, les frais de voyage de personnel, les services contractuels (y compris les professeurs de langues), et les frais généraux de fonctionnement. La baisse nette de 671 300 dollars, qui est imputable à la réduction des frais de communication grâce à la mise en place d'un nouveau système téléphonique et à la diminution des dépenses de fournitures et de matériel (calculée sur la base des dépenses passées) et des dépenses d'équipement (en raison de la décision de la CEPALC de retarder le remplacement de son parc informatique et mobilier), est en partie contrebalancée par les sommes prévues pour assurer la continuité des opérations.
- 21.127 Au cours de l'exercice biennal 2012-2013, des fonds extrabudgétaires d'un montant de 1 350 000 dollars permettront de couvrir les dépenses d'appui au programme liées à divers projets de coopération technique. La hausse de 600 000 dollars par rapport à l'exercice biennal 2010-2011 est liée à la nécessité de pourvoir davantage d'emplois de temporaire à temps plein par rapport à l'exercice précédent.

Tableau 21.39

**État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes de contrôle**

*Résumé de la recommandation*

*Suite donnée à la recommandation*

**Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires**

(A/64/7, chap. II, partie V)

Le Comité demande que le projet de budget-programme pour l'exercice 2012-2013 fasse le point sur les activités menées en faveur de la promotion de la femme (par. V.59).

La Division de la promotion de l'égalité des sexes de la CEPALC accomplit un travail normatif et analytique, fournit une aide aux pays en vue de la transversalisation de la problématique hommes-femmes et donne des directives sur la promotion de l'égalité des sexes au sein de la Commission.

**Bureau des services de contrôle interne**

(AN2010/730/01)

La CEPALC devrait engager la révision de la circulaire ST/SGB/2000/5 pour y intégrer les changements organisationnels intervenus depuis 2000 (recommandation 1, AN2010/730/01).

La CEPALC a accepté la recommandation 1 et prévoit de s'y conformer d'ici au 1<sup>er</sup> juin 2011. Cette recommandation restera valable tant que la nouvelle circulaire du Secrétaire général n'aura pas été communiquée.

La Secrétaire exécutive de la CEPALC devrait évaluer le niveau des ressources nécessaires aux fonctions de direction exécutive et d'administration (nombre de postes ainsi que leur définition et classe), et faire le nécessaire pour obtenir les ressources supplémentaires éventuellement nécessaires à l'exécution de ces fonctions (recommandation 2, AN2010/730/01).

La CEPALC accepte la recommandation 2 et prévoit de s'y conformer d'ici au 31 décembre 2011. Cette recommandation restera valable tant que les documents attestant de sa mise en œuvre n'auront pas été communiqués.

*Résumé de la recommandation*

*Suite donnée à la recommandation*

La Secrétaire exécutive de la CEPALC devrait : a) limiter, dans la mesure nécessaire, le nombre de fonctionnaires placés sous sa responsabilité; et b) déléguer, selon qu'il conviendra, des responsabilités supplémentaires au Secrétaire exécutif adjoint (recommandation 3, AN2010/730/01).

Le Cabinet du Secrétaire général devrait envisager de publier une directive exigeant l'inclusion des commissions régionales dans les différentes instances de coordination des interventions d'urgence afin d'assurer la prise en compte des questions de développement économique et social sur le long terme (recommandation 4, AN2010/730/01).

La CEPALC devrait établir un plan d'action pour se conformer aux principales recommandations des rapports d'évaluation relatifs à la sous-région des Caraïbes afin de s'assurer de leur pertinence (recommandation 5, AN2010/730/01).

La CEPALC devrait veiller à disposer des ressources nécessaires pour mener des évaluations internes ciblées pour améliorer la pertinence de son plan d'évaluation biennal (recommandation 6, AN2010/730/01).

La CEPALC devrait, conformément aux instructions du Contrôleur, retransférer 283 734 dollars du chapitre 33 au chapitre 20 une fois que les crédits au titre du chapitre 20 auront été alloués (recommandation 7, AN2010/730/01).

La CEPALC devrait faire le nécessaire pour améliorer ses résultats afin d'atteindre les objectifs fixés dans le plan d'action ressources humaines (recommandation 8, AN2010/730/01).

La CEPALC accepte la recommandation 3 et prévoit de s'y conformer d'ici au 31 janvier 2011. Cette recommandation restera valable tant que le nouvel organigramme et un mémorandum interne définissant les rattachements hiérarchiques et la répartition des responsabilités au sein du Bureau du Secrétaire exécutif n'auront pas été communiqués.

Le Cabinet du Secrétaire général a accepté la recommandation, indiquant qu'il aurait besoin de consulter les différentes parties prenantes pour définir les modalités de la participation des commissions régionales en fonction des spécificités régionales et d'examiner la manière de renforcer la collaboration en matière de relèvement concernant les questions politiques et opérationnelles.

La CEPALC a accepté la recommandation 5 et prévoit de s'y conformer d'ici au 1<sup>er</sup> juin 2011.

La CEPALC a accepté la recommandation 6, mais demandé que les données factuelles indiquant que ses plans d'évaluation biennaux remontaient à 2000 soient corrigées.

La CEPALC a accepté la recommandation 7 et prévoit de s'y conformer d'ici au 31 décembre 2011.

La CEPALC a accepté la recommandation 8 et prévoit de s'y conformer d'ici au 1<sup>er</sup> juillet 2011.

*Résumé de la recommandation**Suite donnée à la recommandation*

La CEPALC devrait revoir sa pratique consistant à exiger la maîtrise de l'espagnol pour occuper un poste à son siège et recenser les postes pour lesquels cette règle ne serait pas exigée afin d'améliorer la répartition géographique de son personnel (recommandation 9, AN2010/730/01).

La CEPALC devrait élaborer un plan pour remédier à une répartition géographique et une parité des sexes déséquilibrées chez les consultants provenant des Caraïbes et d'autres régions du monde (recommandation 10, AN2010/730/01).

La CEPALC devrait régulièrement mener des enquêtes auprès de son personnel pour en recueillir les préoccupations et prendre les mesures qui s'imposent (recommandation 11, AN2010/730/01).

La CEPALC devrait clairement définir ses objectifs en matière de gestion des connaissances et son système de gouvernance, et chercher à obtenir les ressources nécessaires à sa mise en place (recommandation 12, AN2010/730/01).

La CEPALC devrait actualiser et adopter son plan de continuité des opérations contenant la liste récapitulative des enseignements tirés de l'expérience, et mettre en œuvre les recommandations issues de l'analyse du retour d'expérience (recommandation 13, AN2010/730/01).

La CEPALC devrait établir des plans de continuité des opérations pour ses bureaux sous-régionaux et nationaux (recommandation 14, AN2010/730/01).

La CEPALC a accepté la recommandation 9 et déclaré qu'elle avait déjà supprimé cette exigence pour la plupart des postes de son bureau sous-régional dans les Caraïbes et pour de nombreux emplois de temporaire de la classe P-2. Elle prévoit de s'y conformer d'ici au 1<sup>er</sup> juillet 2011.

La CEPALC a accepté la recommandation 10 et déclaré que si une répartition géographique équilibrée était souhaitable, l'accent était mis sur la connaissance et l'expérience que les consultants avaient de la région, ce qui avait de fait tendance à favoriser les ressortissants de pays de la région. Elle élaborera toutefois un plan pour améliorer la répartition géographique et la parité des sexes. Elle prévoit de se conformer à la recommandation d'ici au 31 décembre 2011.

La CEPALC a accepté la recommandation 11 et prévoit de s'y conformer d'ici au 1<sup>er</sup> juillet 2011.

La CEPALC a accepté la recommandation 12 et prévoit de s'y conformer d'ici au 31 décembre 2011.

La CEPALC a accepté la recommandation 13 et prévoit de s'y conformer d'ici au 1<sup>er</sup> juin 2011.

La CEPALC a accepté la recommandation 14 et prévoit de s'y conformer d'ici au 1<sup>er</sup> juillet 2011.

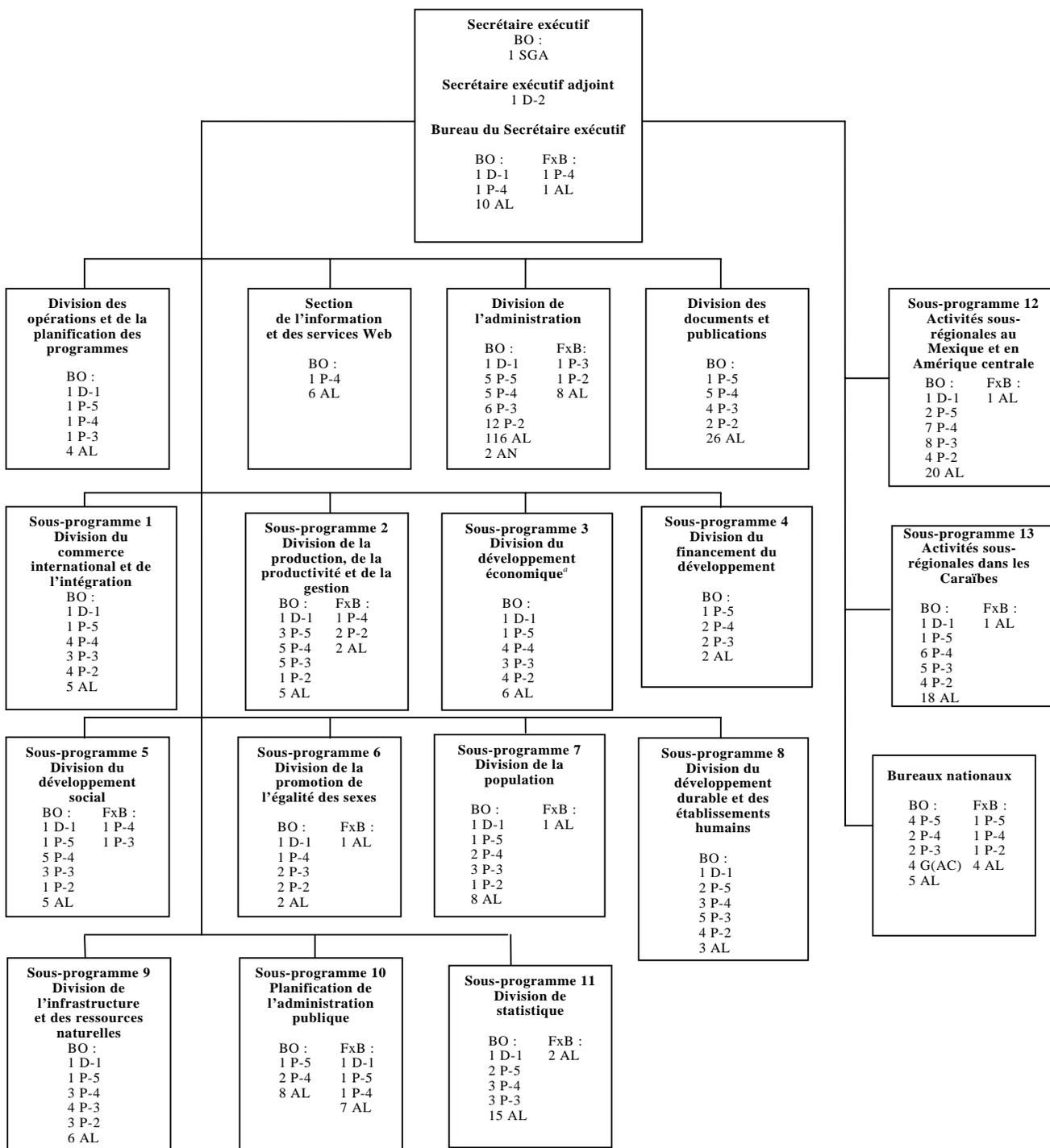
*Résumé de la recommandation*

*Suite donnée à la recommandation*

La CEPALC devrait examiner l'organigramme de la Section des services généraux afin de séparer les fonctions de demande, d'achat et de réception et d'inspection (recommandation 15, AN2010/730/01).

La CEPALC a accepté la recommandation 15 et déclaré que, au 1<sup>er</sup> octobre 2010, la Section des services généraux avait été restructurée après la mission des vérificateurs.

## Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes Organigramme et répartition des postes pour l'exercice biennal 2012-2013



Abréviations : BO : budget ordinaire; AL : agent local; FxB : fonds extrabudgétaires; G(AC) : agent des services généraux (Autres classes); AL : agent local; AN : administrateur recruté sur le plan national; SGA : secrétaire général adjoint.

<sup>a</sup> Comprend les bureaux nationaux.

## Annexe

### Produits de l'exercice 2010-2011 non reconduits en 2012-2013

Paragraphe	Produit	Quantité	Explication
<b>Sous-programme 1 : insertion dans l'économie mondiale et intégration et coopération régionales</b>			
A/64/6, par. 20.43 a) i)	Réunion d'experts chargés d'examiner l'incidence du système de règles commerciales multilatérales sur l'évolution de l'économie des pays de la région, leurs stratégies commerciales et leur intégration régionale	1	Achevé. Ce produit a été remplacé par un produit plus spécifique pour 2012-2013 : « Réunion d'experts chargés d'examiner les relations entre le système de règles commerciales multilatérales, l'administration des accords de libre-échange et la participation aux chaînes mondiales de valorisation ».
20.43 b) i)	Étude de l'évolution récente des négociations internationales et de leur incidence sur l'économie brésilienne	1	Achevé. Ce produit a été remplacé par un produit plus spécifique pour 2012-2013 : « Étude des tendances et perspectives dans les relations économiques entre le Brésil et ses principaux partenaires commerciaux du G-20 ».
20.43 b) i)	Étude de l'incidence sur certains marchés des règles multilatérales, particulièrement en ce qui concerne les obstacles techniques, sanitaires et phytosanitaires au commerce et la protection de la propriété intellectuelle	1	Achevé. Ce produit a été remplacé par un produit plus spécifique pour 2012-2013 : « Étude des facteurs nouveaux influant sur la compétitivité et sur les politiques publiques de promotion de la compétitivité et de l'innovation ».
<b>Total partiel</b>		<b>3</b>	
<b>Sous-programme 2 : production et innovation</b>			
A/64/6, par. 20.49 b) i)	Étude des réseaux de production et d'innovation aux niveaux national et local dans certains sous-secteurs et pays de la région	1	Achevé. Ce produit a été remplacé par un produit plus spécifique pour 2012-2013 : « Études sur les stratégies d'innovation et de mise au point de technologies dans le secteur agro-industriel ».
20.49 b) i)	Étude comparative des stratégies et de l'implantation de sociétés transnationales et de grandes entreprises nationales dans certains pays de la région	1	Achevé. Cette étude a été reformulée afin d'en étendre la portée pour 2012-2013 : « Étude de l'évolution des sociétés transnationales et des grandes entreprises nationales de la région ».
20.49 b) i)	Étude des capacités productives et de la performance de certains agents économiques ainsi que de leur insertion sur les marchés locaux, nationaux et internationaux	1	L'étude a été reformulée comme suit : « Étude sur les capacités et les résultats de certains agents économiques et sur leur insertion sur les marchés locaux, nationaux et internationaux ».
20.49 b) iii)	Établissement et diffusion d'informations sur les technologies de l'information et des communications	2	Achevé. L'information sur les technologies de l'information et des communications a été élaborée et diffusée au moyen de fonds extrabudgétaires qui ne seront plus disponibles en 2012-2013.

## Titre V Coopération régionale pour le développement

Paragraphe	Produit	Quantité	Explication
20.49 b) iii)	Administration et mise à jour du programme d'analyse de l'efficacité industrielle (PADI)	2	La base de données PADI sera intégrée à une autre base de données et ne sera donc plus un produit à part entière.
20.49 b) iii)	Administration et mise à jour du cadre juridique régissant l'investissement étranger direct en Amérique latine et dans les Caraïbes et des données statistiques s'y rapportant	2	Achevé. Ce produit a été reformulé de façon à en étendre la portée pour 2012-2013 : « Élaboration, tenue et mise à jour de données statistiques sur les investissements et l'activité des grands acteurs économiques de la région ».
<b>Total partiel</b>		<b>9</b>	
<b>Sous-programme 3 : politiques macroéconomiques et croissance</b>			
A/64/6, par. 20.55 b) i)	Étude d'un aspect prioritaire des politiques de la région en matière de finances publiques	1	Ce produit, répertorié par mégarde comme publication en série en 2010-2011, a été reclassé comme publication isolée pour 2012-2013 sous le titre suivant : « Étude d'un aspect prioritaire des politiques de la région en matière de finances publiques ».
20.55 b) i)	Étude d'un aspect prioritaire de la situation économique en Amérique latine et dans les Caraïbes	1	Ce produit, répertorié par mégarde comme publication en série en 2010-2011, a été reclassé comme publication isolée pour 2012-2013 sous le titre suivant : « Étude d'un aspect prioritaire de la situation économique en Amérique latine et dans les Caraïbes ».
<b>Total partiel</b>		<b>2</b>	
<b>Sous-programme 6 : transversalisation de la problématique hommes-femmes dans le développement régional</b>			
A/64/6, par. 20.67 c) ii)	Appui apporté aux pays de la région qui en font la demande, pour la conduite de cours de formation dispensés par les organismes gouvernementaux, les organisations non gouvernementales, les universités et les centres d'enseignement supérieur concernant les méthodes permettant de formuler et de mesurer les indicateurs relatifs à l'égalité des sexes, la prise en compte systématique de l'égalité des sexes et la politique gouvernementale	1	Ce produit a été reformulé comme activité de formation sous le titre suivant : « Élaboration d'un programme de formation sur les politiques relatives à l'égalité des sexes qui réponde aux besoins des organismes gouvernementaux ».
<b>Total partiel</b>		<b>1</b>	
<b>Sous-programme 7 : population et développement</b>			
A/64/6, par. 20.73 b) i)	Quatre numéros de <i>Demographic Observatory</i>	2	Le nombre de questions relatives à ce produit a été ramené de quatre, en 2010-2011, à deux, pour 2012-2013, car les informations présentées dans cette publication sont régulièrement actualisées et diffusées sur le site Web et les bases de données en ligne du sous-programme.
<b>Total partiel</b>		<b>2</b>	

## Chapitre 21 Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes

Paragraphe	Produit	Quantité	Explication
<b>Sous-programme 8 : développement durable et établissements humains</b>			
A/64/6, par. 20.85 b) i)	Étude sur l'évolution des modes d'urbanisation et sur les tendances environnementales dans les pays d'Amérique latine et des Caraïbes	1	Achevé. Ce produit a été reformulé afin d'en réduire la portée pour 2012-2013 : « Étude sur les politiques publiques favorables à des villes à faibles émissions de carbone ».
20.85 b) ii)	Étude sur les incidences économiques et écologiques des accords internationaux pertinents pour les pays de la région	1	Achevé. Ce produit a été reformulé afin d'en réduire la portée pour 2012-2013 : « Recueil des pratiques optimales concernant l'accès à l'information et la participation à des thèmes touchant à l'environnement, compte tenu de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement ».
20.85 c) i)	Services consultatifs en rapport avec les politiques publiques et leurs liens avec le développement durable, l'aménagement urbain durable et l'évaluation de l'impact des catastrophes	1	Ce produit a été remplacé par la fourniture de services consultatifs spécialisés dans trois domaines : méthodologies permettant de mesurer les progrès accomplis sur la voie du développement durable; adaptation au changement climatique et réduction des risques connexes; politiques publiques et leurs liens avec le développement durable et l'aménagement urbain durable.
<b>Total partiel</b>		<b>3</b>	
<b>Sous-programme 11 : statistiques</b>			
A/64/6, 20.97 c) i)	Fourniture, sur demande, de services de coopération technique à des États membres et des organismes régionaux pour la mise au point de systèmes de suivi et de modélisation de l'évolution de la situation économique et la conception d'indicateurs analytiques	1	Ce produit sera poursuivi dans le cadre du sous-programme 3 : politiques macroéconomiques et croissance.
<b>Total partiel</b>		<b>1</b>	
<b>Sous-programme 12 : activités sous-régionales au Mexique et en Amérique centrale</b>			
A/64/6, 20.103 a) ii)	Réunion d'experts chargés d'étudier l'intégration de questions en rapport avec la pauvreté et l'inégalité dans la sous-région	1	Achevé. Ce produit a été remplacé par ce qui suit : « Réunion d'experts chargés d'envisager la politique sociale comme moyen de réduire la pauvreté et les inégalités et d'augmenter l'emploi et la croissance économique dans la sous-région ».
20.103 b) i)	Études de l'évolution de la situation économique des pays de la sous-région en 2009 et perspectives pour 2010	10	Achevé. Ce produit a été remplacé par une série de rapports et notes techniques plus détaillés sur le développement économique dans la sous-région qui seront publiés tous les ans.

**Titre V      Coopération régionale pour le développement**

<i>Paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
20.103 b) i)	Étude de la compétitivité de certains secteurs productifs de pays de la sous-région	1	Achevé. Des informations actualisées sur ce produit seront données dans le produit : « Étude sur les tendances et les problèmes dans le secteur agricole de certains pays de la sous-région en matière de productivité, de revenus ruraux et de compétitivité ».
20.103 b) iii)	Mise à jour et développement de la base de données sur le secteur industriel des pays de la sous-région	2	Ce produit sera inclus dans la base de données sur les statistiques économiques et la comptabilité nationale des pays de la sous-région.
<b>Total partiel</b>		<b>24</b>	
<b>Sous-programme 13 : activités sous-régionales dans les Caraïbes</b>			
A/64/6, 20.109 b) i)	Examen des domaines critiques concernant la prestation des services sociaux et la mise en œuvre des programmes de sécurité sociale en particulier à l'intention des couches vulnérables de la population	1	Achevé. Ce produit a, par mégarde, été répertorié comme publication en série dans le projet de budget pour 2010-2011.
20.109 b) i)	Études sur les liens entre l'égalité des sexes, la pauvreté et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et des autres objectifs de développement arrêtés au niveau international	1	Achevé. Ce produit a, par mégarde, été répertorié comme publication en série dans le projet de budget pour 2010-2011.
20.109 b) i)	Étude sur l'évaluation de l'état d'avancement de la mise en œuvre de divers programmes d'action dans les domaines de la population et du développement, et des contraintes actuelles	1	Achevé. Ce produit a, par mégarde, été répertorié comme publication en série dans le projet de budget pour 2010-2011.
<b>Total partiel</b>		<b>24</b>	
<b>Total général</b>		<b>48</b>	